

## Grève des 220 employés de la CSR Saguenay

par Alain BOUCHARD

CHICOUTIMI — Sur un vote majoritaire de 76,5%, enregistré hier soir, lors d'une assemblée générale tenue à l'école Jacques-Cartier, les 220 employés de la Commission scolaire régionale Saguenay ont déclenché la grève à 8h, ce matin, ce qui eut pour effet de ralentir considérablement les différents services administratifs et pédagogiques sur tout le territoire desservi par l'employeur impliqué.

Deux cent deux syndiqués, affiliés à la Fédération provinciale des employés municipaux et scolaires, se sont prévalus de leur droit de vote, sur un nombre total d'environ 220. Résultat numérique du vote: 168 en faveur de la grève et 34 contre.

Interrogé au téléphone quelques minutes seulement après le dépouillement du scrutin, M. Jacques Riverin, président de la CSRS, s'est dit fort étonné du résultat, ajoutant que les écoles seraient quand même ouvertes, ce matin.

"Je n'ai guère de commentaires à formuler, a dit M. Riverin, puisque vous m'apprenez le résultat à l'instant. Tout ce que je puis dire, c'est que les écoles seront en opération demain (aujourd'hui) et que nous étudierons la situation, demain soir (ce soir) lors d'une assemblée déjà convoquée."

De son côté, M. Victor Gagnon, l'un des commissaires négociateurs pour la CSRS, n'avait toujours pas reçu l'avis de grève du syndicat des employés, tard hier soir.

Officiellement, je ne suis pas encore informé, a-t-il dit, mais de toute manière, je ne vois pas comment nous pourrions reprendre les négociations avant 8h, demain matin (ce matin), tel que l'évoque la lettre que devait nous expédier la partie syndicale. (Suite à la page 2, 1ère col.)

## Le gouvernement étudie une nouvelle proposition des médecins spécialistes

# Rupture des négociations sur l'assurance-maladie



Quelques heures à peine après l'annonce de la rupture des négociations entre les médecins spécialistes et le gouvernement, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa a annoncé, hier, que le Cabinet provincial étudierait une proposition soumise par le président de la Fédération des spécialistes, le Dr Raymond Robillard, suggérant un nouveau plan de désengagement dans le cadre du régime d'assurance-maladie.

Plus tôt, hier, le Dr Robillard a annoncé que les spécialistes avaient décidé de rompre les négociations avec le gouvernement au cours d'une assemblée de l'exécutif de la Fédération en fin de semaine.

Le Dr Robillard a précisé que la décision a été prise à la suite de sa rencontre, vendredi, avec le premier ministre et le ministre de la Santé. Au cours de cette rencontre, on lui avait dit qu'il n'était pas question pour le gouvernement de discuter avec les spécialistes de la question du désengagement ou de la clause monétaire.

Parlant au cours d'une entrevue enregistrée par le poste radiophonique CJMS, le premier ministre a précisé qu'une décision sur cette proposition sera prise mercredi.

Ainsi, la déclaration du premier ministre constitue la première brèche à l'impasse des négociations entre (Suite à la page 2, 6e col.)

### à lire

#### Action politique —

Le PQ tentera de mettre le pied dans la porte des collèges du Lac-Saint-Jean en y créant des cellules.

— Page 3

#### P.-A. Cantin —

Le directeur général du Conseil régional de développement occupera le poste de délégué au plan dans la région.

— Page 3

## Québec veut participer aux décisions sur la radio et la télévision

par Bertrand GENEST

CHICOUTIMI — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, samedi soir, que le Québec entend négocier avec le gouvernement central une participation aux décisions concernant les lois édictées en matière de radio et de télévision. Il s'est engagé aussi à garantir le droit du citoyen à l'information.

Dans une conférence prononcée au banquet de clôture du 17e congrès de l'Association canadienne de la radio et de la

pas encore venu d'énoncer les politiques officielles du gouvernement du Québec en matière de communications, le premier ministre a toutefois rappelé deux points au programme 70 du Parti libéral: "Nous nous sommes engagés à garantir le droit du citoyen à l'information et à définir le rôle de l'Etat dans ce domaine, en même temps que nous entendons négocier avec le gouvernement central une participation au gouvernement québécois aux décisions concernant les politiques étatiques."

Deux ennemis que l'on croyait irréconciliables car séparés par des milliers de morts, le roi Hussein et M. Yasser Arafat, se sont embrassés hier soir sous les regards attendris d'un monde arabe qui, du même coup, retrouva sa cohésion. Ils ont conclu un accord, contresigné par huit chefs d'Etat ou chefs de gouvernement arabes, qui doit assurer d'abord la fin des combats en Jordanie et ensuite une coexistence pacifique entre l'autorité jordanienne et la résistance palestinienne.

Pour arriver à ce résultat, il aura fallu dix jours, une guerre civile impitoyable, presque un semaine de concertations interarabes ininterrompues au Caire, et

### Une poignée de main pour la paix —

Le roi Hussein de Jordanie, à droite, tend la main au chef de la guérilla palestinienne, Yasser Arafat, à gauche, sous le regard du président Gamal Abdoul Nasser de la République arabe unie. Cette poignée de main est le premier résultat de l'entente intervenue entre Hussein, Arafat et les chefs d'Etat de huit pays arabes, ordonnant le retrait des troupes gouvernementales et palestiniennes de Amman, Jordanie. (Téléphoto AP)

### Sous le regard autoritaire d'un super-pouvoir

# Hussein et Arafat se résignent à une délicate coexistence

(D'après AFP et NYTNS)

celui-ci est articulé selon deux principes. Dans l'immediat, un cessez-le-feu complet et l'évacuation d'Amman, aussi bien par les troupes royales que par les commandos. Pour l'application à plus long terme de l'accord et d'une manière plus générale pour assurer la coexistence des Jordaniens et des Palestiniens, un comité suprême est créé, sorte de super-pouvoir puisque ses décisions seront obligatoires pour les deux parties.

Le super-pouvoir créé hier soir, est la véritable innovation de cet accord et c'est en même temps là le moyen que se réserve le monde arabe de pouvoir contrôler l'exécution de l'accord. Il est appelé comité suprême et est placé sous la présidence de M. Bahi Ladgham, premier ministre tunisien. Pour la première fois un pays d'Afrique du Nord joue un rôle de premier plan dans le règlement d'une affaire concernant l'Orient arabe. C'est la preuve de l'usage des pays arabes traditionnellement intéressés, mais c'est aussi la preuve que le problème palestinien concerne tout le monde arabe sans exception.

Quant à l'évacuation d'Amman par les troupes royales et par les commandos, elle constitue sûrement l'aboutissement d'un marchandage. En effet, M. Yasser Arafat exigeait le retrait de l'armée jordanienne hors de la capitale, et le maréchal Habes Majalli, gouverneur militaire général, demandait aux commandos qui combattaient à Amman de se rendre à la frontière jordanienne. C'est ce que stipule l'accord, puisqu'il prévoit que les commandos se rendent

que le monde arabe menace le roi de Jordanie d'une rupture complète s'il refusait un nouveau compromis.

seulement deux semaines. C'est en effet la résistance palestinienne qui a subi les plus lourdes pertes en hommes et en cadres au cours des sanglants accrochages des dix derniers jours entre commandos et forces royales.

Mais, dans le fond, on peut se demander si le roi Hussein n'y perd pas davantage. Par cet accord, il a accepté en effet sa condition d'isolé politique au sein de la nation arabe. Il ne (Suite à la page 2, 3e col.)

"dans des zones propres à leurs activités".

### LA FIN DU PLAN ROGERS ?

Il est enfin une clause assez énigmatique et peut-être grosse de conséquences: la dernière, qui stipule que tous les signataires devront soutenir la résistance palestinienne "jusqu'à la libération totale et la victoire sur l'ennemi israélien".

S'il ne s'agit pas d'une simple formule de rhétorique, cela signifie la fin du plan Rogers et de tout autre projet fondé sur la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 qui, sur le territoire de l'ex-Palestine, ne reconnaît l'existence que d'un seul Etat: Israël.

En résumé, la terrible crise jordanienne-palestinienne qui trouve en principe sa solution dans l'accord du Caire du 27 septembre met en lumière un certain nombre de faits:

1- Le roi Hussein, dont on croit toujours la chute imminente, reste pour le moment au pouvoir, car le monde arabe a peur du vide que poserait son départ brutal.

2- Les extrémistes s'étant effacés, M. Yasser Arafat, homme modéré et rassurant, apparaît, par un heureux concours de circonstances, comme le véritable interlocuteur palestinien du monde arabe.

3- La Tunisie, et avec elle le Maghreb, fait son entrée dans la crise du Moyen-Orient.

4- Tout règlement de paix entre les Arabes et Israël passe désormais par la bonne volonté palestinienne.

### PERDANT OU GAGNANT

Dans son ensemble, l'accord intervenu hier entre le souverain hachémite et le chef de la résistance palestinienne fait cependant de cette dernière la grande perdante dans cette affaire si l'on compare sa situation ainsi créée à celle d'il y a

### sommaire

Annonces classées	22
Aujourd'hui	6
Bandes dessinées	21
Bridge	23
Décès	23
Documents	10
Famille	12
Finance	14
Horoscope	22
Mots croisés	23
Patron	12-22
Sport	17 à 21
Télévision	6

### la météo

Généralement ensoleillé; Temps frais persistant. Maximum environ 60 degrés.

### Document du ministère

#### des Affaires intergouvernementales

# Le Québec donne plus au fédéral qu'il ne retire

Le Québec retire moins d'argent du fédéral qu'il n'en contribue car, selon la méthode d'analyse économique utilisée, il aurait été déficitaire de \$1,017 millions au cours des années fiscales 1963-64 à 1967-68 ou de \$90,9 millions au cours des années 1969-70 à 1970-71 et rien n'indiquerait un revirement de situation à la faveur du Québec au cours des années subséquentes.

Telle est du moins la conclusion à laquelle en est arrivé un groupe d'économistes et de chercheurs du ministère des Affaires intergouvernementales dans leur "document sur le coût de l'indépendance" préparé par le gouvernement du Québec et rapporté dans la livraison de La Presse de samedi.

Signé par le journaliste Gilles Racine, l'article de La Presse signale que deux méthodes d'analyse économique ont été utilisées aux fins de cette étude. La première méthode dite des "bénéfices reçus" étudie les avantages directs et indirects des dépenses fédérales pour les individus et les institutions québécoises alors que la seconde méthode dite des "flux financiers" étudie la destination géographique des dépenses fédérales.

La première méthode serait, selon les (Suite à la page 2, 4e col.)

# Renversement des thèses des fédéralistes

par Benoit LAVOIE

"La publication du document secret sur le coût de l'indépendance au Québec, document gouvernemental et donc non partisan, renverse toutes les thèses soutenues par les partis libéral provincial et fédéral.

"Tout ce qu'ils ont raconté en temps de campagne électorale est révélateur faux par ce document. Ca déculotte singulièrement le Parti libéral provincial. Et ça appelle nécessairement un commentaire de ce parti. Ca appelle surtout une réponse du gouvernement fédéral, qui sera autre chose que le (Suite à la page 2, 1ère col.)

### Voir autres nouvelles dans les pages 3 et 16

television de langue française à Chicoutimi, le premier ministre a ajouté: "Nous croyons que le Québec est en mesure d'apporter une contribution de première valeur parce qu'il est l'interprète le plus proche de la réalité socio-culturelle."

Il a rappelé que le Québec est le premier responsable de l'environnement intellectuel de sa collectivité. Au même titre qu'il est l'unique responsable de l'éducation de celle-ci, il croit qu'il faut convenir que sa responsabilité se prolonge dans la vie de chaque individu dans le cadre de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'éducation permanente.

Précisant que le moment n'est

### Pour le Québec

# L'assistance sociale pourrait être remboursable

par Roger BELLEFEUILLE

Le gouvernement provincial, en vertu d'une disposition de la Loi d'aide sociale, qui permet d'accorder l'assistance à titre gratuit... ou sujette à remboursement partiel, s'apprête-t-il à passer un "petit Québec" au gouvernement fédéral? Les thèses fédérale et provinciale s'affrontent en effet à cet égard.

Dans l'esprit du Régime canadien d'assistance publique, l'assistance sociale doit être un surdon, c'est-à-dire aucunement assujettie à des formes de remboursements partiels ou totaux.

Il faudrait peut-être voir dans cette approche différente des deux gouvernements sur ce caractère l'explication au silence gardé sur cette disposition de la Loi d'aide sociale, tant par le ministre d'Etat à la Famille et

au Bien-être social, M. Gerald Harvey, lors de sa tournée d'information sur cette législation la semaine dernière, dans le nord-ouest québécois et sur la Côte-Nord, que par le document préparé par les services d'information de ce ministère.

Cette partie des règlements constitue néanmoins l'élément peut-être le plus neuf et le plus original de cette nouvelle législation sociale... comme peut-être aussi sa pierre d'achoppement.

On sait, par contre, que le fédéral contribue dans la proportion de 50% aux déboursés de la province en matière d'assistance sociale dans le cadre des programmes à frais partagés. Cependant, il ne récupérerait aucune portion des montants remboursés, au trésor provincial par des assistés sociaux retournés au travail.

Des fonctionnaires provinciaux seraient donc chargés à l'heure actuelle de "figurer" un autre texte dont la phraséologie permettrait de refléter en douce cette partie des règlements au "grand frère" d'Ottawa.

### MODALITES

Dès le moment d'une demande d'assistance, il sera décidé, selon les revenus antérieurs du requérant, s'il devra être appelé à rembourser partiellement les sommes reçues. Quant au montant à rembourser, il sera fixé lors du retour au travail de l'assisté, selon des modalités de calcul prévues à cet effet.

Pour certains agents de sécurité sociale, cette disposition constitue celle qui leur apparaît la plus délicate à interpréter... et celle qui demandera le plus de jugement.

Par contre, si l'on se réfère à (Suite à la page 2, 3e col.)

### Grève des 220...

(Suite de la première page)  
 le." M. Gagnon a dit que la grève serait bel et bien une réalité, ce matin, puisque physiquement, il aura été impossible de réunir les commissaires quelques heures seulement avant que le vote ne devienne effectif.  
 Le commissaire a indiqué qu'il préférerait limiter ses commentaires avant d'être saisi de l'incident.  
 En dévoilant à la presse le résultat du vote, M. René Bélanger, conseiller technique et président de la Fédération provinciale des employés municipaux et scolaires, a déclaré que c'était le seul moyen encore disponible au syndicat des employés pour forcer la CSRS à se plier à leur dernière proposition.

M. Bélanger a indiqué que l'échelle de salaires — clause précise sur laquelle s'étaient butées les négociations — devait demeurer telle que définie dans l'ancien contrat de travail, échu le 30 juin 1970, puisque le changement que veut y apporter la CSRS n'améliorerait aucunement le sort des employés.  
 "En somme, d'expliquer le président de la FEMSQ, il s'agit d'une question de quelques millions. Alors l'employeur touché par cette grève n'a aucune raison de demeurer encore bien longtemps sur ses positions."

Rappelons que la CSRS a proposé au syndicat une échelle prévoyant deux augmentations salariales de 8%, à chacune des deux années que durera le prochain contrat de travail, tandis que la partie patronale veut s'en tenir à la clause de ce dernier contrat, soit une augmentation hebdomadaire statutaire de \$5 par année.

"Ainsi, explique une publication du syndicat, la proposition de la commission scolaire de \$70 par semaine à \$81,65, alors que, de toute manière, par le renouvellement automatique du contrat, le même employé aurait touché \$80 par semaine."  
 "La CSRS veut supprimer l'ancienne étude des tâches et des fonctions, poursuit le syndicat. C'est là un argument qui ne tient pas; l'existence d'une échelle n'empêche pas de procéder à l'étude..."

A la suite du vote, pris, hier soir, tous les employés de CSRS se sont réunis ce matin, dans les locaux syndicaux de l'édifice des Chevaliers de Colomb, sur la rue Racine, où l'on devait les informer des directives à suivre durant l'arrêt de travail.  
 Il fut impossible de savoir, tard hier soir, si les grévistes élèveront des lignes de piquetage; le président du syndicat, M. Yvan Boudreau, a toutefois révélé que tout le mécanisme de grève est structuré depuis déjà assez longtemps, puisqu'un premier vote de grève avait été pris, on s'en souvient, il y a déjà un certain temps. Le syndicat l'avait annulé pour poursuivre les négociations, sur la demande de la partie patronale.

Voici le texte intégral de la résolution sur laquelle se sont prononcés affirmativement 76,5% des votants, hier soir:

Il est résolu d'informer la Commission scolaire régionale Saguenay:

1 - que le Syndicat s'en tient à sa proposition contenue dans la résolution annexée à sa lettre à la Commission en date du 9 septembre 1970;

2 - que cette proposition tient jusqu'à 8 h. a.m., lundi le 28 septembre 1970, après quoi le Syndicat s'en tiendra à ses demandes initiales;

3 - que le Comité de négociation est disposé à rencontrer MM. les commissaires ou leurs mandataires toute la nuit si nécessaire afin de tenter d'en venir à une entente et éviter la grève.

Mentionnons finalement que l'arrêt de travail touche les employés des cafétérias, les secrétaires, les appariteurs et les concierges.

### Renversement des...

(Suite de la première page)  
 bulletin "Quoi de neuf" de la dernière campagne électorale.

C'est en ces termes que M. Jacques Parizeau, du Parti québécois, a commenté, hier, les révélations du journal La Presse, qui reproduit dans ses pages de samedi un document gouvernemental confectionné sous l'ancien gouvernement, qui étudie la part du Québec dans les dépenses et les revenus du gouvernement fédéral sur une période de sept ans.

Selon les deux méthodes utilisées par les économistes et chercheurs du gouvernement québécois, ou le Québec n'a pas profité plus des dépenses fédérales faites pour lui qu'il n'a contribué à celles-ci, ou le gouvernement fédéral, en cinq ans, a dépensé au Québec environ \$1 milliard de moins que les revenus qu'il en a retirés.

"En un certain sens, même si la majorité des conclusions de ce mémoire était plus ou moins connue, la révélation du document prend une importance exceptionnelle. C'est un document gouvernemental et non un document publié par un parti politique. On ne peut donc l'interpréter comme une étude qui serait publiée dans une période électorale", a signalé M. Parizeau.

"Ce document, préparé par des fonctionnaires, vient dire aux libéraux: vous ne savez pas compter. Ceux qui ont soutenu le contraire des affirmations de ce document confirment ce que le PQ a dit: les fonds doivent maintenant parler", a dit celui-ci.

**D'AUTRES ETUDES**  
 Pour le chef parlementaire du Parti québécois, le Dr Camille Laurin, ce document fédéral n'est très peu utilisé pour le développement économique du Québec.

"L'essentiel des sommes qui nous arrivent du gouvernement consistent en des versements d'assistance sociale".

Selon le Dr Laurin, il serait utile de compléter ce document en faisant une étude pour connaître si les sommes dépensées par le fédéral au Québec servent vraiment les fins de son développement. Une autre étude selon lui pourrait être probante: Combien les Québécois perdent en payant en double les services qu'ils reçoivent?

"Ce serait une étude des gaspillages du système à deux paliers de gouvernement", a dit M. Parizeau.

### Sous le regard...

(Suite de la première page)

peut plus non plus jouir des salariales subventionnés que lui versait le gouvernement de Tripoli (la Libye a rompu ses relations diplomatiques avec la Jordanie), pas plus qu'il ne peut prétendre, pour l'instant du moins, à l'assistance financière du Koweït. Bref, il tombe ouvertement sous la dépendance directe des Etats-Unis pour assurer sa survie.

#### A TEL-AVIV

Pour les observateurs israéliens, "les accords signés entre les organisations palestiniennes et le roi Hussein ces deux dernières années ont été si systématiquement violés qu'il est difficile de croire que le nouvel accord signé hier soir au Caire ait quelque chance d'être respecté, malgré la solennité qui lui a été conférée".

Selon eux, "trop de sang a coulé en Jordanie ces derniers jours pour qu'une réconciliation soit possible". En outre, "Hussein, qui est allé au Caire pour confondre ses adversaires, a dû se trouver en face d'un courant si hostile qu'il a dû céder sur de nombreux points", estiment les observateurs. Mais ils doutent que "le monarque jordanien soit prêt à abandonner le contrôle d'Amman après avoir lancé pendant plus d'une semaine des unités blindées contre les quartiers où étaient retranchés les fédérateurs". De toute façon, ajoutent-ils "il est douteux que l'armée obéisse à l'ordre d'évacuer Amman".

Ils font remarquer ensuite que "si le cesse-le-feu est applicable, il laissera les fédérateurs en position de force dans le nord de la Jordanie ou, selon des sources israéliennes bien informées, les Palestiniens se réorganisent, se retranchent et reçoivent probablement des renforts".

Ces mêmes sources avaient souligné qu'Israël considérerait avec une grande inquiétude une situation permettant aux fédérateurs de reprendre leurs attaques contre les localités israéliennes dans la vallée du Jourdain, et, comme l'indiquait récemment encore le chef de l'état-major israélien, le général Bar-Lev, envisagerait en cas de nécessité des ripostes militaires d'un genre totalement différent de celles qui ont été menées auparavant".

### Pour le Québec...

(Suite de la première page)

la situation qui a prévalu jusqu'ici dans le secteur "enfance", le remboursement partiel par les parents de la pension payée par l'Etat pour le placement d'un enfant en foyer nourricier s'est pratiquement révélé un échec.

#### LES OBLIGES EN LOI

Enfin, la Loi d'aide sociale fera intervenir une vieille disposition du Code civil relative aux obligés en loi, selon laquelle tout parent est d'abord responsable de l'entretien de ses enfants dans le besoin et vice-versa.

C'est ainsi qu'à compter du premier novembre, un adulte demeurant chez ses parents pourra être éligible à l'aide sociale jusqu'à un maximum de \$75, même si son père a un revenu suffisant. Toutefois, ce dernier sera appelé à rembourser à l'Etat une partie de l'assistance reçue par son fils.

#### CALMER LES APPETITS

A première vue, compte tenu des moeurs du temps, les mécanismes contributifs prévus apparaissent pour le moins utopiques et de nature à susciter beaucoup de mécontentement, en plus d'ouvrir la porte aux petites interventions politiques locales.

D'autre part, en adoptant une attitude ferme à cet égard, ces mécanismes peuvent s'avérer un frein, dans bon nombre de cas, à un recours trop facile à l'aide de l'Etat.

### Québec veut participer...

(Suite de la première page)

moens nécessaires pour satisfaire ce besoin essentiel du citoyen moderne", a-t-il ajouté.

M. Bourassa a dit comprendre le souci des radiodiffuseurs de bien équilibrer les dépenses et les revenus, de faire en sorte que les bilans de fin d'année soient positifs. "Il ne faudrait pas oublier, cependant, que vos entreprises reposent sur la concession d'un bien public qui vous a été faite, et, qu'en conséquence, vous devez atteindre d'autres objectifs que ceux de la recherche unique du profit", a-t-il expliqué.

Enfin, le premier ministre n'a pas voulu commenter les directives du CRIC, mais il a tenu à souligner que le "contenu canadien" doit vraiment être le reflet de la réalité socio-culturelle.

### Selon le sénateur Fulbright

## Un changement de gouvernement à Saigon serait un grand pas sur la voie de la paix au Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Un changement de gouvernement à Saigon pourrait être "un grand pas sur la voie de la paix" au Vietnam, estime le sénateur William Fulbright.

Dans une interview télévisée de la chaîne "ABC", lors du programme "Issues and Answers", le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères a invité également le gouvernement Nixon à "réviser son attitude au sujet de Thieu et de Ky" qui font figure, estime-t-il, de symboles de l'ancien régime.

Ce sénateur démocrate de l'Arkansas préconise également de suivre l'exemple de la France qui, en 1954, a su se retirer à temps de l'Indochine, "en très peu de temps, et cela a sauvé les Français".

En tout état de cause, M. Fulbright est partisan d'une "nouvelle initiative américaine pour sortir de l'impasse" à la conférence de Paris. Aussi conseille-t-il au président Richard Nixon, lors de sa rencontre, la semaine prochaine en Irlande, avec

l'ambassadeur David Bruce, chef de la délégation américaine aux discussions de l'hôtel Majestic, d'aller très loin sur la voie d'un règlement vietnamien. Le chef de l'exécutif devra notamment "examiner sérieusement" le plan de paix récent du Vietnam en huit points. Ce plan reflète aussi une plus grande indépendance du Front de libération nationale vis-à-vis de Hanoi.

Washington ne dispose pas d'"un droit qui lui est propre d'exclure les Soviétiques" de bases militaires possibles de l'URSS à l'étranger. C'est ce qu'a répondu le sénateur Fulbright à la question d'un journaliste vendredi par les Etats-Unis à l'égard de l'établissement éventuel d'une base permanente de submersibles soviétiques à Cuba. "Nous aimerions voir leurs armes nucléaires tenues à l'écart de l'hémisphère ouest; mais je doute que ce soit possible", a précisé Fulbright. En tout état de cause, "l'affaire doit être abordée par la voie diplomatique et non par les armes; ce qui serait

désastreux pour tout le monde". A propos du Moyen-Orient, M. Fulbright:

1) Pense qu'une force d'urgence soviéto-américaine chargée du maintien de la paix pourrait donner lieu à des "incidents" entre militaires des deux pays. Il préférerait que la force en question se compose, sous l'égide de l'ONU, de "Canadiens, de Suédois, etc...".  
 2) Attache la plus haute im-

portance à la reprise des pourparlers Jarring, sous les auspices de l'organisation internationale;

3) Juge Israël doté d'une "grande supériorité militaire; il est manifeste qu'il exerce la maîtrise complète de l'air. Je ne trouve pas, a conclu le sénateur, qu'ils ont besoin de recevoir davantage de (chasseurs) "Phantom" des Etats-Unis.

### Le gouvernement étudie une...

(Suite de la première page)

le gouvernement et les spécialistes.

#### UNE QUESTION DE GROS SOUS

Au cours de son entrevue, le premier ministre a affirmé que l'argent restait le principal motif pour les listes de refus d'adhérer au régime.

Si le gouvernement consentait à se plier aux exigences financières des médecins, a ajouté le premier ministre, les questions comme le désengagement ou les normes de pratique médicale deviendraient vite secondaires.

Les spécialistes prétendaient pour leur part que ces deux questions formaient le principal point litigieux.

Bien que le conflit puisse se régler grâce à des concessions monétaires de la part du gouvernement, a expliqué M. Bourassa, le gouvernement n'est en mesure de les accorder.

Il n'est pas question que le gouvernement débourse plus d'argent et impose un fardeau supplémentaire au contribuable uniquement pour satisfaire aux exigences des spécialistes qui veulent la parité avec l'Ontario.

Il existe encore une possibilité d'entente sur la question du désengagement, a souligné le premier ministre et les discussions sur ce point peuvent fort bien se poursuivre.

Mais qu'il arrive, le gouvernement ne peut retarder davantage la détermination d'une date d'application du régime d'assurance-maladie.

Je ne puis qu'espérer que nous ne nous dirigeons pas vers une franche collision, a-t-il ajouté.

#### SALAIRE RAISONNABLE

Nous lutterons contre la médecine d'Etat, a déclaré le Dr Robillard. Nous tenons à notre liberté et à un salaire raisonnable pour nos services.

Selon des rumeurs persistantes qui ont circulé en fin de semaine, un nombre croissant de médecins se prépareraient à quitter la province. Certains ne prendraient même plus de rendez-vous en attendant le règlement du conflit sur l'assurance-maladie.

Quelques buralistes de spécialistes auraient donné aux patients le nom des hôpitaux où ils pourraient se

### Cao Ky ne va pas à Washington

WASHINGTON (AFP) — Le général Nguyen Cao Ky s'est défendu hier d'avoir renoncé à son voyage projeté à Washington parce qu'il avait été la victime de pressions du gouvernement Nixon.

Dans une interview qu'il a accordée à Paris à la grande chaîne de télévision américaine "Columbia Broadcasting System", le vice-président du gouvernement sud-vietnamien a estimé que sa présence aux Etats-Unis ne contribuerait pas à la défense de la cause de son pays. Il a ajouté qu'il avait modifié son itinéraire parce qu'il avait appris que des "hippies" et "hippies" et divers organismes pacifiques se proposaient d'effectuer une contre-manifestation afin de rivaliser avec celle du "prêcheur radiophonique" le révérend Clark McIntire. Il a en effet l'intention d'organiser, le 3 octobre prochain, un grand "défilé de la victoire" réunissant 500.000 personnes et dont le général Ky devait être la vedette.

La Maison Blanche, qui a chargé son principal conseiller, le Dr Henry Kissinger, de se rendre à Paris pour prendre contact avec le général Ky, se refuse à tout commentaire en ce qui concerne les modifications apportées aux plans de voyage du vice-président sud-vietnamien, mais il est évident aux yeux de tous les observateurs que sa présence aux Etats-Unis n'était pas souhaitable dans la mesure où elle aurait déclenché de nouvelles controverses.

Au cours de son interview radiotélévisée, le général d'aviation Ky a réitéré ses appels aux communistes en vue d'une cessation des hostilités, condition nécessaire pour l'ouverture de négociations de paix en Indochine. Il faut arrêter les combats, a-t-il dit en substance, et quel que forme que prenne un cessez-le-feu, nous y souscrivons.

Prié de dire si une victoire militaire alliée était encore réalisable, il a répondu que tant qu'il était à Paris, il préférerait s'abstenir de tout jugement. Le général Ky a répété qu'après avoir longuement hésité, il avait jugé bon de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays.

#### ANNONCE

### Comment résoudre les 3 principaux ennemis DES DENTIERES

En saupoudrant simplement un peu de PASTETH sur votre dentier, vous pouvez en même temps: (1) maintenir les prothèses supérieures et inférieures mieux et plus longtemps; (2) les maintenir plus confortablement; (3) manger plus naturellement. Attention, la poudre adhésive pour dentiers PASTETH n'agit pas sous les appareils. Nul effet gonfleur, sirupeux ou pâteux. La santé exigeant un dentier bien ajusté, voyez donc votre dentiste régulièrement. Demandez votre PASTETH, si facile à utiliser, à tous les rayons de pharmacie.

### Décès de Mme Averell Harriman

NEW YORK (AFP) — Madame W. Averell Harriman, épouse de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York, est morte, a-t-il été annoncé samedi au domicile de l'ancien chef de la délégation américaine à la conférence du Vietnam à Paris.

Madame Harriman, née Marie Norton Whitney, avait épousé M. Harriman en 1930.

### SUCCESSION PAUL-EMILE GOYET

Avis est donné que M. Raoul Vézina autrefois domicilié au 532 de la rue des Voltigeurs à Montréal, Province de Québec et maintenant d'adresse inconnue, est un des héritiers appelés à la succession en titre.

Toute personne susceptible de fournir des renseignements sur le dit Raoul Vézina est prié de communiquer avec:

**LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC**

Au numéro: 844-3766 à Montréal

A/S de M. René Larouche

Toute discrétion assurée.

## toi qui cherches!

Toi qui cherches des moyens pour mieux te connaître dans le but de mieux te réaliser individuellement et socialement.

Tu trouveras, mais pense à notre cours de Culture Humaine.

Tu y trouveras une nouvelle confiance et un nouvel enthousiasme. Tu deviendras ainsi attirant, plus heureux, plus influent. Tes parents et tes amis seront fiers et surpris de voir que tu pourras accepter des promotions facilement et solutionner tes problèmes aisément.

Et petit à petit, tu grandiras dans ce groupe select de nos gradues d'il y a 2, 5, 10 ou 15 ans promus à la direction de petites, moyennées et grandes entreprises, communautés et associations.

Mais ce qui est plus important, tu pourras mieux te réaliser, t'épanouir, te revaloriser, te conquérir, et aussi, vivre pleinement ta vie!

Aujourd'hui est le premier jour du reste de ta vie. Tu as trouvé. Quels que soient ton âge, ton occupation et ton instruction, téléphone aujourd'hui!

L'avant-première gratuite se donnera bientôt dans ta région.

Montréal 842-8186  
 Québec 683-1410  
 Hull-Ottawa 771-3491  
 Trois-Rivières 376-4640  
 Sherbrooke 567-2455

Informe-toi et inscris-toi en toute confiance.

**l'institut jean-guy leboeuf**  
 te révélera à toi-même!

1600 Berri, suite 213, Montréal 132

## Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incroyable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

**Berlitz®**  
 Langues vivantes • Leçons pratiques

Québec, 500, Grande Allée, Tél. 529-6161  
 Chicoutimi, 152 est, rue Racine, Tél.: 549-7474

### la météo

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo pour aujourd'hui:

Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est: Généralement ensoleillé. Temps frais persistant. Maximum environ 60.

Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé et moins frais.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Régions de Québec, Baie-Comeau et Sept-Îles: périodes ensoleillées. Temps frais persistant avec rafales de vent. Maximum environ 50.

Aperçu pour mardi: ensoleillé et moins frais.

Régions de Rimouski et Saguenay: généralement couvert. Vents. Risque d'averses dans l'après-midi. Maximum environ 55.

Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé et temps frais persistant.

# Robert Bourassa annonce que Paul-André Cantin sera délégué au plan pour le Saguenay-Lac-St-Jean

par Bertrand GENEST

CHICOUTIMI — M. Paul-André Cantin, de Jonquière, est nommé officiellement délégué au plan pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est le premier ministre Robert Bourassa qui a annoncé la nomination, samedi soir, au cours d'une entrevue accordée après son exposé, au banquet de clôture du 17e congrès annuel de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, à Chicoutimi.

Le premier ministre du Québec a déclaré que cette décision est la première d'une série qui permettra de donner les structures dont a besoin la population de la

région et également le gouvernement québécois pour assurer la relance économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Bourassa a parlé de la compétence de M. Cantin par son expérience acquise au cours des dernières années comme directeur général du Conseil régional de développement. "Il est le choix du gouvernement et aussi celui du milieu", a-t-il précisé.

D'autre part, le premier ministre n'a pu dire quelles seront les prochaines décisions du gouvernement provincial, mais il a affirmé que les priorités établies dans l'esquisse du plan seront suivies, et cela dans le plus bref délai possible.

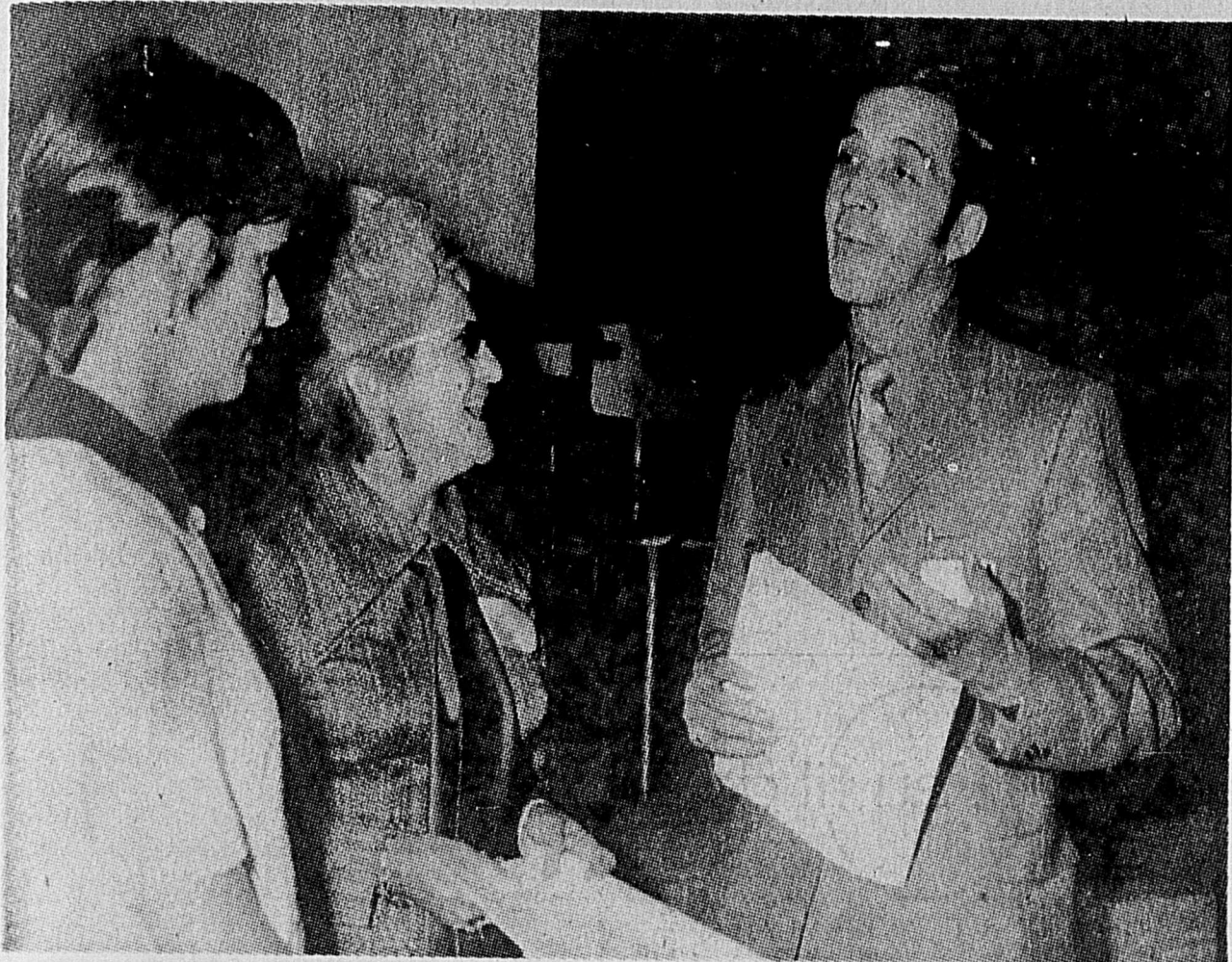
Joint hier matin à son domicile, M. P.-A. Cantin a confirmé son acceptation du poste. Il ne sait pas quand il prendra véritablement possession de cette fonction, devant s'entretenir, dès cette semaine, avec le président et directeur général de l'Office du plan et du développement du Québec, M. Arthur Tremblay.

Rappelons qu'il a remis sa démission comme directeur général du CRD, le 9 septembre, et, selon les règlements de l'organisme, sa démission doit prendre force 60 jours plus tard.

Enfin, il n'est maintenant plus question que M. Cantin enseigne au CEGEP de Jonquière.



Paul-André CANTIN



DES TEMPS NOUVEAUX — Mlle Louise Simard, vice-présidente, Mme Jeannette Breault, qui occupe le même poste à l'association diocésaine Lacordaire, et M. Rémi Tremblay, président, envisagent, à l'issue des élections à l'exécutif de leur groupe, le plan d'action pour la prochaine année.

## Association Lacordaire

### "Modération", un service auxiliaire sur lequel on mise énormément en '71

SAINT-JEROME — "Modération", qui est un service auxiliaire de l'association Lacordaire et créé l'an dernier, sera pour la prochaine année le fer de lance de ce groupe qui doit, selon M. Lauréat Nadeau, coordonnateur national, "s'ajuster aux caractéristiques de son temps".

En effet, le président diocésain réel, M. Rémi Tremblay, de même que M. Nadeau n'ont pas caché, au moment de conversations, qui se sont déroulées hier à Saint-Jérôme, au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé, lors du congrès annuel, qu'ils considéraient "Modération" comme la formule de demain et que l'on devait davantage y accorder de temps et d'attention.

Pour M. Nadeau, "Modération", qui vise à regrouper dans un but d'animation toutes les personnes qui souhaitent la promotion de la sobriété, concrétise le thème "vivre en son temps, vivre sobriément". "De plus", de faire remarquer M. Nadeau, "nous atteignons ainsi une clientèle qui ne se compose pas seulement d'abstinentes, mais également de buveurs modérés qui ont à cœur la promotion de la sobriété."

Les quelque 200 personnes, dont plusieurs jeunes, qui assistaient à cette journée, qui a fait place pour la première fois au congrès annuel et à l'assemblée générale, ont par ailleurs accepté une résolution originaire du

secteur de Saint-Félicien et qui sera retransmise en janvier à l'exécutif national lors du congrès annuel.

On y propose que les professeurs puissent se voir reconnaître les cours actuellement dispensés par l'Optat et qui, éventuellement, seraient à la charge soit du ministère de l'Éducation, soit de l'Université du Québec. Cette proposition allègue que devant l'usage fort important de l'alcool et des drogues dans les milieux scolaires, il s'avère urgent de former des professeurs spécialisés dans le domaine des drogues, de l'alcool et des diverses toxicomanies et que le seul moyen pour y parvenir est de "créditer" aux professeurs les cours suivis sur ce sujet.

Les congressistes ont également élu l'exécutif diocésain lors de ces assises. M. Rémi Tremblay assumera les charges de la présidence, tandis que Mme Jeannette Breault, M. Paul-Arthur Déry et Mlle Louise Simard occuperont les sièges de la vice-présidence. Mme Louise Gervais-Comtois agira comme responsable de "Modération" et Mlle Mona Duchesne aura la responsabilité du secrétariat.

À la tête des secteurs, on retrouve M. Jean-Marc Bouchardeau, pour Roberval; M. Roger Tremblay, pour Dolbeau; M. Jacques Tremblay, pour Alma; M. Albert Boivin, pour Jonquière; M. Pierre Ouellet, pour Chicoutimi, et Mme A. Tremblay pour le secteur de La Baie.

## Le PQ veut prendre racine dans les collèges du Lac-Saint-Jean

ALMA — "On n'exclut pas la possibilité de la création de cellules au sein de collèges."

Tel est l'un des objectifs du Parti québécois dans le comté de Lac-Saint-Jean, révéle par M. Jacques Brassard, président du parti dans le comté, au moment où il répondait à une question soulevée samedi soir par un journaliste-étudiant, lors d'une conférence de presse qui a précédé une soirée marquant l'inauguration du nouveau local permanent du PQ sur la rue Collard, à Alma.

M. Brassard apportait à ce moment plus de précision à la réponse de M. Georges-Henri Fortin, candidat défait du PQ dans le Lac-Saint-Jean, aux dernières élections provinciales. Ce dernier, en soulignant que le PQ s'adressait plus particulièrement aux étudiants car "ils forment les électeurs de l'avenir", avait rapporté que les étudiants étaient considérés comme membres à part entière mais qu'on s'attendait à un plus grand travail de leur part auprès de leur milieu.

Cet objectif n'est pas isolé car M. Brassard avait affirmé au commencement de la séance d'information que

l'organisation, l'animation, surtout dans les paroisses, que le recrutement et que le souci de l'unité au sein du district Saguenay - Lac-Saint-Jean constituaient des objectifs prioritaires pour le PQ.

### LOCAL PERMANENT

M. Jacques Brassard a fait remarquer, par ailleurs, que "plusieurs s'étonnaient de ce que le PQ relance son activité". Pour lui cependant, "c'est tout simplement parce que l'on est habitué à voir uniquement des machines électorales".

"Ainsi, a-t-il expliqué, il faut créer des noyaux dans les paroisses, il faut convaincre pour éliminer la peur, fille de l'ignorance, il faut augmenter nos 900 membres, car un membre égal huit votes, et l'on doit se préoccuper d'agir au sein d'un esprit d'unité régionale".

M. Brassard révéla aussi que ce nouveau local permettrait au PQ de continuer à vivre toujours en contact avec la base et faciliterait la réunion des comités de finances, de publicité, d'animation, d'organisation, de

documentation et du programme.

Déjà, samedi soir, ce local fort rempli s'animait de la présence de nombreux militants adultes, réunis pour la plupart en couple. Et l'orchestre accompagnait les conversations qui n'étaient pas que politiques.

Autre nouvelle en page 8

## "Chants et danses du monde": initiation aux cultures du globe et hors-d'oeuvre du folklore

CHICOUTIMI — Le spectacle "Chants et danses du monde" a le double mérite d'initier le public à quelques grandes cultures du globe et de lui découvrir un appât pour le folklore.

Les ministères québécois de l'Immigration et des Affaires culturelles ont visé juste avec cette formule de collaboration, dont la première nationale a été présentée, samedi soir, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi.

En plus d'accélérer l'intégration des Néo-canadiens à la vie socio-culturelle du Québec, la promotion de ces deux ministères permet à la Belle Province de mieux connaître ses éléments étrangers avec la culture qu'ils apportent d'outre frontière.

### Incendie, à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Un incendie a détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, une cordonnerie et causé des dommages de plusieurs milliers de dollars à une maison voisine, à Chicoutimi.

Les pompiers de Chicoutimi ont travaillé pendant plus de trois heures avant de maîtriser l'élément destructeur. La cordonnerie appartenait à M. Jacques Bergeron, et était située au coin des rues Lévis et Rivérin, tandis que la maison était occupée par son propriétaire, le notaire Hugues Gagnon, et un locataire, M. Mario Tremblay.

nels ont été greffés à cette équipe transcontinentale, et encore, dans le but de faire un tour du monde un peu plus complet.

### EVENTAIL

Chaque nation a sa culture, chaque peuple a son folklore: deux axiomes qui transpirent à travers "Chants et danses du monde".

Une nation: l'Amérique latine avec ses multiples répliques; quatre pays: l'Espagne, le Portugal, la Chine et la Pologne. Six troupes: "Los Chermus", "Cuadro Andalucia", "Germano Rocha", la "Société culturelle chinoise de Montréal", "Male Mazowzce", et "Biedronki".

Dix-huit pièces: Danse du Lion, Couronnement de l'empereur Tan'g et Danses des rubans, par la Chine; Danse tzigane et Krakoviak, par la Pologne; Fados et ballades traditionnelles par le Portugal; Lagarteranas, Seguidillas Manchegas, La mort d'Antonio El Cambrorio, Cuadro De Lorca, Zapateado et Rumbas flamencas par l'Espagne; et Viracocha, Guanatanamera, Cueca et Huayno par l'Amérique Latine.

Et un ensemble à la touche magique, Patrick Schupp, qui a fait le texte de liaison, la conception du spectacle et la mise en scène.

"Chants et danse du monde", c'est un peu tout cela, mais

c'est aussi beaucoup plus: c'est une cinquantaine d'immigrants québécois voulant fraterniser et composer avec leurs nouveaux compatriotes.

Le public a cette impression de communication avec le danseur ou le chanteur, d'où le folklore étranger vient peut-être de poser les seules fondations vraiment solides de son invasion au Québec et au Canada.

"Chants et danses du monde" est véritablement la formule gagnante; c'est le public qui en a décidé ainsi.

Chaque entité, chaque figurant, chaque pièce respire la beauté, mais parmi les plus appréciées, notons la "Danse des rubans", exécutée par quatre jeunes Chinoises tout à fait charmantes, "Zapateado", la virtuosité et la passion du flamenco espagnol incarnées par Patrick Schupp, et "Krakoviak", danse de Cracovie réunissant une dizaine de ces perles polonaises avec leurs cavaliers tout aussi souples et acrobatiques les uns que les autres.

Au lendemain de cette grande première nationale, le ministre François Cloutier, des Affaires culturelles, n'aura jamais eu aussi raison de dire: "Le Québec, grâce aux différents groupes ethniques qui l'habitent, est devenu une sorte de terre promise de la culture".

Alain BOUCHARD

## Congrès du CRTC, à Chicoutimi

### Le Québec a déboursé \$35,000,000 pour prendre le contrôle des média électroniques

par Bertrand GENEST  
CHICOUTIMI — Il faut trouver un moyen autre que la publicité pour assurer la rentabilité de la télévision par câbles.

— Il y a beaucoup d'insatisfaction de la part des auditeurs présentement pour la radio canadienne.

— Le Canada a un besoin urgent d'une véritable industrie de production pour la radio et la télévision.

— Par suite de la nouvelle loi touchant les capitaux étrangers, il en a coûté plus de \$150,000,000 aux Canadiens pour prendre le contrôle des média électroniques; \$35,000,000 pour le Québec.

— En plus d'offrir les services de spécialistes aux diffuseurs, le CRTC a l'intention de décentraliser davantage son organisation par l'ouverture d'autres bureaux régionaux comme celui de Montréal.

Tels sont les principaux points qui se dégagent d'un colloque de près de trois heures, samedi, à Chicoutimi, où le principal invité était M. Pierre Juneau, président du Conseil de la radio et de la télévision canadienne

(CRTC). M. Juneau, qui assistait ainsi au 17e congrès annuel de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, était accompagné de ses principaux collaborateurs.

Si les exigences touchant le contenu canadien, le thème d'ailleurs du congrès, ne sont pas un problème majeur pour les diffuseurs québécois, tel n'est pas le cas cependant des directives sortant sur les annonces commerciales. Le président du CRTC a été appelé à répondre à plusieurs questions touchant ce dernier problème. Selon certains propriétaires de postes de radio et de télévision, la loi actuelle est trop rigide et le CRTC devrait permettre plus de six interruptions pour les annonces commerciales par heure.

M. Juneau a finalement affirmé que son groupe était disposé à réétudier cette question.

### TELEVISION PAR CABLES

Par ailleurs, le président du CRTC a dit que l'une des principales préoccupations de son organisme aujourd'hui est la télévision par câbles. Il a révélé que 320 dossiers ont été considé-

rés au cours des dernières années, mais qu'il y avait encore plus de 280 demandes de nouveaux permis faites au bureau d'Ottawa.

On sait que le CRTC devait déposer, cet automne, une première ligne de conduite à suivre concernant cette dernière nouveauté dans les média électroniques, mais l'échéance a été retardée d'un an. M. Juneau reconnaît que ce problème de la télévision par câbles est assez complexe et qu'il faut que les discussions se poursuivent avec les intéressés avant d'en arriver à des règlements stricts.

Le problème se pose, selon lui, parce qu'il existe déjà au Canada une industrie florissante de radio et de télévision. "Ca ne serait certainement pas un progrès d'anéantir les postes de radio et de télévision qui ont rendu et rendront services à la population pour plusieurs années à venir".

D'autre part, M. Juneau partage l'avis de l'ACRFT pour défendre, du moins pour le moment, que des réclames publicitaires passent à la télévision par câbles. Il considère que les personnes intéressées à exploi-

ter ce nouveau service doivent trouver un autre moyen pour assurer la rentabilité de l'entreprise et il croit que la solution actuelle, soit la vente du service à des abonnés, est peut-être l'idéal.

### PROPRIÉTÉ CANADIENNE

Par suite de l'adoption de la nouvelle loi limitant à 20 pour cent les intérêts étrangers dans le domaine de la radiodiffusion, le président du CRTC a mentionné que le transfert des capitaux a atteint \$150,000,000 au Canada, un phénomène qu'il croit important pour l'économie canadienne.

Au Québec seulement, ce transfert de propriétés a nécessité un investissement de \$35,000,000, montant qui ne tient pas compte cependant des transactions présentement à l'étude par Famous Players.

M. Juneau croit que la "canadianisation des ondes" sera chose terminée pour décembre 1971.

### INDUSTRIE DE PRODUCTION

Pour les dirigeants du CRTC, l'un des sujets qui doivent le

plus retenir l'attention des intéressés au domaine de la radio et de la télévision, est la mise en place d'une véritable politique de la production au Canada.

M. Juneau a révélé que son groupe va se pencher sérieusement sur cette question et apportera peut-être des projets. Du moins suscitera-t-il la création de nouvelles entreprises qui s'occuperont justement de produire des émissions pour la radio et la télévision canadiennes, et même pour l'étranger, si l'intérêt est suscité.

Ainsi, l'initiative de l'ACRFT de créer sa propre compagnie de disques (ARCB) sourit au président du CRTC, qui souhaite que d'autres efforts du genre se répètent.

### LA RADIO

Au cours de ce colloque de trois heures, on a discuté longuement de la situation de la radio canadienne, et M. Juneau a parlé d'une certaine insatisfaction de la part des auditeurs.

Les congressistes venant de Montréal ont surtout abordé la situation prévalant dans la mé-

trropole canadienne, où l'on compte 19 stations de radio. Ils sont conscients qu'il y a un manque de différenciation entre postes. Les radiodiffuseurs ont avancé l'urgence d'une certaine spécialisation par poste, d'augmenter la fréquence de certains postes, de préparer leurs propres programmes de musique; mais tous ces projets sont présentement considérés à des budgets restreints.

M. Guy D'Arcy, de Montréal, a laissé voir son inquiétude devant la perte par les postes AM de leur auditoire et aussi de la diminution des recettes. Il a même demandé au CRTC d'étudier tous les aspects de ce problème dans le plus bref délai possible.

### NOUVEAU SERVICE

Enfin, M. Juneau a parlé d'un nouveau service de consultation que le conseil va créer prochainement pour venir en aide aux radiodiffuseurs.

Ce service, qu'il a appelé "planing et développement", sera formé de spécialistes qui s'occuperont autant de l'aspect financier que technique des média électroniques.

## La SQ était là: 700 infractions et \$10,000...

ALMA — Les automobilistes qui ont été interceptés, en fin de semaine, pour excès de vitesse ou autres infractions au code de la route devront déboursier plus de \$10,000 en amendes.

L'escouade spéciale de la Sûreté provinciale du Québec pour le radar a exercé son action,

vendredi, samedi et hier, dans le secteur desservi par le poste d'Alma.

Apparemment, le nombre d'infractions dressées par les policiers dépasserait 700, ce qui serait une nouvelle marque. La grande majorité des infractions concernent l'excès de vitesse et l'on sait que l'amende minimum est de \$21 pour ce cas.

### Où étaient peintres et guitaristes!

JONQUIÈRE — De peintres, nenni, de guitaristes pas plus! Mais beaucoup de photographes amateurs, encore plus de curieux.

L'invitation de fin de semaine logée par les dirigeants du Centre culturel de Jonquière était simple en soi: prendre les lieux d'assaut pour se rendre compte sur place de la vie culturelle et artistique.

Nombreux ont été les gens à se rendre sur place pour une promenade en voiture ou encore une balade en montagne. Fort belle en cette période automnale du reste. Mais les artistes n'étaient pas au rendez-vous.

Plus généreuse fut la réponse des jeunes à participer, hier soir, à un dialogue avec les responsables des loisirs et du Centre culturel. Divers problèmes ont été abordés, dont celui de l'accessibilité à la vie culturelle et artistique de Jonquière.

### AUCUN ACCIDENT GRAVE

Cette grande surveillance des routes par les policiers provinciaux semble porter fruits.

Les corps policiers de toute la région ne rapportaient, hier soir, aucun accident mortel. Il y a eu plusieurs accrochages, mais aucun n'a fait de blessés graves.

### Bijoux de moins

JONQUIÈRE — Les enquêteurs de la sûreté municipale de Jonquière tentent d'éclaircir un vol par effraction, perpétré dans la nuit de samedi à dimanche, à la Bijouterie Royale, sur la rue Saint-Dominique.

Les malfaiteurs ont pris la fuite avec plusieurs montres et quelques bijoux pour une valeur de quelques milliers de dollars. Un porte-parole de la sûreté municipale de Jonquière n'a pu déterminer, hier soir, la valeur exacte du vol.

# Accord ou crise . . . ?

Dans quelques heures tout au plus le gouvernement annoncera quelle date il aura choisi pour l'entrée en vigueur de la loi d'assurance - maladie. Cette législation aurait dû normalement s'appliquer dès le premier août. Si, comme on le prévoit, la date sur laquelle le gouvernement arrêtera son choix, est le premier novembre, ce sera un retard de trois mois, retard attribuable à l'opposition d'un groupe de médecins, les médecins spécialistes, qui continuent de mener une bataille rangée afin d'obtenir la reconnaissance du droit au désengagement et de conserver à leur profession le contrôle de l'acte médical.

Sur le premier point, le gouvernement qui dans son projet de loi initial, acceptait le principe du désengagement, selon certaines modalités, avant de l'abandonner face à la résistance des divers partis d'opposition et aux pressions du front commun des centrales syndicales, a une fois de plus, lors de la dernière conférence de presse du premier ministre Robert Bourassa, déclaré qu'il serait inflexible et qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Il a toutefois accepté que les médecins spécialistes aient l'occasion d'expliquer une fois de plus leur position devant une commission parlementaire. Mais impossible de penser que les arguments qu'ils apporteront pourront modifier la position des membres de l'Assemblée nationale et du gouvernement. Sur cet aspect de la loi il est difficile de nier qu'ils ont perdu la partie. Il leur appartiendra de déterminer quelle sera leur attitude au moment de l'application de la loi.

Choisiront-ils de faire la grève? Cela n'est pas impossible. Ce serait une décision regrettable que nous ne saurions approuver, si portés soyons-nous à favoriser la possibilité du désengagement. Seraient cependant bien mal placés de crier au scandale les organisations syndicales, qui, on s'en souvient, n'ont pas hésité à appuyer le personnel des services hospitaliers lors d'une grève prolongée, qui avait tout autant mis en danger la santé publique que pourrait le faire une grève des médecins spécialistes, qui, on en a l'assurance, mettraient sur pied un service d'urgence. Il y aurait cependant cette différence entre les deux grèves, que celle des médecins spécialistes ne s'accompagnerait pas des actes d'intimidation qui avaient marqué celle des membres des services hospitaliers. Nous voyons mal les médecins spécialistes monter le piquet à la porte des hôpitaux et avoir recours à des actes d'intimidation contre le public ou encore contre leurs confrères des autres secteurs de la profession médicale. D'ailleurs, les omnipraticiens ayant déjà accepté les propositions gouvernementales, le public ne serait pas totalement démuné de soins médicaux.

Quant aux autres points encore en litige, ils font l'objet de la médiation entreprise par le juge Monpetit et on peut espérer que celle-ci portera des fruits, soit sur le contrôle de l'acte médical, soit sur la rémunération des médecins. Là encore, les centrales syndicales sont dans une position assez fautive. On ne voit pas comment elles pourraient reprocher aux médecins de chercher à obtenir un palier de rémunération identique ou à peu près identique à celui des médecins de l'Ontario (ils sont même prêts à un niveau de dix pour cent inférieur) quand elles sont les premières à réclamer l'établissement de la parité de salaires à l'intérieur du Québec et souvent même que l'Ontario et les Etats-Unis. Si la parité est un principe acceptable pour eux, elle doit l'être tout autant pour les médecins.

Il n'en reste pas moins cependant que le conflit actuel a assez duré. Un retard de trois mois dans l'application de la loi coûte énormément cher au gouvernement, donc aux contribuables, et prive la population des bénéfices de cette législation. On estime à \$40,000, par jour les dépenses de la Régie de l'Assurance - maladie. C'est donc plus d'un million par mois sans compter la douzaine de millions par mois venant du fédéral dont le Québec est privé parce qu'il n'a pas encore mis en application la loi d'assurance-maladie.

Existe donc une situation qu'on ne peut laisser se perpétuer. Le gouvernement peut difficilement éviter d'agir. Quoi qu'il advienne, il est dans l'obligation de hâter la mise en application de la loi d'assurance - maladie. Il lui restera toujours, si la situation devient réellement grave, le recours à une loi d'urgence ordonnant aux médecins de rentrer dans le rang. On comprend qu'il hésite à envisager cette procédure et qu'il cherchera à l'éviter le plus longtemps possible, mais si les événements devaient l'y forcer, il ne lui serait plus possible de s'abstenir.

Si les médecins spécialistes persistent à réclamer le désengagement, il est évident qu'on s'achemine vers une crise, même si l'on en venait à régler tous les autres problèmes encore en suspens. Rien ne permet de croire qu'ils céderont sur ce point. Ainsi donc le plus qu'on puisse espérer est un compromis plus ou moins boiteux qui permettrait aux deux parties de sauver la face. A-t-on songé à la possibilité d'une entente sur une période d'essai limitée (mettons deux ans) à la suite de laquelle la question du désengagement serait rouverte, l'expérience vécue ayant permis d'en mieux apprécier toutes les implications possibles.

Raymond DUBE

# La science et l'aéronautique

Dans un rapport de 150 pages, le Conseil des sciences du Canada invite à la recherche en aéronautique et au développement des sciences qui lui sont connexes ou qui s'exerceront en relation avec le développement de l'aviation et les autres domaines de l'exploitation et de l'usage de l'espace aérien. Tout d'abord, il insiste sur le rôle que l'aviation et l'industrie aéronautique joueront au cours de la prochaine décennie et des autres qui suivront, dans la mise en valeur des richesses naturelles du Canada, pays aux proportions immenses.

Par ailleurs, orientation des travaux de recherches, formation du personnel volant, centre de médecine aéronautique, centres spécialisés en recherche aéronautique dans les universités canadiennes, tels sont les sujets traités qui font l'objet de cette étude. Les recommandations se fondent sur les prévisions du parc aéronautique d'ici 1980 tant au Canada qu'aux Etats - Unis, puisque les deux pays auront forcément des relations de plus en plus liées par-dessus la frontière. Selon le CSC, en 1980, il y aura au Canada 17,500 appareils en service et aux Etats - Unis 250,000. Dès lors, il y aura un marché, un va - et - vient de relations commerciales de plus en plus intenses dans ce domaine.

Le Conseil s'inquiète de certains problèmes actuels; il y en a et celui de la production n'est pas le moindre, comme on sait. Il est donc important de voir où seront les débouchés, ce qu'il faut produire, ce qu'il conviendra le mieux de mettre en service au Canada et ce qui devra être abandonné en cours de route. Les recherches sont importantes aussi bien dans le domaine de l'aviation civile que celui de l'aviation militaire.

Sur le plan civil, l'aviation commerciale évolue rapidement, mais il est important de ne pas se tromper sur le genre d'évolution. On peut citer le cas du "Concorde" franco - britannique; il est connu que la France comme l'Angleterre se posent de plus en plus de questions à son sujet et ils vont même jusqu'à se demander s'ils n'ont pas englouti des millions inutilement. Ces deux pays se sont peut - être trop hâtés tout en rencontrant trop de difficultés en cours de route tout en parachèvement de cet appareil qui n'est encore qu'au stade expérimental et qui ne pourra rien rapporter avant plusieurs années. Qui sait si l'exemple de l'URSS ne les a pas entraînés trop loin à cet égard?

Sur le plan militaire, l'aviation a certes un droit d'aînesse, mais l'avenir ne sera peut - être pas axé essentiellement sur l'avion. D'autres méthodes militaires sont en cours de développement, qui vont probablement bouleverser l'aéronautique de défense. C'est donc dire que les recherches dans ce secteur seront loin d'être inutiles et qu'il faudra mettre sur pied des industries qui construiront autre chose que des avions. Aussi parmi les principales recommandations du Conseil des sciences, il faut noter celle qui préconise la création d'un conseil de la recherche et du développement en aéronautique. C'est lui qui devra être chargé de prévoir les orientations de

l'avenir. C'est lui qui devrait empêcher les gouvernements comme les industries de se mettre les pieds dans les plats et leur permettre d'allier l'audace à la prudence.

En quelque domaine que ce soit, il ne faut pas partir en peur et il faut garder sa ligne de visée sans se laisser distraire par les sollicitations impetives à droite ou à gauche. Est-ce plus vrai dans le domaine du voyage aérien qu'ailleurs? On ne sait pas et la science devrait pouvoir aider à le savoir. Il ne faudrait pas que les recherches, même de l'Etat, aboutissent dans l'air à des affaires comme celle du turbopropulseur sur rail au Canada. Domenach écrivait récemment: "On se jette dans des entreprises inconsidérées dont on s'aperçoit ensuite que le coût est double ou triple du budget prévu. Mais qui oserait encore rappeler aux responsables les prévisions faites pour le Concorde?... Corriger patiemment nos déficiences au lieu de lancer périodiquement à la face du monde quelques inventions tapageuses que d'ailleurs nous ne réalisons pas. L'aérotrain n'est encore qu'un timbre-poste..." Ce que l'auteur dit pour la France vaut aussi pour les scientifiques du Canada; notre turbopropulseur n'a même pas encore eu l'honneur d'un timbre-poste!

A. TREMBLAY

## l'opinion du lecteur

### Ecole de volonté

Il serait certes urgent de supplier le Gouvernement du Québec de construire des écoles de volonté; car nos écoles actuelles s'occupent, avec raison, de l'intelligence, de la sensibilité voire même de la sexualité, mais elles oublient dangereusement la

#### VOLONTÉ.

Autrefois on demandait aux enfants de petits sacrifices volontaires et libres, chaque jour; cette pratique très louable, en plus de son aspect chrétien, avait comme merveilleux résultat la formation de la volonté.

La nouvelle catéchèse aurait un beau rôle à jouer dans ce domaine... L'enfant ne rencontrera pas seulement des fleurs et de l'amour dans la vie... il devra faire face aux épreuves, à la souffrance et à la mort. Le préparons-nous?

N'oublions pas que volontaire signifie vigoureux, ferme, tenace, résolu, énergique, de bon cœur; le contraire est mou, indolent, découragé, lâche, pares-

seux, fénéant voire même sans cœur. N'oublions pas que le seul moyen naturel de développer sa volonté (neur importe son âge) est de poser des actes de volonté, surtout des actes libres et personnels.

N'oublions pas que les piliers de la société sont des volontaires énergiques et tenaces.

N'oublions pas que c'est dans la volonté que vivent l'amour véritable et la liberté véritable, la volonté est plus forte que la mort.

N'oublions pas que la volonté parce que spirituelle a une capacité sans limite, faite pour l'Infini.

Il serait souhaitable d'avoir certains exercices militaires (comme la marche) dans nos écoles; qu'en penses-tu? La culture de l'intelligence ne doit jamais être séparée de la culture de la volonté; qu'en pense-tu?

Lucien Nadeau, Saint-Damien, Bellechasse, Québec.



Avec cette forme qui ressemble à un Q, aucun doute on est au pays du Québec. Dans le cercle, pointe le clocher de l'église de Neuville.

(Photo Yves Tessier)

## au fil de la pensée

# Une bonne imitation d'une marionnette

WASHINGTON (CP) — Si, comme le prétendent ses critiques, le vice-président Nguyen Cao Ky du Sud-Vietnam n'est rien qu'une marionnette, il faut admettre qu'il est une bonne imitation d'une marionnette qui serait devenue maîtresse de ses propres cordelettes.

Car, à moins de quelque compromis de dernière heure pour sauver la face, Ky semble vouloir se rendre à Washington en dépit du désaccord glacial du président Nixon et de Thieu, du Sud-Vietnam.

Ce sera le 3 octobre prochain, à l'occasion de la "Marche pour la Victoire" organisée par le Rév. Carl McIntire, fondamentaliste et prédicateur de la droite à la radio.

McIntire, qui a accusé le gouvernement Nixon de faire preuve de mollesse à l'endroit du communisme et d'avoir énoncé sa politique de "Vietnamisation" pour en faire un moyen de liquider l'effort américain au Vietnam, s'est rendu à Saigon pour inviter Ky à se joindre à lui dans cette manifestation.

C'est un secret de polichinelle que la Maison Blanche est fermement opposée à cette visite. Même le Révérend McIntire a reconnu "que des pressions s'exerçaient au secrétariat d'Etat" pour inciter Ky à contremander son voyage.

#### VOYAGE PROFITABLE?

A Saigon, des amis de Thieu seraient convaincus que Ky juge cette visite comme un geste politiquement profitable et de nature à servir ses ambitions dans la course pour recouvrer la présidence.

De plus, il serait fort impensable que Nixon ou Thieu dénoncent publiquement ce qui, après tout, n'est qu'une visite particulière d'un vice-président à un ami et à un allié.

Comme Ky l'a lui-même fait observer, personne n'avait invité le vice-président Spiro Agnew à se rendre à Saigon. Spiro Agnew s'est rendu dans la capitale sud-vietnamienne de son propre chef.

Mercredi, à Indianapolis, le vice-président Agnew a déclaré que la visite de Ky ne répondrait pas à un "but utile,

qu'elle pourrait être une erreur". La Maison Blanche n'est pas allée plus loin dans sa désapprobation du projet de Ky.

La visite et la marche pour la victoire surviendront à un moment particulièrement inopportun, soit durant les pourparlers de paix un peu plus sérieux de Paris et alors que se poursuit le retrait graduel des forces américaines de la guerre au Vietnam.

#### JUSQU'À LA VICTOIRE

Selon la philosophie de guerre du Révérend McIntire, les Etats-Unis, au lieu de se retirer du Vietnam, devraient y demeurer et triompher par l'emploi intensif de la force militaire conventionnelle.

Quant à Ky, les autorités américaines craignent que sa participation à la "Marche pour la Victoire" ne provoque des contre-manifestations et autres formes de violence imprévisibles.

Des hippies et autres adversaires de la guerre ont pris la décision d'être là et de tenter "d'arrêter" Ky comme criminel de guerre.

Ky, qui est un personnage flamboyant qui vit sur une haute échelle, a toujours été un objet d'embarras pour les autorités américaines.

Son style "playboy", joint aux accusations selon lesquelles il aurait parfois joué des rôles douteux, a toujours semblé détonner quand il se projetait sur l'arrière-scène d'un pays tourmenté et éprouvé par la guerre.

Bien qu'il ait abandonné son uniforme de capitaine d'aviation, sa casquette noire de baseball et son écharpe de couleur lavande pour adopter une tenue plus disciplinaire, il est revenu récemment sous le feu des projecteurs de l'actualité, après une période d'un retrait de la scène publique qu'il s'était imposé à la suite de sa chute de la présidence.

Réduit à un personnage de cérémonie à la vice-présidence, il est encore considéré comme un ambitieux candidat à la présidence. Comme l'a dit un haut fonctionnaire de Saigon:

"Le président Thieu s'inquiète tout autant de Ky que du Vietcong."

# L'informatique du CEGEP de Jonquière

M. G.-E. Carrier, secrétaire trésorier, Ville d'Arvida.

Commentaires sur l'article paru dans le journal Le Soleil en date du 1er septembre 1970 et intitulé: "Arvida est le théâtre d'incidents étranges".

Le présent mémoire veut apporter des éclaircissements sur les affirmations publiées dans l'article mentionné en titre relativement au travail exécuté à date par le service de l'informatique du CEGEP de Jonquière pour le compte de la Ville d'Arvida suite à l'entente intervenue en juin dernier.

1— Erreurs apparaissant sur le document devant servir aux énumérateurs lors du recensement municipal.

Il fut convenu avec le service de l'informatique que ce document serait préparé à partir du recensement de l'année 1969 en codifiant certaines informations pour augmenter l'efficacité du système. Le document de base au départ contenait un certain nombre d'erreurs, telle la date d'arrivée à Arvida des parents qui avait été répétée aux enfants, ce qui produisait dans certains cas des erreurs semblables à celles mentionnées dans le deuxième paragraphe de l'article. A noter ici qu'il n'y a aucune responsabilité de la part du CEGEP.

Il avait été convenu également que le document de travail serait employé sans avoir été vérifié de part et d'autre puisqu'il devait faire l'objet de

corrections lors de l'énumération des citoyens d'Arvida. Comme conséquence de cette décision, nous avons relevé un certain nombre très acceptable d'erreurs provenant de la codification (travail exécuté par les employés de la ville), de la perforation des cartes (travail exécuté par le service de l'informatique) et de la répétition d'erreurs apparaissant sur le document de base (travail exécuté par les énumérateurs du recensement de l'année 1969). Pour appuyer le qualificatif "très acceptable" mentionné ici, je vous invite à consulter ledit document qui est beaucoup plus propre, plus lisible et contient beaucoup moins de fautes d'orthographe que le recensement de 1969, même s'il s'agit seulement d'un document de travail.

Nous sommes donc déjà assurés que le document officiel qui sera imprimé à la suite des corrections apportées par les énumérateurs et de la vérification effectuée par les employés de la ville sera d'une très grande

#### 1— TEMPS ORDINATEUR

Il n'en coûtera aucun cent supplémentaire à la ville pour le travail effectué lors de l'implantation du système puisque le prix convenu est un montant fixe de \$4,350 et non de \$5,000, tel que mentionné dans l'article. Quant aux coûts futurs, il faudra attendre la mise en marche du système au complet pour constater sa rentabilité et la dif-

férence entre les coûts prévus et les coûts réels.

A date, nous devons nous réjouir que le service de l'informatique du CEGEP, avec la coopération des employés de la ville, ait rencontré la première échéance malgré le temps relativement court qu'il avait à sa disposition pour effectuer ces travaux.

#### 2— INFORMATIONS DE BASE A JONQUIÈRE — FUSION AVEC LA CITE DE JONQUIÈRE

L'intégrité de la direction du CEGEP, organisme régional, est hors de tout soupçon. Il est trop facile et très dangereux d'émettre de telles affirmations gratuites.

#### 3— LES EMPLOYÉS DE LA VILLE, DES PORTEURS D'EAU!

L'élimination de tâches routinières, telles le calcul des consommations d'eau, la séparation

de factures, etc., ne produit pas des porteurs d'eau mais permet plutôt l'utilisation de la main-d'oeuvre à des tâches plus variées.

#### CONCLUSION

La publication de cet article constitue une attaque sévère et injustifiée contre le travail effectué par le CEGEP pour le compte de la Ville d'Arvida, attaque qui peut ternir la réputation de cet organisme. A titre de surveillant du travail exécuté par le service de l'informatique du CEGEP de Jonquière, je suggère que cette confiance soit endossée par les autorités municipales et formulée publiquement afin de réparer au moins en partie le tort causé à cet organisme.

Respectueusement soumis, Pierre Quintal, assistant-secrétaire-trésorier

## L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit de choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs. Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

# Plusieurs jeunes de Chicoutimi-Nord ouvrent grand les yeux devant le triporteur à moteur!

par Gilles PARADIS

**CHICOUTIMI-NORD** — Un petit véhicule, genre triporteur, mais actionné par un moteur de sept forces fait l'envie de bien des jeunes, à Chicoutimi-Nord.

Gaby Boivin, un camelot du Soleil depuis trois ans, voudrait bien livrer ses journaux avec son véhicule nouveau style mais les rues accidentées de Chicoutimi-Nord ne le lui permettent pas. D'ailleurs, son père préfère que ce joujou ne soit employé qu'en sa présence, en raison de son jeune âge.

M. Jean-Noël Boivin, de la rue Roussel, a fabriqué ce genre triporteur, propulsé par une hélice d'avion. Il lui a donné le nom de "air-car".

"L'air-car" pèse 240 livres et sa conception est simple, en soi. La partie avant est celle d'une bicyclette et l'arrière, sur deux roues, est surmontée d'une cage protectrice.

Le moteur du "air-car" en est un de souffleur à neige auquel l'inventeur a ajouté un arbre de couche pour actionner l'hélice d'avion.

"Quand je le remettrai pour l'hiver, je remettrai le moteur sur la souffleur. C'est aussi simple que cela".

Professeur en soudure à l'Institut de technologie de Chicoutimi, M. Jean-Noël Boivin a imaginé de toutes pièces ce véhicule, mettant environ une soixantaine d'heures à en tracer les plans. Il a fallu quelque 40 heures pour le monter.

"C'est l'intérêt de mon fils pour l'aviation qui m'a incité à lui fabriquer un véhicule propulsé par une

hélice, nous a-t-il confié. Depuis son jeune âge, il est fasciné par les avions et j'ai voulu lui montrer le principe d'un moteur d'avion par un exemple concret".

**SON FONCTIONNEMENT**

Aucune commande n'est rattachée aux roues de "l'air-car". Seule l'hélice le fait avancer. Le jeune Gaby Boivin estime que son véhicule peut filer à 42 ou 43 milles à l'heure quand il le conduit. Si c'est un adulte qui est aux commandes, la vitesse est réduite à 38 mph.

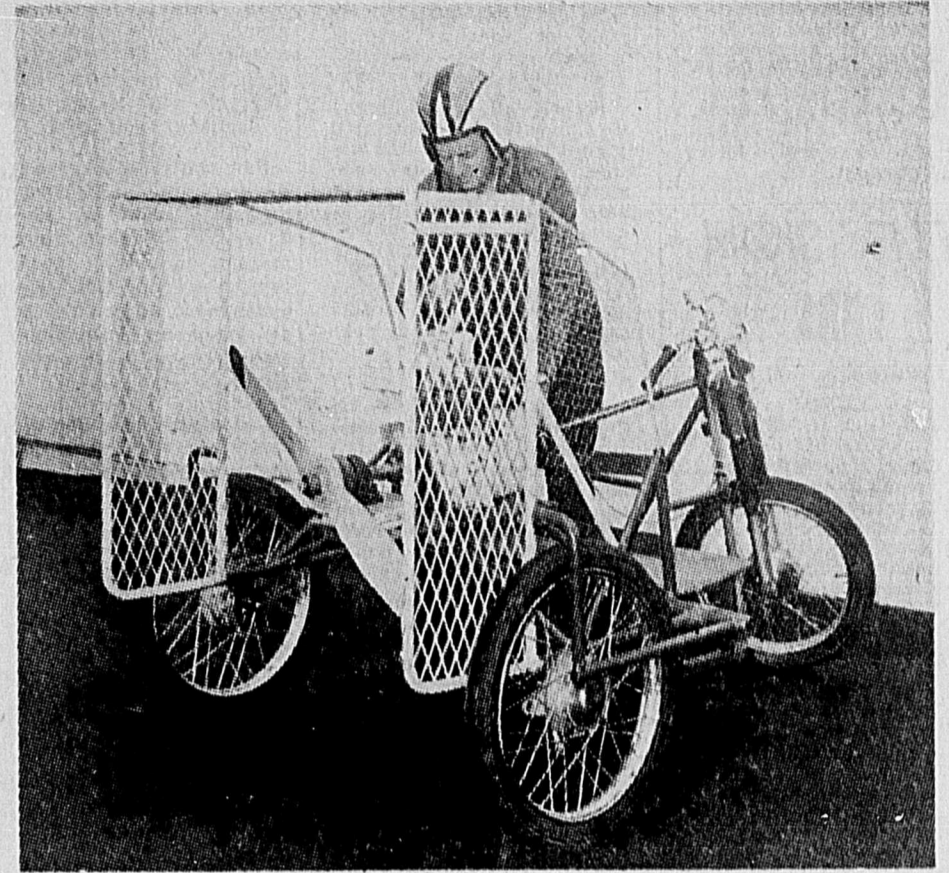
Le système de frein est peu compliqué, c'est celui d'une bicyclette. Pour freiner, le conducteur diminue la portée de l'essence et applique les freins. Si le véhicule va à 38 mph, il arrête sur une distance de 20 à 25 pieds.

Gaby Boivin est emballé par son petit véhicule. Il considère qu'il n'est aucunement dangereux. "Il peut difficilement renverser et peut prendre un virage de 80 degrés.

Son père ajoute que le véhicule est large et que son centre de gravité est bas. "L'hélice, par son inclinaison, entraîne un mouvement gyroscopique, dit-il. Ça le stabilise".

Le jeune camelot du Soleil parle d'abondance de son "air-car". "Quand je le conduis, je porte un casque protecteur. J'ai l'impression d'être un pilote de courses. Mes amis aiment aussi le conduire et ont les mêmes sensations que moi".

Du côté manipulation, Gaby estime qu'il peut facilement éviter une embûche qui apparaît à une vingtaine



**LE "AIR-CAR"** — C'est un genre triporteur propulsé par une hélice d'avion et actionné par un moteur de 7 HP. Gaby Boivin, son propriétaire, âgé de 13 ans, un camelot du Soleil, verrait là un excellent moyen pour livrer ses journaux mais les rues accidentées de Chicoutimi-Nord ne lui permettent pas de le faire. Son père, M. Jean-Noël Boivin, a conçu et fabriqué ce joujou très original.



**PISCINE FUTURISTE** — Après avoir construit lui-même une tente-roulotte il y a quelques années, M. Gérard Auger, d'Arvida, décidait en 1970, d'entreprendre l'érection de ce dôme.

## Pour abriter une piscine, rien de tel qu'une réplique du pavillon américain de TDH

par Gabriel BERBERI

**ARVIDA** — Tout est possible aux bricoleurs qui ont preuve de ténacité, y compris la prolongation des jouisseurs de l'été, une saison qui ne séjourne pas suffisamment de temps au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Gérard Auger, un Arvidien domicilié au 322 de la rue Liri, vient de réussir le tour de force, en construisant de ses mains un abri avant-gardiste pour sa piscine extérieure.

Cette structure légère, de forme très élégante, et qui

a déjà attiré plusieurs curieux dans la cour-arrière de la propriété des Auger, tient principalement son originalité du fait qu'elle reproduit fidèlement des éléments miniaturisés du pavillon américain à Terre des Hommes.

Il faut d'ailleurs préciser que M. Auger a utilisé des plans de M. Buckingham Fuller, publiés dans une édition de 1966 du magazine mensuel Popular Science, pour confectionner le dôme transparent recouvrant maintenant la piscine familiale. M. Fuller est celui qui a conçu l'immense

bulle des Etats-Unis à l'exposition universelle de Montréal, en 1967, et développé l'application des principes géométriques en architecture.

Le dôme réalisé par M. Auger durant ses heures de loisirs au cours de l'été, a un diamètre approximatif de 30 pieds et une hauteur de 11 pieds.

Les nombreuses cellules triangulaires de la coupole sont fabriquées de languettes de bois et renferment un fort tissu de vinyle. Quelques volontaires dévoués ont une certaine habileté mettent environ six heures pour assembler l'ouvrage.

Lors d'un entretien, M. Auger signale qu'il a l'intention l'an prochain, d'employer des bandes d'aluminium en guise de charpente, matériel beaucoup plus solide offrant une meilleure résistance aux bourrasques de vents et autres intempéries.

Les règlements municipaux actuellement en vigueur à Arvida interdiraient cependant l'établissement permanent de ces structures. Mais il s'agit cependant d'une construction unique dans l'histoire de la municipalité.

Quoi qu'il en soit, les Auger, qui ont dépensé environ \$200 sur ce projet, continuent de goûter aux joies aquatiques, le dôme permettant de maintenir l'eau de la piscine à un degré confortable, indépendamment du temps qui règne à l'extérieur.

Les trois enfants Auger n'en demandaient pas plus à l'ingéniosité du paternel, un employé de l'Alcan à Arvida.

## on parle de vous

### La radio et la télévision

Deux représentants de la région sont membres du Conseil d'administration de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française. M. Paul-J. Audette, du poste CPM-TV de Chicoutimi, a été élu à la vice-présidence pour la section de la télévision, tandis que M. Lionel Tremblay, du poste CFGT d'Alma, a été choisi directeur. Un ancien citoyen d'Alma fait aussi parti du conseil d'administration de l'ACRTE. Il s'agit de M. France Fortin, qui travaille présentement à CFCM-TV de Québec.

### La garde Saint-Louis

M. Germain Larouche a été élu président de la Garde Saint-Louis de Chambord pour l'année 1970-71. Les autres membres du conseil de direction sont MM. Roland Ménard, vice-président; Jean-Paul Larouche, Florent Gagnon, Dollard Boly, Alexis Bouchard, Claude Joncas et Victor Deschênes, directeurs; Bernard Bédard, secrétaire-correspondant; Jean-Eudes Harvey, secrétaire-trésorier; Léo Tremblay, publicitaire, et Marcel Ménard, commandant.

### Voyage de Mgr Marius Paré

L'évêque du diocèse de Chicoutimi participera à l'assemblée régulière des évêques du Canada, qui se tiendra à Ottawa, du 5 au 9 octobre. Parmi les points qui seront étudiés durant ces journées, on remarque la question des déclarations publiques, la répartition du clergé dans le monde, les quêtes nationales et diocésaines, la prêtrise, les mariages mixtes et le Synode de 1971, de Rome.

### Les administrateurs agréés

M. Marcel Girard, de Chicoutimi, a été reporté à la présidence de la Corporation des administrateurs agréés du Québec, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour l'année 1970-71. M. Laurier Savard, d'Alma, occupera la vice-présidence aux activités professionnelles, et, M. Charles Allard, de Chicoutimi, à la vice-présidence aux affaires sociales. M. Rémi Fournier, de Chicoutimi, en est le nouveau trésorier, alors que M. Guy Gaudreault, de Jonquières, agit à titre de secrétaire. La section régionale élabore présentement un programme-cadre sur les relations à établir entre la corporation et les institutions d'enseignement.

### Gagnants

M. Padou Martel, du 740 de la rue Fortin, à Alma, est le gagnant de l'une des deux automobiles 1970 dont le tirage, organisé par l'Association provinciale des services de l'automobile, a eu lieu, en fin de semaine, à Chicoutimi, lors du congrès annuel de ce groupement.

L'autre voiture fut méritée par M. Réginald Grondin, de Granby, lui-même détaillant d'essence et participant au congrès de fin de semaine, à Chicoutimi.

Deux téléviseurs couleur ont également été décernés.

M. Martel le premier gagnant, d'Alma, est à l'emploi de l'Atelier mécanique d'Alma.

### Séparation prochaine?

**ROME (AFP)** — Le duc Amédée d'Aoste et Claude de France, fille du comte de Paris, mariés depuis 1964, se sépareraient prochainement, a rapporté samedi la presse italienne. Selon l'hebdomadaire "Stop" de Milan, les deux époux, dont la séparation aurait été motivée par "une incompatibilité de caractère" doivent comparaître le 2 octobre devant le tribunal de Florence.

Le duc Amédée d'Aoste est absent depuis plusieurs semaines de la villa "Il Borro", sa

résidence habituelle à San Giustino Valdarno (Toscane). A la résidence de sa mère, près de Loro Ciuffenna, on indiquait cependant qu'il devait rentrer samedi soir à San Giustino Valdarno.

Le duc Amédée d'Aoste, qui appartient à la branche cadette de la Maison de Savoie, et Claude de France, s'étaient mariés le 22 juillet 1964 à Cintra, au Portugal. Ils ont trois enfants, dont le plus jeune est âgé d'un an.



**Tirez plein parti de votre réunion de Montréal**

Épargnez un temps précieux en tenant vos réunions d'affaires au Montréal Aéroport Hilton, à 40 minutes (durée du vol) seulement de Québec. Même votre personnel de Montréal y gagnera en s'éloignant du téléphone et des activités de bureau.

Le Montréal Aéroport Hilton s'y connaît en réunions d'affaires et en congrès. Il peut accommoder jusqu'à 350 personnes. Salles spacieuses et restaurants de première classe. Téléphone: 514/631-2411.

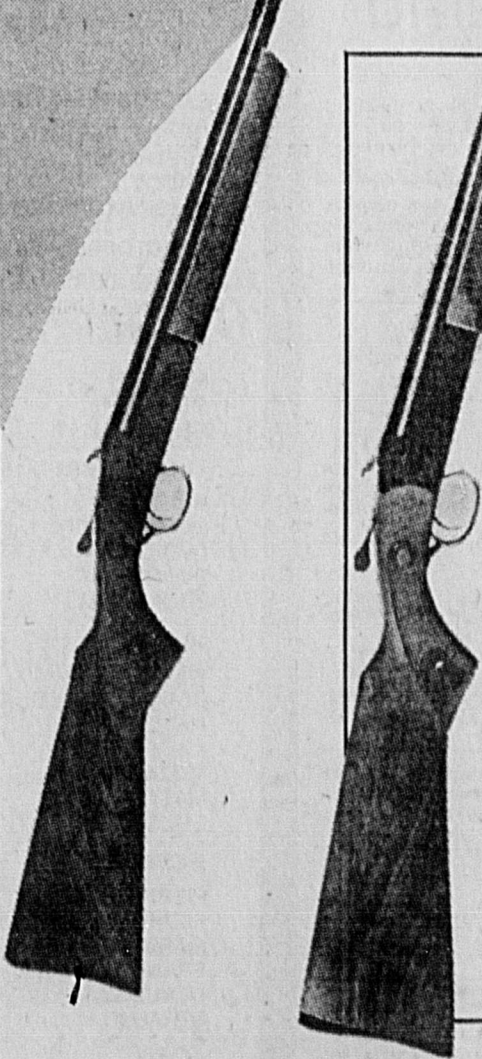
Administré par Hilton Canada Ltée. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth (hôtels du CN).



## PRET!.. POUR LA CHASSE

Pour un équipement complet et de qualité, notre département de sport vous offre un vaste choix d'articles de chasse à meilleur prix.

**FUSILS**  
CALIBRE 410  
**\$ 35.95**



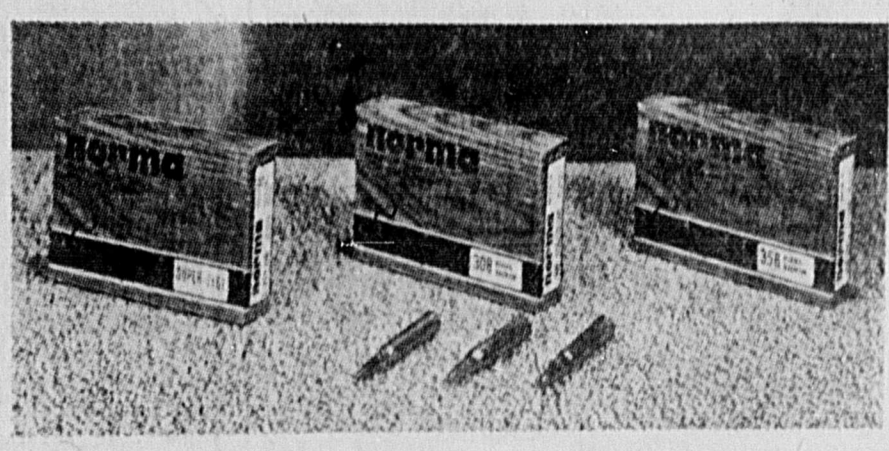
**Fusils**  
CALIBRE 12  
**\$ 35.95**

**SUPPORTS**  
POUR MIRES  
TELESCOPIQUES  
**\$12.95**  
LES 2...

**SUPPORT A FUSILS**  
**\$9.87**

**APPEAU**  
(pour appel du canard)  
**\$1.99**

**MIRES TELESCOPIQUES**  
**\$54.95**



**CARTOUCHES** Magnum 308 et Winchester 308

Nous avons: poignards, étuis à fusil, ensemble complet pour nettoyer votre fusil, etc...

**Woolworth**  
Rue Racine, Centre-Ville, Chicoutimi  
**ACHETEZ A BON COMPTE ET DITES PORTEZ A MON COMPTE**

Aujourd'hui

CONVOICATIONS —

ARVIDA
Jeune chambre — L'assemblée générale de la Jeune chambre d'Arvida aura lieu ce soir à 19h30, au local du Foyer des loisirs.

CHICOUTIMI

Comité des loisirs — Ce soir, entre 6h30 et 8h, des jeunes de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce passeront vous tendre la main pour permettre à votre comité des loisirs d'établir ses plans et priorités pour la nouvelle saison d'activités.

Serena — L'équipe Serena de Chicoutimi annonce qu'il y aura une soirée d'information en régulation des naissances, ce soir, à 20h, à la salle Bégin, sous-sol de la cathédrale, à Chicoutimi.

JONQUIERE

Club Châtelaine — Le Club Châtelaine de Jonquière recommencera ses activités mercredi le 30 septembre à 19h30, par un souper-causerie, au restaurant Gosselin, à Jonquière.

Ligue des Citoyennes — Les membres de la Ligue des Citoyennes de Jonquière sont convoqués pour leur soirée d'élections qui aura lieu ce soir, à 20h, dans le gril de l'hôtel Le Marquis, à Jonquière.

Filles d'Isabelle — Ce soir, à 20h, au sous-sol de l'église Saint-Georges de Jonquière, réunion des Filles d'Isabelle. Il y aura élection d'un conseil d'administration sous la présidence de Mme Alida Tremblay, député régent.

CLINIQUE POUR DEMAIN

Albanel — Clinique D.C.T. polio, et rougeole, à 15h. Chicoutimi — Clinique de vaccination et d'immunisation anti-D.C.T., polio, rougeole et varicelle au Centre paroissial de 14h à 15h.

Chicoutimi — Clinique de vaccination et d'immunisation anti-D.C.T., polio, rougeole et varicelle à l'école Saint-Coeur-de-Marie, Côte de la Réserve, de 14h à 15h.

Chicoutimi — Clinique de radiographie pulmonaire à l'Unité Sanitaire de 9h à midi et de 13h30 à 16h.

MARDI

Chicoutimi — Clinique anti-typhéridienne à l'hôpital de Chicoutimi, Inc., tous les mardis de 10h à midi. Entrée: Portes des cliniques externes, local 216.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs et les étudiants du CEGEP, à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi, tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h30 à 11h30.

Girardville — Clinique D.C.T., polio et rougeole à 14h. Jonquière — Clinique de puériculture et d'immunisations, D.C.T., polio, antivaricelle, rougeole, à la salle paroissiale, pour les paroisses de Saint-Dominique et de Saint-Albert - le-Grand de 14h à 15h.

Jonquière — Clinique de puériculture et d'immunisations, D.C.T., polio, antivaricelle, rougeole à l'École Saint-Jean - Baptiste, pour les paroisses de Saint-Georges et de Saint-Raphaël.

MAREES POUR DEMAIN

Sept-Îles — La marée sera haute à 01h45 (8'2") et basse à 08h00 (1'6"). Elle sera à nouveau haute à 12h50 (8'0") et basse à 20h05 (9").

Port-Alfred — La marée sera haute à 02h00 (16'4") et basse à 08h05 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 14h20 (13'0") et basse à 20h15 (2'6").

Chicoutimi — La marée sera haute à 02h10 (14'3") et basse à 09h10 (2'7"). Elle sera à nouveau haute à 14h30 (14'1") et basse à 21h20 (2'4").

NOS BUREAUX CHICOUTIMI
242 ave Rivierin
Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922
Annonces classées 549-9111
Abonnements 549-1255

ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 549-1922
Abonnements 549-1255

JONQUIERE
304 St-Hubert
Rédaction Tél.: 547-1060
Publicité 547-3112
Abonnements 547-3112

ALMA
205 Sacré-Coeur
Rédaction
Le jour Tél.: 662-5732
Publicité
Le jour 662-7645
Abonnements 662-5176

ROBERVAL
419 St-Joseph
Rédaction Le jour et le soir, tél.: 275-2051
Abonnements 275-2934
Publicité le jour 662-7645

DOLBEAU
Abonnements 276-1446
Rédaction 276-1672
Publicité le jour 662-7645

LA BAIE - PORT-ALFRED
RIVIERE-DU-MOULIN
110 Ste-Suzanne
Rédaction Tél.: 544-4776
Abonnements 549-1255
Publicité le jour 549-1922

Le secteur du Lac-Saint-Jean dispose d'un plus grand nombre d'hôtels et de motels que celui du Saguenay

JONQUIERE — C'est le secteur du Lac-Saint-Jean qui dispose, dans la région, du plus grand nombre d'hôtels et de motels, 64, et partant, d'une quantité de logements plus considérable pour les touristes que le Saguenay, soit 1,416.

Par contre, au Saguenay, partie de la région beaucoup plus urbanisée que le Lac-Saint-Jean, les 43 hôtels, motels et maisons de pension qui s'y trouvent, possèdent 1,077 chambres exactement, soit une moyenne de logements disponibles par établissement légèrement plus élevée.

Ces statistiques les plus récentes de l'industrie hôtelière régionale proviennent d'une syn-

thèse effectuée par le Soleil du Saguenay - Lac-Saint-Jean, à partir de renseignements publiés dans la première édition de Hôtels du Québec, guide touristique maintenant en circulation sur tous les continents.

L'ouvrage en question, que les hôteliers de la région sont pratiquement encore les seuls à connaître, a soulevé de nombreuses critiques dans toute la province. Plusieurs commerçants ont exprimé un vif mécontentement en prenant connaissance de la classification de leur établissement approuvée par les inspecteurs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et prétendant que ce verdict chasserait les clients plutôt qu'en attirer de nouveaux.

D'autres ont déploré l'imprécision des renseignements inscrits dans le guide: erreurs, oublis, etc. Ce qui, selon eux, cause un grave préjudice aux hôteliers.

KENOGAMI A ANNEXE JONQUIERE

Ces doléances s'avèrent dans plusieurs cas, et à titre d'exemple, on peut signaler que le guide d'induit en erreur les visiteurs qui se rendent au Saguenay, puisque tous les hôtels de Jonquière sont des établissements de Kénoami pour l'étranger qui consulte le répertoire.

Voici un sommaire des renseignements véhiculés par le guide provincial et se rapportant aux différents hôtels de la région:

Table with 5 columns: Catégorie, Nom, Classe, Chambres, Prix. Lists hotels like Hôtel Côté, Hôtel Perron, Auberge Marco, etc.

Dans cette liste complète des maisons hôtelières du Saguenay, telle qu'elle apparaît dans le nouveau guide, les (o) représentent en réalité de petits triangles du bouton. L'établissement qui possède le maximum de ces signes, soit cinq peut fournir l'hébergement, les petits déjeuners, la restauration complète, et est en mesure de préparer des banquets, des réceptions et des congrès.

Certains de ces services n'existent pas quand les (o) sont en moins grand nombre.

La classification elle-même, est indiquée dans le présent tableau par un ou plusieurs f., mention correspondant aux fleurs de lys du guide. Plus il y a de fleurs de lys, plus l'hôtel est soigné et remarquable dans ses services. Une seule fleur de

lys signifie, d'après le guide, que l'établissement est modeste et une demie (1/2 f.) laisse entendre que l'hôtel est doté d'un strict minimum.

Les trois tirets consécutifs (—) dans la colonne "classe" démontrent, toujours d'après le guide, que la maison en question ne répond pas à l'une ou l'autre des exigences sanitaires de l'inspection.

La cote des hôtels du Lac-Saint-Jean est la suivante:

Table with 5 columns: Catégorie, Nom, Classe, Chambres, Prix. Lists hotels like Hôtel Lemay, Hôtel Hébert, Hôtel St-Jérôme, etc.

De retour au bercail, des journalistes français vanteraient les affraits touristiques régionaux

ARVIDA — Si l'on s'en remet aux commentaires entendus, hier, à Arvida, plusieurs grands quotidiens français feront bientôt les éloges touristiques de la région Saguenay - Lac - Saint-Jean, sans savoir toutefois de quelle façon seront faits ces éloges.

Car, plusieurs de la vingtaine de journalistes français qui ont visité Arvida, hier, dans le programme d'une tournée provinciale d'information, ont indiqué que les sites touristiques étaient "sur place, mais que l'exploitation semblait relativement faible".

Les scribes ont pris le déjeuner au Manoir du Saguenay, en compagnie de membres du conseil municipal d'Arvida, en plus de visiter brièvement la centrale hydraulique de Shipshaw et de parcourir rapidement quelques rues de Jonquière et d'Arvida.

Les visiteurs se sont dits impressionnés tout autant par la beauté des paysages que par l'architecture de certains édifices, notamment de l'église Saint-Mathias, d'Arvida.

La compagnie Air France, responsable du voyage, se montre intéressée à organiser d'autres voyages touristiques semblables, quoique sa représentante, qui accompagnait les visiteurs, n'ait pas donné de précisions à ce sujet.

Le maire Francis Dufour, qui eut à brosser un bref tableau

historique, géographique et socio-économique de la ville d'Arvida, a révélé qu'un semblable événement ne pouvait être que bénéfique pour la région, du point de vue touristique.

"Même si la visite de ces journalistes français dans la région fut passablement courte, a-t-il dit, tout ce que nous pouvons en récolter est une bonne publicité, volumineuse ou pas".

"Quoi qu'il en soit, a conclu M. Dufour, nos visiteurs nous ont promis de nous expédier les découpures des articles publiés sur leur passage au Saguenay - Lac - Saint - Jean. J'ai bien hâte de voir si la promesse sera tenue".

Ajoutons que MM. Ernest Moisan, représentant du ministère du Tourisme, et Jean Lafamme, délégué régional de ce ministère, accompagnaient les

visiteurs dans leurs déplacements.

Cinéma

ALMA: Jusqu'au 29 sept incl.: "A plein tube" 6h30, 9h25; "Au paradis à coup de revolver" 8h05, 11h15.

Canadien: Jusqu'au 1er octobre incl.: commémorant tous les soirs à 7h: "Devine qui vient dîner"; "La grande sauterelle".

ARVIDA: Palace: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Prime of Miss Jean Brodie", 8h; "100 rifles", 9h45.

BAGOTVILLE: Saguenay: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Les nièces de la colonelle", 8h45, 10h15; "Kamasutra", 8h30.

CHICOUTIMI: Capitul: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Desirella", 7h, 9h50; "Cran d'arrêt", 8h20.

Cartier: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Les nièces de la colonelle", 7h, 9h50; "Kamasutra", 8h20.

Impérial: Jusqu'au 2 octobre incl.: "John and Mary (en français)", 7h, 10h15; "La femme en ciment" 8h45.

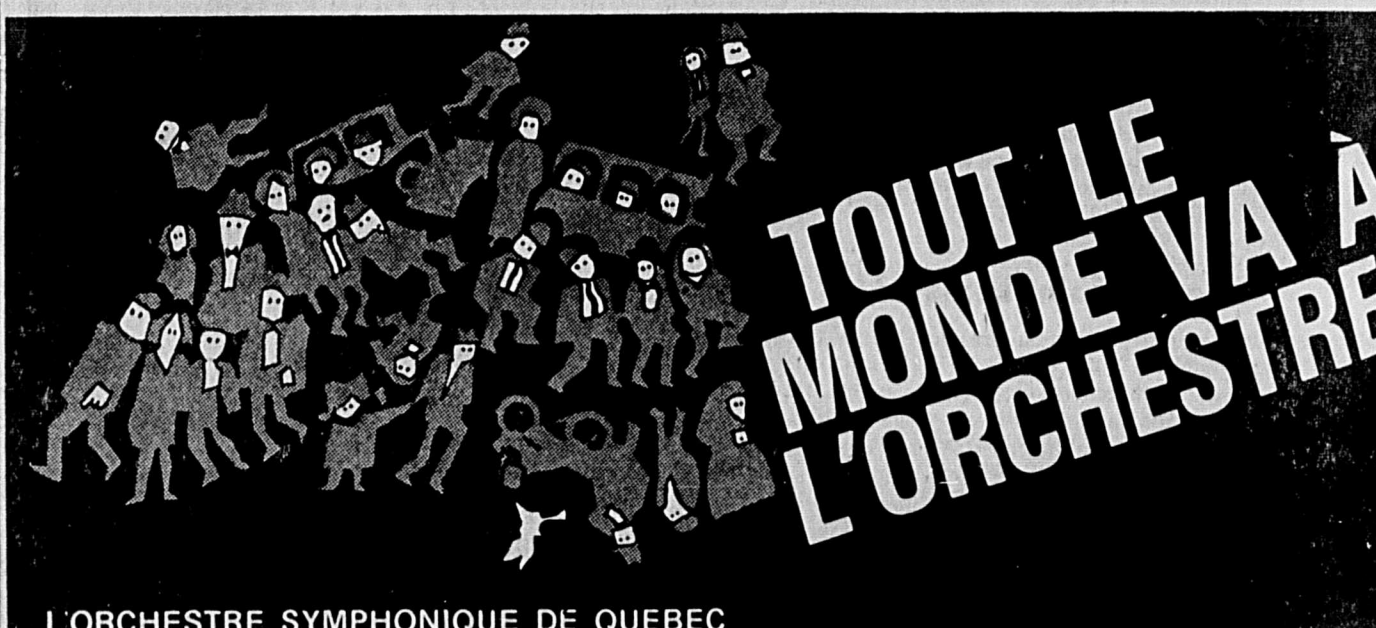
DOLBEAU: Météore: Jusqu'au 30 septembre incl.: "Douze filles pour un homme" 7h30; "La piscine" 9h.

JONQUIERE: Bellevue: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Desirella"; "Paris top secret".

Centre: Jusqu'au 2 octobre incl.: "Les nièces de la colonelle"; "Kamasutra".

Elysée: Jusqu'au 2 octobre incl.: "John and Mary"; "La femme en ciment".

MISTASSINI: Orphéon: Jusqu'au 30 septembre incl.: "La chamade"; "Quas-tu fait à la guerre papa" 9h.



L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC

CONCERTS saison 70/71

6 OCTOBRE - 7 OCTOBRE
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
BEETHOVEN - Symphonie "Héroïque"
LIADOV - Scherzo Kikimora
RIMSKY-KORSAKOV - Caprice espagnol

27 OCTOBRE - 28 OCTOBRE
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
YVONNE LORIOT, pianiste
MOZART - Ouverture "Enlèvement au sérail"
MESSIAEN - Concerto en do majeur K 503
MESSIAEN - Chronochromie

17 NOVEMBRE - 18 NOVEMBRE
HIDETARO SUZUKI, chef d'orchestre
JAIME LAREDO, violoniste
DVRAK - Trois danses slaves
PROKOFIEV - Concerto en la mineur
MOZART - Symphonie no 7

19 JANVIER
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
BOUCHARD et MORISSET, pianistes-duettistes
HAYDN - Symphonie en sol majeur no 94 de la surprise
MOZART - Concerto en mi bémol K 365
MATTON (roger) - Concerto pour deux pianos
ENESCO - Rhapsodie roumaine no 1

9 FEVRIER
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
PIERRE MORIN, violoncelliste
MARC BELANGER, altiste
FRANK - Symphonie en ré mineur
DEBUSSY - Nuages, Fêtes, Sirenes
STRAUSS - Don Quichotte

2 MARS
LUKAS FOSS, chef d'orchestre
PETER ROSEL, pianiste
MERCURE - Pantomime
TCHAIKOVSKY - Concerto no 1
TCHAIKOVSKY - Symphonie no 4

30 MARS
VICTOR FELDBRILL, chef d'orchestre
LEONARD ROSE, violoncelliste
WEINZWEG (John) - Divertimento pour flûte et cordes
SCHUMANN - Concerto en la mineur
BRAHMS - Symphonie no 4 en mi mineur

20 AVRIL
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
ARTHUR FREEMAN, trompettiste
TOMASI - Concerto pour trompette
BERLIOZ - Symphonie fantastique

4 MAI
PIERRE DERRAUX, chef d'orchestre
HIDETARO SUZUKI, violoniste
GLINKA - Ouverture Russian et Ludmilla
CHOSTAKOVITCH - Concerto pour violon
DVRAK - Symphonie no 9 du Nouveau Monde

Les concerts auront lieu à la salle Louis Fréchet de GRAND THEATRE sauf les trois premiers qui seront donnés au Palais Montcalm.

SECTION PRIX NET TAXE PRIX BRUT
A (orchestre) 36.00 4.50 40.50
B (orchestre) 29.13 3.87 33.00
C (orchestre) 23.67 3.33 27.00
D (orchestre) 13.50 2.25 15.75
A (balcon) 46.42 5.58 52.00
B (balcon) 29.13 3.87 33.00
C (balcon) 23.67 3.33 27.00
D (balcon) 13.50 2.25 15.75

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
600 Grande-Allée est, Québec (4e), Qué.
Pour tout renseignement: Tél.: 525-6046 - 525-8405
Carte Chexarg acceptée
On peut aussi se procurer des billets d'abonnement aux centres de musique Sherman, 835 rue St-Joseph est et Place Fleur de Lys, à Québec.

TAVERNE BRASSERIE Le Baron ENR. 549-1162

CJPM CANAL 6 LUNDI 11.05 Bonjour CJPM 11.15 36-24-36 (c) 11.30 avec André Coutu 11.30 Escadrille sous-marine (c) 12.00 A votre service 12.15 Les nouvelles du midi 12.30 La douzième heure 1.00 Pour vous mesdames (c) 2.00 Pour vous mesdames (c) 2.30 Pour vous mesdames (c) 2.45 Loto-bingo 3.00 Café Terrasse (c) avec Gilbert Chénier et Jacques Desrosiers. Petits honshommes (c) 4.00 Cirque du Capitaine (c) 5.30 Studio six 6.30 Madame est servie (c) 7.30 Les bergers (c) 8.00 Patrouille du cosmos (c) 9.00 Claude Blanchard (c) 9.30 Une journée avec... (c) 10.30 Tour d'horizon 10.45 Sur le matelas

MARDI 11.05 Bonjour CJPM 11.15 36-24-36 11.30 Fusée LX5 12.00 A votre service 12.15 Les nouvelles du midi 12.30 La douzième heure 1.30 Pour vous mesdames (c) 2.00 Pour vous mesdames (c) 2.30 Pour vous mesdames (c) 2.45 Pour vous mesdames (c) 3.00 Café terrasse (c) 4.00 Les petits honshommes (c) 4.30 Cirque du capitaine (c) 5.30 Studio six 6.30 Madame est servie (c) 7.30 Hawaï 5-0 (c) 8.30 Symphonies (c) 9.00 Alfred Hitchcock 10.00 Cherchez le magot (c) 10.30 Tour d'horizon 10.45 En fin de soirée: "Ces sacrés vacances"

Horaires sujet à changements.

NOUVEAU SERVICE Votre quotidien régional LE SOLEIL SAGUENAY - LAC-SAINTE-JEAN offre aux résidents d'Alma, Desbiens, Hébertville Station, Notre-Dame-d'Hébertville, St-Coeur-de-Marie, St-Gédéon, St-Jérôme du Lac... la possibilité de communiquer avec nos bureaux de Chicoutimi. SANS FRAIS D'INTERURBAIN EN COMPOSANT: 662-7645

# Marchand se défend de philosopher sur le dos des régions défavorisées

par Léonce GAUDREAU

"Moi, je ne veux pas faire de la philosophie sur le dos des régions sous-développées."

"C'est encore mieux d'avoir des bases militaires que de ne pas en avoir et d'être chômeurs."

Ces propos prononcés hier à Québec par le ministre du Développement économique régional indiquent assez clairement l'ordre de priorités à court terme que le gouvernement fédéral a arrêté touchant le développement.

Faisant allusion aux critiques plus en plus nombreuses, faites au Québec, principalement sur des subventions accordées par son ministère à des entreprises américaines prospères, M. Jean Marchand a déclaré qu'à Ottawa "on est conscient de la dépendance économique, mais qu'il fallait tenir compte des conséquences" immédiates que toute tentative de libération pouvait avoir sur l'économie interne.

Quelques heures plus tard, à la même tribune, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, expliquait pourquoi le gouvernement fédéral — après que son ministère eut déterminé que le domaine de l'électronique comme la fabrication de satellites pouvait être à "vocation canadienne" — avait décidé d'accorder à une société américaine le contrat de construction d'un satellite canadien de communication et pourquoi il avait décidé de subventionner l'installation au pays de sociétés américaines comme IBM.

Selon M. Pépin, il aurait fallu des sommes astronomiques pour tenter de concurrencer les sociétés américaines comme IBM, Honeywell, Control Data, IBM, seule, contrôle environ 80% du marché international. Au Canada, c'est à peu près le même pourcentage," a précisé M. Pépin avant de conclure par une expression populaire: "If you can't beat them, join them (si vous ne pouvez les battre, joignez-vous à eux)."

**JOURNÉE D'INFORMATION**  
Les ministres Marchand et Pépin participaient hier, au centre paroissial de Limoilou, à une journée d'information organisée par le député libéral Gérard Duquet, de Québec-Est.

Tous les deux ont insisté sur les priorités économiques essentielles au développement du pays, ce que le Québec avait compris avec l'arrivée au pouvoir de M. Bourassa.

**MARCHAND**  
S'adressant à environ 150

sympathisants libéraux, M. Jean Marchand a tenté d'expliquer que la question de dépendance américaine et celle des inégalités régionales au pays étaient des questions d'un ordre différent, la première devant être solutionnée par un processus beaucoup plus lent que celui utilisé pour "effacer les inégalités", objectif premier de son ministère.

Il s'est dit assuré qu'il était plus efficace pour atteindre cet objectif à subventionner des industries pour les inciter à s'installer dans certaines régions défavorisées et ainsi créer des emplois nouveaux que le "gouvernement crée ses propres compagnies" comme "on le suggère depuis un certain temps".

Les \$100,000,000 qu'il a à sa disposition sont, selon lui, plus rentables en accordant des subventions (pour compenser les différences de coûts dans le choix des emplacements) — puisque cette somme peut générer de un demi-milliard à un milliard de dollars de nouveaux investissements. De plus, il ne voit pas pourquoi il empêcherait que cette politique d'investissements ne puisse s'appliquer à des sociétés américaines comme aux autres.

Quant à la question de la réduction du nombre de bases militaires, exemple qu'il a donné pour illustrer combien on pouvait avoir des attitudes différentes selon qu'on est touché ou pas, M. Marchand a rappelé que le premier ministre NPD Schreyer du Manitoba — d'accord avec la réduction de l'effort militaire — avait été le premier à s'opposer à ce que deux bases militaires soient fermées dans sa province, du fait que cela créerait du chômage.

**PEPIN**  
"Ce qui nous manque le plus au Québec, ce sont des entrepreneurs, ces hommes importants, de préciser M. Jean-Luc Pépin, ceux qui construisent des usines, ceux qui créent des emplois."

M. Pépin, qui était le conférencier au dîner qui clôturait la journée d'information publique de M. Duquet, devait parler plus particulièrement du développement industriel du Québec. Il s'est cependant attardé aux problèmes d'ensemble qui confrontaient son ministère et le gouvernement, notamment dans les secteurs déficitaires comme le textile et la construction de navires, secteurs fortement liés aux conditions des marchés extérieurs.

Pendant que M. Marchand s'attardait au développement régional, a fait remarquer M. Pépin, le ministère de l'Industrie

et du Commerce doit songer au développement national. Ce qui est essentiel, c'est de trouver un juste équilibre.

"Ce dont nous avons besoins, c'est d'une stratégie globale de développement industriel," a lancé M. Pépin, terminant en disant qu'il fallait établir quels parts des deniers publics il fallait consacrer au développement industriel (par rapport notamment à la sécurité sociale) au développement régional, à la recherche pure ou à la recherche appliquée, au marketing, etc.

Jusqu'en 1960, le nationalisme

# Il est important de surveiller la coopération américaine au Canada

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — "Sans verser dans le chauvinisme ou l'anti-américanisme stérile, il nous faut maintenant participer à la coopération américaine dans notre pays afin de garder au Canada le contrôle de ses institutions collectives, qu'elles soient économiques ou sociales."

C'est ce qu'a déclaré samedi le directeur du quotidien Le Devoir, M. Claude Ryan, qui a prononcé une conférence sur le nationalisme au Canada au congrès de l'Association des comptables agréés du Canada.

Jusqu'en 1960, le nationalisme

canadien - français portait sur le Canada tout entier. Par exemple, le nationalisme de Henri Bourassa réclamait des chances égales pour tous les Canadiens. Les Québécois ont maintenant rejeté cette forme de nationalisme et un nouveau nationalisme s'est développé portant non pas sur le Canada mais sur le Québec.

C'est cette conception du nationalisme qui est actuellement la plus importante chez les Canadiens français et en cas de conflit entre les deux formes de nationalisme, une partie importante de la population québécoise se tournerait vers les intérêts du Québec.

Presque simultanément, est apparue chez les anglophones du Canada une nouvelle forme de nationalisme préoccupée de l'indépendance économique du Canada et qui a manifesté beaucoup de compréhension envers le nationalisme du Québec.

**RENCONTRES**

A moins que ces deux formes de nationalismes canadiens puissent se rencontrer quelque part, je n'entretiens pas grand espoir que puissent résister les idéaux qui ont présidé, il y a une centaine d'années, à la formation de notre pays sur cette partie du continent nord-américain, a déclaré M. Ryan.

Le grand problème qui menace le Canada, c'est que ses valeurs essentielles sont, d'une façon inquiétante, mises en présence des valeurs américaines dans notre collectivité.

"Je n'ai rien contre les Etats-Unis, et j'admire leur vitalité extraordinaire et leur contribution immense au progrès de la liberté et de la civilisation dans le monde. Mais ils sont en quelque sorte débordés par leur propre puissance," a déclaré le conférencier.

Depuis quelques années, nous vendons à l'étranger des entreprises de nos secteurs clés de

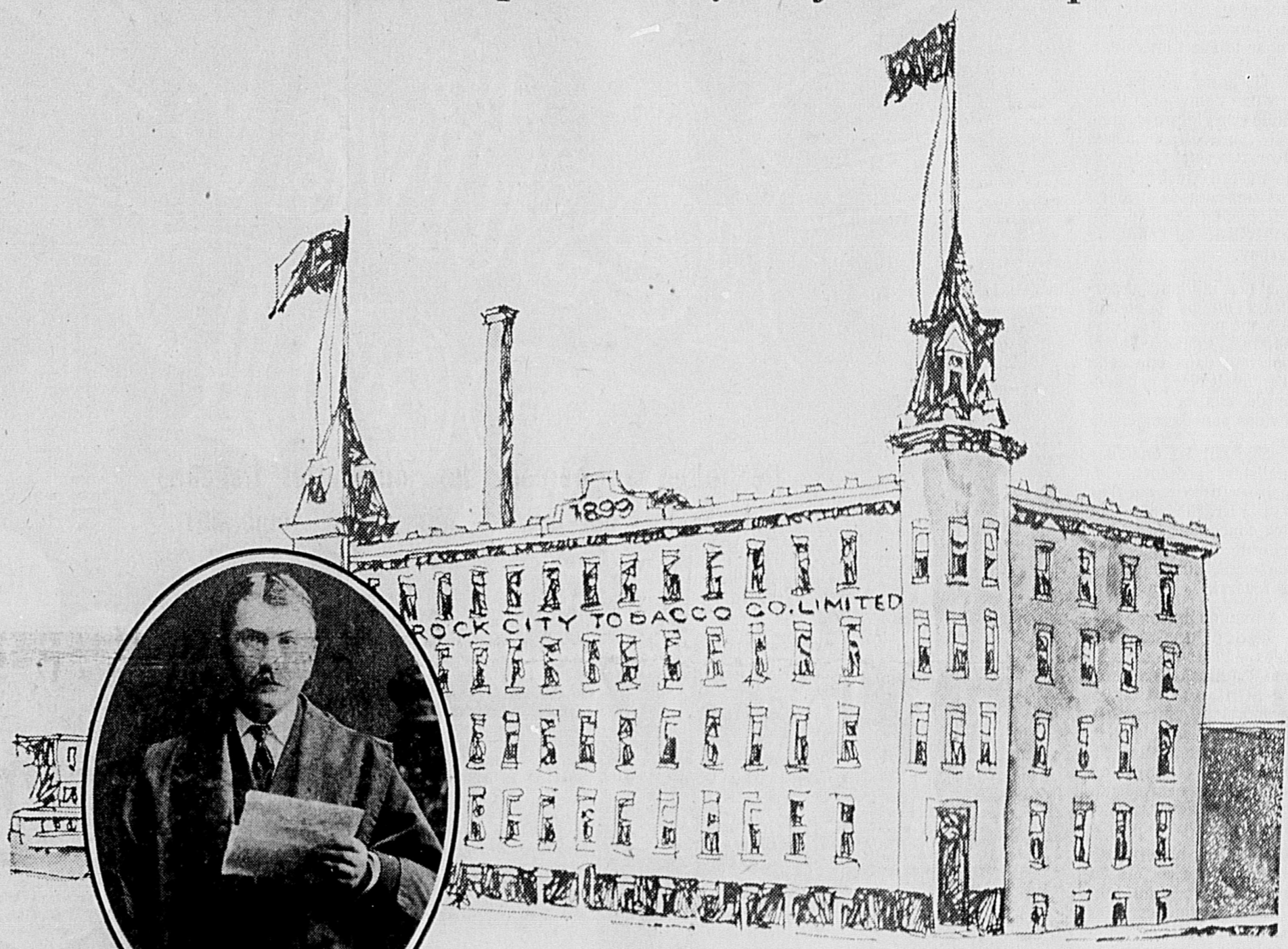
— Claude Ryan

l'économie sans nous occuper du résultat. Nous continuons de n'exercer aucune espèce de surveillance sur ces transactions ce qui serait considéré comme stupide dans n'importe quel autre pays.

Ces transactions sont en train de faire du Canada une vaste succursale américaine, sans même s'occuper de notre participation. Nous en sommes arrivés à un stade où les grands centres de décisions des organisations obéissent d'abord aux intérêts américains.

# RICHELIEU

"...le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué"

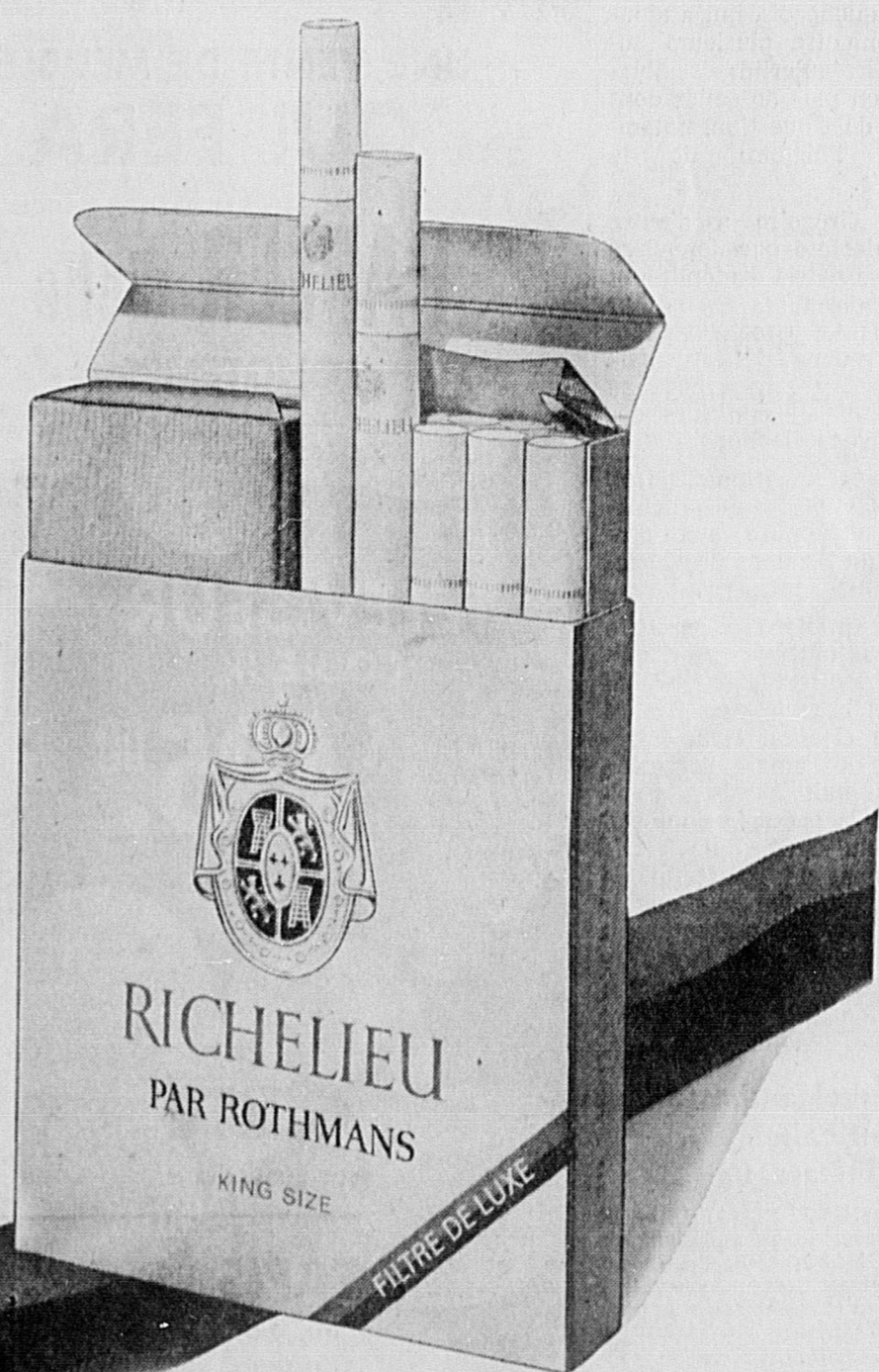


Napoléon Drouin  
1862 - 1934

Mon père, Napoléon Drouin, a été le fondateur de la Compagnie de Tabac Rock City, en 1899. Pendant trois générations, ma famille a fièrement maintenu les normes d'excellence et de savoir-faire établies par le fondateur. Etant l'aîné des membres de la famille Drouin, il me fait plaisir de vous présenter le plus récent et le meilleur produit que nous ayons jamais fabriqué, la cigarette Richelieu. Je suis persuadé qu'elle vous plaira. Votre tout dévoué,

*O. Drouin*  
(Olivier Drouin)

La Compagnie de Tabac Rock City Limitée  
180, rue de la Couronne, Québec



Seul Richelieu porte le ruban d'excellence bleu et rouge.

# Le criminel distingué est le plus dangereux

MONTREAL (PC) — De nos jours, le criminel a col blanc,abilité à la dernière mode et qui dépose son argent dans une banque suisse, constitue une plus grande menace à la société que l'ancien ganster de style hollywoodien ou que le fort-à-bras, a déclaré samedi l'inspecteur-chef H. F. Patenaude, de la Sureté du Québec.

L'inspecteur Patenaude participait à un colloque sur le crime organisé dans l'entreprise, au même temps que le sous-inspecteur Robert Roy, de la Gendarmerie du Canada et Me M. Powell, procureur de la Couronne de Toronto.

Nous avons découvert... que des personnes qui se servent de comptes de banque sont fréquemment des personnes respectées comme exécutifs, hommes d'affaires, comptables ou avocats."

En ouvrant des comptes dans des banques suisses, ils ne sont pas obligés de payer des impôts sur l'argent gagné illégalement. Les banques suisses maintiennent le secret le plus complet relativement à l'identité de leurs clients.

"Le crime organisé existe au Canada, c'est un fait indéniable, a déclaré pour sa part l'inspecteur Roy. Non seulement existe aussi au Québec, mais forme une partie de l'élément criminel qui domine actuellement tous les Etats-Unis."

Après avoir brossé un court tableau de l'organisation de La Cosa Nostra, cet organisme qui groupe environ 5,000 personnes engagées aux Etats-Unis dans des opérations illicites, l'inspecteur Roy a énuméré leurs principaux champs d'action:

- le jeu constitue la principale source de leurs revenus;
- les narcotiques apportent des revenus grandissants;
- la prostitution, que la Cosa Nostra contrôle depuis longtemps;
- le racket de la protection;
- le propriétaire d'un commerce doit verser régulièrement une somme afin que son établissement ne soit pas détruit;
- les prêteurs usuriers où emprunteur ne peut plus rembourser les frais énormes qu'il a acceptés et se trouve forcé de commettre une forme quelconque de crime pour ne pas encourir la vengeance de son créancier.

Il faut ajouter les banqueroutes frauduleuses à ces opérations, bien que la commission

Prévost n'ait pu trouver aucune preuve que les banqueroutes dans la province soient reliées au crime organisé.

Depuis 1966, la Cosa Nostra s'est lancée dans la vente des obligations et des actions volées et durant 1968 et 1969, plus de \$2,000,000 de valeurs volées ont été vendues par des courtiers canadiens.

Le comptable qui découvre que des entrées frauduleuses sont faites dans les livres d'une entreprise a le choix entre deux actions, a déclaré Me Powell: — continuer à faire les entrées et risquer d'être lui-même accusé de collusion;

— s'en remettre au code d'éthique des comptables et démissionner de son poste et faire rapport aux actionnaires de l'entreprise.

Me Powell a déclaré qu'il ne fallait pas craindre d'entreprendre des procédures dans les cas de fraude, notre système de jury étant capable, la plupart du temps, d'arriver à démêler les faits.

La grande difficulté dans les causes de ce genre, a noté l'avocat torontois, est de trouver des experts comptables qui puissent expliquer les transactions effectuées dans un langage que la cour pourra comprendre.

# Une baisse de prestige pour le Canada

FREDERICTON (PC) — Un général canadien à sa retraite est d'avis que les réductions dans le budget militaire sont de nature à nuire au prestige du Canada outre-mer.

Le lieutenant-général E.W. Sansom a déclaré, dans une entrevue en fin de semaine, que si nous "voulons avoir voix au chapitre dans les affaires mondiales, nous devons avoir quelque chose pour soutenir notre politique".

La politique du Canada paraît être "de rester à l'écart de tout".

Le général Sansom, qui a commandé la 3<sup>e</sup> Division canadienne durant la Deuxième guerre mondiale, a ajouté: "Quoi qu'on en dise, le premier ministre Trudeau est opposé à toute implication avec l'O.T.A.N. On a déjà réduit le personnel et ces réductions doivent continuer".

On dévoilera bientôt des irrégularités survenues dans mon comté lors des dernières élections

— (Grégoire)

par Alain BOUCHARD  
CHICOUTIMI — Tout en accusant, une fois de plus, les candidats libéral et unioniste du comté de Jonquière d'avoir travaillé main dans la main au cours des dernières élections provinciales, M. Gilles Grégoire, vice-président et candidat défait du Parti québécois a déclaré, hier, à Chicoutimi, que "des irrégularités inacceptables survenues dans son comté lors du scrutin d'avril" seront bientôt dévoilées, possiblement dans le volume que publiera le parti sur ce qu'il appelle la fraude électorale au Québec.

Invité à préciser ces irrégularités, M. Grégoire a dit que ce n'était un secret pour personne que les organisations du PL et de l'UN menaient une campagne conjointe et que "plusieurs organisateurs unionistes disaient aux électeurs de voter pour le Parti libéral".

M. Grégoire, qui participait à une conférence locale tenue dans le programme de la tournée provinciale d'information qu'a entreprise le PQ au Québec, était accompagné, à la tribune de M. Lucien Lessard, député péquiste du comté de Saguenay.

Quelques militants et permanents du parti étaient également présents à cette conférence, tenue à l'hôtel Chicoutimi, dans une salle où l'on avait placé une centaine de chaises... demeurées vides pour la majorité.

Assiégé par les quelques journalistes présents, M. Grégoire a précisé que l'une de ces irrégularités électorales concernait la Société centrale d'hypothèque et de logement, du gouvernement fédéral.

"J'ai reçu quantité de lettres, de dire M. Grégoire, où des électeurs expliquaient les menaces reçues par la SCHL au cas où le PQ prendrait le pouvoir au Québec. Selon ces lettres, la SCHL aurait sommé de payer dans les quatre jours les sommes dues sur certaines propriétés advenant l'élection du PQ.

"Les interlocuteurs disaient que cette société fédérale n'était pas du tout intéressée à financer des militants séparatistes", d'ajouter le vice-président du Parti québécois, qui a ajouté connaître plusieurs autres irrégularités semblables, en plus de celles dont il fut déjà question, notamment l'histoire de la Brink's.

M. Grégoire a d'autre part déclaré que Jonquière était sa patrie d'adoption et qu'il continuera à y militer durant les prochaines années, même s'il refusa de dire s'il y sera à nouveau candidat au non lors des prochaines élections.

"Il est évidemment trop tôt pour parler de prochaine candidature aux prochaines élections provinciales", a-t-il précisé.

Le militant séparatiste n'a pas plus accepté d'indiquer s'il est intéressé ou non à briguer les suffrages d'une élection complémentaire, si jamais l'occasion lui en était fournie à la suite de la présente contestation du scrutin que fait le PQ dans 14 comtés de la province. On sait que le Tribunal est présentement en train de vider le cas du comté de Favre, dont le candidat élu est M. Gilles Houde, libéral.

**Nouvel ambassadeur américain au Nicaragua**

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a désigné samedi M. Turner B. Shelton, actuellement consul général à Nassau (Iles Bahamas) au poste d'ambassadeur des Etats-Unis au Nicaragua.

Agé de 54 ans, M. Shelton avait été producteur de cinéma avant d'entrer au département d'Etat en 1951 en qualité de conseiller près l'Agence américaine d'information (Usia). Entre 1964 et 1966, il avait été attaché aux services du secrétaire d'Etat adjoint chargé des Affaires publiques.

Rendez-vous chez

**CLAUDE CHRETIEN**

228, St-Dominique, Jonquière. Tél.: 547-3638



**GRANDE VENTE DEBUTANT MARDI 29 SEPT.**



UNE VENTE DE MEUBLES QUI FERA

PARLER d'elle LONGTEMPS

TELEVISEUR COULEUR

"Westinghouse" \$ 495.00 plus service. 22 pouces



OZITE 319 sur caoutchouc. v.c.

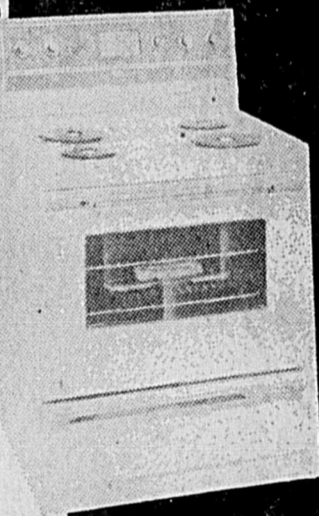
TAPIS int. ext. "Harding" \$ 6.50 v.c.

TAPIS nylon avec caoutchouc \$ 5.95 v.c.

TAPIS en polypropylène "Herculon" \$ 6.95 v.c.

Cuisinière

"Westinghouse" "Satellite" \$ 197.00



TELEVISEUR COULEUR

"Quasar" Motorola 19 pouces \$ 629.95

REFRIGERATEUR

"Satellite" 15 pi. cu. — 2 portes \$ 279.00



MOTOROLA Quasar



TAPIS nylon "Dupont" Balance de contrat \$ 5.95 v.c.

SHAG \$ 8.95 le tapis le plus pop. v.c.

Rendre obligatoire l'inspection de tout véhicule immatriculé dans la province



RELU — M. Roger Sauvé (à droite), que l'on voit ici en compagnie de M. Noël Girard, l'un des deux conférenciers de la convention, fut réélu, hier, président de l'Association des services de l'automobile du Québec. Ce congrès n'a groupé qu'environ 80 membres sur le chiffre total de 1,800 que compte l'ASA.

CHICOUTIMI — L'Association provinciale des services de l'automobile (ASA), réunie en congrès, en fin de semaine à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi, demandera au gouvernement du Québec de rendre obligatoire l'inspection de sécurité pour tous les véhicules automobiles enregistrés dans la province.

C'est là la seule résolution d'importance décollant de ces assises, qui n'a groupé qu'environ 80 du nombre total de 1,800 membres que compte l'ASA.

Les autres décisions concernent directement ou indirectement les structures et le fonctionnement de l'association. Dorénavant, l'ASA sera administrée par les présidents respectifs de 16 secteurs préalablement déterminés.

Sous le thème "S'unir pour réussir! Se désunir pour périr!", les congressistes avaient à discuter de trois sujets précis: la restructuration, le recrutement et le financement

l'association. Deux conférenciers furent ensuite invités à traiter de l'assurance - responsabilité et du contrôle des ventes de l'automobile, soit M. Noël Girard et Yves Gratton, dernier gérant des ventes pour UAP dans la province de Québec.

M. Roger Sauvé, président réélu de l'Association des services de l'automobile, a également rappelé le travail entrepris pour que le gouvernement rembourse aux détaillants une partie de la taxe de l'essence en vertu du phénomène de la vaporation.

Le ministère du Revenu a déjà été saisi du problème, a dit M. Sauvé, et l'ASA attend une réponse définitive pour bientôt.

ELECTIONS

Outre M. Sauvé, réélu président, le bureau de direction compose comme suit: MM. Augustin Déry, de Saint-Raymond, premier vice-président; René Maltais, de Québec, deuxième vice-président; Jacques Charbois, de Montréal, secrétaire; Roger Champoux, de Montréal, trésorier. Le président, M. Sauvé, est également de Montréal.

Ces personnes ont été élues parmi les 16 administrateurs préalablement choisis.

Même s'il a vanté l'organisation du secteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean, chargé de préparer le congrès, M. Roger Sauvé n'a pas caché que ce meeting annuel avait été un échec relatif, en raison du faible nombre de participants.

Ce dernier attribue ce phénomène au facteur éloignement, aussi au fait que plusieurs agents des services automobiles peuvent pas quitter le commerce durant les fins de semaine.

"C'était la première fois que le congrès de l'ASA avait lieu en dehors des grands centres", l'on ne peut pas dire que c'est un succès", a dit M. Sauvé, mais si les travaux ont été menés avec beaucoup d'ardeur et sont débouchés sur des résolutions intéressantes".

La reine cambodgienne

de l'opium n'est plus

PHNOM PENH (AFP) — Mme Chum, la reine cambodgienne de l'opium, est morte à 67 ans. Depuis plus de trois ans, Mme Chum, dirigée par la capitale cambodgienne, la fumerie de réputation mondiale.

Avec la fortune amassée grâce à ses activités, Mme Chum avait adopté un grand nombre d'enfants abandonnés et sa fille poursuivait leurs études en France. Sa notoriété Mme Chum la devait autant à ses largesses qu'aux investissements dispensés dans son établissement, largement fréquenté par la colonie française au Cambodge.

La fumerie sera sans doute fermée. Seule Mme Chum avait assez d'influence pour influencer les autorités cambodgiennes à fermer les yeux sur ses activités.

Ironie du sort, les funérailles de Mme Chum seront célébrées au cours du Festival des fêtes bouddhistes consacré chaque année à la mémoire des morts.



Des dépêches  
de partout, voilà  
votre contact  
avec le monde

## Langue de travail

### Bourassa poursuit ses démarches

par Normand GIRARD  
envoyé du Soleil à  
TROIS-RIVIERES

M. Robert Bourassa rencontrera cette semaine, après les dirigeants des grandes entreprises, les chefs de personnel des entreprises et les dirigeants de la Fonction publique fédérale en ce qui concerne le français comme langue de travail.

"Nous allons poursuivre l'application de cette politique linguistique à tous les niveaux parce que nous y croyons et que nous estimons que c'est tout simplement une question de bon sens."

"Je comprends, dit-il, que ça pose des problèmes pratiques à l'entreprise multinationale comme General Motors mais les employeurs doivent se rendre compte une fois pour toutes sur le plan culturel le Québécois est différent de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Ça, ça est évident."

Le premier ministre du Québec répondait, samedi midi, à des questions, posées par les participants au 38e congrès annuel des Hebdo du Canada, à Trois-Rivières.

M. Bourassa a expliqué à son auditoire que les trois principaux objectifs de son gouvernement sont: 1 — La croissance économique; 2 — Le progrès social avec l'assurance-maladie; 3 — Le progrès culturel de la langue française comme langue de travail.

"Ce sont trois objectifs qui, ailleurs, sont liés les uns aux autres, dit-il. On ne peut dissocier la croissance économique, le progrès social et on ne peut pas dissocier l'égalité culturelle de la croissance économique."

Le premier ministre a ajouté qu'il est impensable, sinon inadmissible, qu'au Québec le français soit secondaire par rapport à l'anglais et que dans le domaine des relations ouvrières la position française de la convention collective de travail ne soit officielle.

"C'est simplement une question de bon sens, dit-il. On en compte partout dans le monde chez les grandes entreprises multinationales. Comme Québec est une province francophone, ça doit être un facteur, un élément de la situation de ceux qui négocient."

Rappelant les gestes posés par son gouvernement jusqu'ici: rencontres avec les chefs d'entreprises, avec les représentants des centrales syndicales, l'adoption de propositions d'application immédiate, modification du mandat de la Commission Gendron, livre blanc sur la politique linguistique l'an prochain et création d'un comité ministériel, M. Bourassa a affirmé:

"Tous ces gestes-là révèlent que le gouvernement ne veut pas se contenter de parler du français comme langue de travail mais qu'il tient à poser des gestes concrets."

En ce qui concerne la compagnie General Motors, de Saint-Jérôme, le chef du gouvernement a affirmé que les deux problèmes qu'on a portés à l'attention concernaient "l'officialité" de la version française de la convention collective et la convention en français.

Dans le premier cas la compagnie a accepté "et, dit-il, la connaissance elle n'a pas changé d'idée". Dans le deuxième cas, M. Bourassa a répété que la compagnie absorbe totalement le coût d'un traducteur.

Quant à ses entretiens avec les dirigeants de la Fonction publique fédérale, le premier ministre du Québec a expliqué qu'ils concernent les plusieurs milliers d'employés de la Fonction publique fédérale Québec.

## INDICAT

vendredi, un porte-parole des travailleurs unis de l'automobile déclarait que, malgré les dénégations optimistes du premier ministre Bourassa, General Motors refusait toujours d'accepter le français comme langue de travail à ses usines de Sainte-Thérèse.

Maurice Cassard, directeur régional des TUA, a affirmé que GM a catégoriquement refusé de discuter de deux clauses proposées par le syndicat dans les négociations présentes: un cours, clauses qui permettraient aux ouvriers de déléguer leurs griefs devant un arbitre francophone et d'assurer les employés de travailler en français.



### Contre les subventions —

Une marche de 400 manifestants dans les rues de St-Jérôme s'est terminée vendredi soir par le lancement de cocktails molotov, de bris de vitres d'établissements commerciaux, sans, cependant, qu'aucune arrestation ne soit faite. Les manifestants, parmi lesquels se trouvait l'ex-député politique Pierre Vallières, auteur des "Nègres blancs

d'Amérique", voulaient protester contre la politique fédérale de subventions aux industries privées, à l'occasion de l'inauguration ce même soir de 15 nouvelles industries par le ministre Jean Marchand, du Développement économique régional, et le premier ministre, M. Robert Bourassa.

## Bourassa: Le recours à la violence dessert les intérêts du Québec

De notre envoyé  
du Soleil à Trois-Rivières

M. Robert Bourassa a exprimé l'avis, en fin de semaine, que les recours à la violence, comme ce fut le cas à Saint-Jérôme de Terrebonne vendredi soir, desservent les intérêts du Québec.

"On devrait tous savoir que ce n'est pas un moyen pour régler le problème," a-t-il répondu à un participant au 38e congrès annuel des Hebdo du Canada.

"Je ne vois pas comment, a-t-il continué, un citoyen québécois pourra accepter ce recours à la violence dont on fait preuve certains éléments, a-t-il précisé, à la manifestation de vendredi soir."

Le premier ministre a fait remarquer, en outre, qu'il est clair qu'on ne peut pas

satisfaire tout le monde mais que dans le cas précis des usines inaugurées à Saint-Jérôme, on avait là un exemple d'une collaboration à trois niveaux: municipal, provincial et fédéral.

"Mais, dit-il, ça ne règle pas le problème parce que si nous créons de nouveaux emplois, il y a des entreprises qui se ferment et c'est évident qu'on ne doit pas se contenter de se limiter aux efforts que nous faisons pour créer des entreprises."

M. Bourassa estime que si tant d'entreprises ferment leurs portes au Québec c'est à cause de la conjoncture nord-américaine et à cause de la conjoncture internationale.

"Alors, dit-il, ça nous force à redoubler d'efforts de plus en plus pour diminuer le chômage qui est encore et de loin d'un des problèmes les plus sérieux du Québec."

## Le PQ tentera de traduire "régionalement" son programme

par Benoit LAVOIE

Le Parti québécois veut s'assurer un rythme permanent de croissance, qui lui permette d'ici les prochaines élections de plonger de plus en plus dans la population, de s'intéresser outre à l'action parlementaire, aux conflits sociaux, autant que locaux et régionaux.

"Il s'agit de savoir si nous sommes capables de traduire régionalement le programme du parti. Pour mieux sentir le pouls de la population, on ne

### Selon Laporte, "Le français langue de travail au Québec" sera la marque de commerce de Bourassa

"Le français langue de travail au Québec" deviendra une marque de commerce du gouvernement Bourassa, a déclaré le ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, M. Pierre Laporte.

Interrogé hier au cours de l'émission "Le Fond des choses diffusée sur les ondes de Télé-métropole, le ministre a insisté sur la nécessité et l'urgence de l'établissement du français comme langue de travail au Québec qui constitue la réponse au noeud du problème québécois.

En tant que ministre de l'Immigration, M. Laporte voit dans cette question la possibilité d'une plus grande rentabilité de l'immigration au Québec.

Actuellement 80% des immigrants qui s'établissent au Québec s'assimilent au milieu anglophone. Cette situation s'explique doublement selon lui par le fait que l'économie québécoise est entre les mains des anglophones ainsi que par la quasi traditionnelle hostilité des Québécois francophones à l'égard de l'étranger.

### IMMIGRATION SELECTIVE

Traitant plus particulièrement d'immigration, le ministre a déclaré qu'il n'était actuellement pas question pour son ministère de procéder à une immigration sélective. Tant et aussi longtemps que le Québec ne sera pas doté d'une véritable politique de main-d'œuvre, le ministère de l'Immigration ne pourra procéder à une sélection des nouveaux Québécois, précise-t-il.

Toutefois, M. Laporte signale que cette politique verra bientôt le jour puisque les officiers du ministère de la Main-d'œuvre ont presque terminé l'inventaire de la main-d'œuvre québécoise.

Lévesque était dans le Bas-du-Fleuve, en compagnie d'un député, M. Gilles Grégoire au Lac-Saint-Jean, du député Lucien Lessard, etc.

Cette tournée s'arrêtera dans les huit districts du Parti québécois, cette semaine.

### L'ASSURANCE-MALADIE

Pour plonger dans les problèmes, le Parti québécois s'en est réservé un de taille et particulièrement d'actualité, pour samedi le 3 octobre prochain.

Au Centre Paul-Sauvé, à Montréal, le PQ tiendra une grande assemblée publique sur le problème de l'assurance-maladie et le rôle des professionnels de la santé, qui doit marquer le point de départ d'une campagne d'information auprès de la population.

Un journal à un demi-million d'exemplaires sera alors lancé pour être diffusé par tout le Québec.

"L'objectif premier de ce projet est de contrer la campagne de propagande et de terrorisme psychologique menée à grands frais, par les médecins spécialistes, dans la population en général et auprès de leurs patients en particulier", dit un communiqué officiel du Parti québécois.

Cette assemblée coïncidera avec la tenue à Montréal, les 3 et 4 octobre prochain, d'une réunion du Conseil national du parti.

### PREPARATION DU CONGRES

Au cours des réunions de fin de semaine, on a principalement discuté de l'organisation des 10 congrès de district du parti, qui auront lieu au mois de novembre et du congrès national, qui se tiendra à Québec les 26, 27 et 28 février 1971.

Une "opération-consultation" est menée afin, dit-on, de four-

## St-Pierre, dans le Nord-Ouest québécois Impuissance du gouvernement face au problème financier des commissions scolaires

par Anne-Marie VOISARD  
envoyée du Soleil à  
VAL D'OR

Les finances des commissions scolaires du Nord-Ouest québécois demeurent dans un état pitoyable.

Non seulement la situation ne s'est pas améliorée depuis l'an dernier mais on s'attend même à ce que la crise éclate plutôt encore cette année.

Les administrateurs de la régionale de La Vérendrye — l'une des quatre régionales qui desservent le territoire — craignent de ne pouvoir trouver les fonds nécessaires aux versements de la prochaine paye de leurs enseignants. Ils ne sont pas assurés non plus de pouvoir payer les contracteurs chargés du transport des écoliers.

Le ministre de l'Éducation M. Guy Saint-Pierre a qui on a remis hier soir à Val d'Or un tableau précis de la situation n'a pas été très encourageant en ce qui concerne les perspectives de solutions.

"Depuis deux ans a déclaré le ministre, la situation des commissions scolaires se maintient à un même niveau. Je pense d'ailleurs que c'est à peu près impossible à empirer."

Le ministre a ajouté que l'on attendait les fonds du ministère des Finances et que dès l'arrivée de cet argent, des subventions seraient envoyées aux commissions scolaires. Il semble toutefois que les commissions scolaires devront attendre leurs fonds jusqu'à la fin d'octobre.

"Nous sommes bien conscients des difficultés que nous causons aux commissions scolaires" a ajouté le ministre en rappelant que la dette totale du gouvernement envers ces commissions scolaires était de l'ordre de \$270 millions.

Aucun montant dans l'actuel budget du ministère de l'Éducation n'est affecté au remboursement de cette dette. Le gouvernement se limite à couvrir les opérations financières de l'année en cours et même à ce niveau il est en retard.

L'administrateur de la régionale de La Vérendrye a fait savoir en effet que le gouvernement à ce jour aurait dû verser \$477,000 en subventions à cette commission scolaire. Or, il n'a donné que \$114,000.

De plus, les commissions scolaires locales du territoire de la Vérendrye doivent à leur Régionale \$725,392. Encore une fois cependant, c'est le ministère de l'Éducation qui est en cause puisqu'il est en retard dans le versement de ses subventions locales.

### PAS DE SOLUTION PROCHAINE

M. Saint-Pierre a convenu que la situation était pénible; mais il n'a pas laissé entrevoir de solution définitive avant quatre ans alors que le gouvernement devrait normalement avoir payé ses dettes envers les commissions scolaires.

Les autres commissions scolaires du Nord-Ouest feront connaître leur situation aujourd'hui et demain. M. Saint-Pierre complètera en effet sa tournée dans cette région avant d'aller prendre connaissance ensuite des problèmes du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Déjà, cependant, on entendait que les mêmes problèmes se retrouvent à travers tout le Nord-Ouest québécois.

"Vous parlez de démocratisation de l'enseignement" ont dit à l'intention du ministre des administrateurs scolaires. C'est peut-être vrai dans d'autres régions; mais pas pour nous."

### DES NORMES PLUS SOUPLES

On s'est plaint d'une façon générale du fait que les normes budgétaires et administratives du ministère de l'Éducation soient les mêmes pour tout le Québec. Des normes plus souples aux dires des administrateurs assureraient aux enfants du Nord-Ouest un enseignement de qualité égale à celui des autres régions.

La faible densité de la population et l'étendue du territoire motivent en grande partie la demande des administrateurs en ce qui a trait à l'assouplissement des normes.

On a attiré l'attention également sur la difficulté de trouver des professeurs spécialisés particulièrement en ce qui concerne l'enfance inadaptée. Ces services sont pratiquement inexistantes au Nord-Ouest en raison du manque de professeurs.

Au niveau de l'éducation des

adultes, tout reste à faire également. La distance empêche les gens de s'inscrire à des cours. Il faudrait utiliser les moyens audio-visuel. Mais encore là, les ressources financières manquent.

Pourtant, il serait urgent d'organiser des cours de recyclage notamment dans la région de Malartic où des ouvriers se retrouveront sans emploi par suite de la fermeture de deux industries minières.

La population de Malartic fait pression aussi pour obtenir une école polyvalente. Depuis trois ans, des élèves sont soumis au régime du double horaire par suite du manque de locaux. Le ministère de l'Éducation devant les difficultés économiques de la région qui menace d'éloigner la

population a suspendu le projet de construction de l'école polyvalente.

A son arrivée à l'aéroport de Val-d'Or hier soir le ministre a d'ailleurs été accueilli par une foule de manifestants munis de pancartes réclamant la construction d'une école à Malartic.

La tournée du ministre si l'on en juge par l'ampleur des problèmes qui lui ont été soumis hier s'annonce difficile... d'autant plus que toutes les solutions — surtout quand il s'agit du manque d'argent — ne peuvent être apportées dans une simple visite.

J.-CLOVIS BLEAU ENR.  
Importateur  
**THE CAFE**  
Spécialité: Restaurants - Institutions  
2698, Mauffils - Québec  
Tél.: 663-7623

DETENDEZ-VOUS  
à  
**L'évasion**  
LE TOUT NOUVEAU  
PIANO-BAR\*  
\* "Formule libre"  
L'AUBERGE DE LA **Colline**  
Aucun frais d'admission  
RIVE-SUD - 1 MILLE DU PONT DE QUÉBEC  
RES. 832-2931 (Routes 9, 5 et 1)

EDIFICES  
A BUREAUX  
13,000 p.c. sur 4 planchers. Ascenseurs, gicleur, bâtisse en excellent état. Stationnement à proximité, libre actuellement.  
Considérez la location  
**GUY PARE**  
653-0771  
ALEXANDRE HAMEL 527-9181  
ANTOINE MORIN & ASS.  
courtiers

**GRILLES DE FOYERS**  
sur mesures. Modèles exclusifs et accessoires.  
**A. ALAIN & CIE**  
fer ornamental  
197, St-André, 522-4144

**PÂTISSIER demandé**  
sachant faire la pâtisserie française. Position permanente. S'adresser: Jours: Jonction Enr., 310 St-Cyrille, Ouest. Tél.: 523-7479 ou 683-4621.

**MADAME MADEMOISELLE.**  
Devenez une **SECRÉTAIRE PROFESSIONNELLE**  
Suivez nos cours intensifs le soir ou le samedi  
• Sténodactylo début et perfectionnement  
• Protocole du secrétariat  
• Mécanographie  
• Gestion de bureau  
• Comptabilité, français, anglais  
• Dynamique de groupe  
• Administration du Personnel féminin  
• **SECRÉTAIRIAT GÉNÉRAL**  
• **SECRÉTAIRIAT MÉDICAL**  
• **SECRÉTAIRIAT LÉGAL**  
• **SECRÉTAIRIAT DE DIRECTION**  
secrétariat professionnel du Québec  
INSTITUTION PRIVÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN SECRÉTAIRIAT  
Externat Classique St-Jean  
Eudes, 380 rue de l'Église  
529-5575 — 626-1442

**FINIS LES PROBLEMES SUR LE PONT**  
Pour un standard continu de services intimes et personnels combinés d'une atmosphère unique et luxueuse, tel. 832-2931  
**AUBERGE DE LA Colline**  
HOTEL-MOTEL  
1971

**HYPNOTISME**  
et  
**AUTO-HYPNOSE**  
COURS DE 3 JOURS  
6-7-8 NOVEMBRE  
CHATEAU FRONTENAC  
UN COURS FASCINANT SUR L'HYPNOSE  
• DEMONSTRATIONS  
• THEORIES & TECHNIQUES DE L'HYPNOTISME  
• SEANCES DE TRAVAUX PRATIQUES  
MAURICE KERSHAW  
Directeur  
• AUTO-HYPNOSE  
• INITIATION A LA DETENTE  
Pour renseignements et inscriptions s'adresser à:  
**L'INSTITUT CANADIEN D'HYPNOTISME**  
3465, Côte des Neiges, Suite 91, Montréal 109  
Edifice Médical Towers — Tél.: (514) 937-4488



Les Québécois sont des consommateurs avisés. Ils exigent de la qualité et des morceaux de choix. Une formation dans le dépeçage de la viande est nécessaire pour être un bon

boucher. A chaque année, le service de l'éducation permanente organise des cours pour ceux qui affectionnent ce métier.

## Education permanente

### Les premiers subsides datent de 1822...

L'éducation des adultes ne date pas d'hier. En 1822, le gouvernement du Québec accordait les premiers subsides pour les cours du soir.

Ces cours que l'on désignait sous le nom d'éducation populaire étaient sous la responsabilité de différents ministères (agriculture, jeunesse, secrétariat de la province et autre).

Toutefois, ce n'est que vers les années 1960 que l'on a commencé à parler d'éducation permanente et en avril 1966, le ministère de l'Éducation, voulant prendre directement sous sa responsabilité, tous les cours aux adultes créait la direction générale de l'éducation permanente, tout comme il existe une direction de l'enseignement élémentaire et secondaire.

La création de cette direction générale de l'éducation permanente faisait suite au rapport Rayn en 1962, aux recommandations du rapport Parent en 1964 et à la commission Barbin.

La tâche première de la direction générale de l'éducation permanente a donc été de regrouper toutes les activités au secteur de l'éducation des adultes.

Avec la direction générale de l'éducation permanente, l'on mettait sur pied quatre services, le service de la recherche pour l'enseignement des adultes, de la gestion, de l'organisation des programmes et de l'enseignement.

En créant la direction générale, le Québec décidait ainsi de participer activement au programme de formation de la main-d'œuvre du Canada.

Au domaine de la recherche,

il y eut d'abord l'opération départ en 1967 qui a été faite en tenant compte de chaque région du Québec. Cette opération a permis de faire un inventaire de la clientèle, de l'équipement et des ressources.

L'enseignement des adultes est différent de celui des enfants et c'est ainsi que l'on a mis sur pied l'opération SESAME qui s'est attaché à la méthodologie de l'enseignement aux adultes.

C'est ainsi que l'on a mis sur pied le centre coopératif SESAME à Montréal où une quarantaine de professeurs vont chaque année se perfectionner dans l'enseignement des adultes. Ce centre est né à la suite d'une entente avec la commission des écoles catholiques de Montréal.

Devant l'augmentation de la clientèle scolaire et la manque de professeurs, huit régions du Québec font depuis quelques années l'expérience de l'enseignement par téléscopie.

Il y a aussi une autre expérience et non la moindre, celle de Tévec au Lac Saint-Jean (la télévision éducative). Un comité mis sur pied à la suite de cette expérience recommande au ministère de l'Éducation l'implantation de moyens multi-média pour l'enseignement des adultes; l'utilisation de la radio, télévision, téléphone et autres.

Au domaine de la gestion, la direction générale de l'éducation permanente administre elle-même ses programmes. Pour ce qui est des programmes, à chaque année on les améliore en les adaptant aux besoins du milieu en main-d'œuvre.

**NDLR** — Depuis environ deux ans, l'éducation permanente est l'objet de nombreuses critiques. Des personnalités du monde du travail, des représentants d'associations et même des hommes politiques ont émis l'opinion qu'il s'agit d'une forme d'assistance sociale déguisée.

Pour faire le point sur la situation, connaître les problèmes et l'avenir de l'éducation permanente au Québec, le journaliste du "Soleil" a rencontré M. Lucien Parent, directeur adjoint à la direction générale de l'éducation permanente au ministère de l'Éducation.

Dans les présents articles, le journaliste fait le bilan de la situation à la suite des propos recueillis auprès de M. Parent.

Textes de Damien GAGNON

## \$100,000,000 en quatre ans, au Québec

### Quatre cent mille inscriptions, cette saison

Depuis 1966, les budgets et la clientèle de l'éducation permanente augmentent. Au cours des quatre dernières années (1966-67 et 1969-70), au-delà de \$100 millions ont été investis pour l'éducation des adultes au Québec et cela, sans tenir compte des allocations versées à une partie de la clientèle scolaire. Durant cette période, le nombre d'inscriptions a sûrement été près d'un million.

Pour 1970-71, on attend près de quatre cent mille inscriptions à l'éducation permanente et le budget est de l'ordre de \$40,013,400.

Si la mise en oeuvre des programmes et de l'enseignement est de responsabilité provinciale, le financement est presque exclusivement assuré par le gouvernement fédéral. En effet, sur les \$40 millions, la province ne déboursa que \$4 millions environ.

De plus, au cours de l'année, il est à prévoir que le gouvernement fédéral versera environ \$50 millions en allocations à ceux qui répondent aux

critères de sélection: des centres de la main-d'œuvre du Canada.

Il est bon de souligner qu'en 1966-67, le budget de l'éducation permanente était de \$9,126,300; en 1967-68, de \$19,557,100; en 1968-69, de \$25,343,600 et en 1969-70, de \$31,150,100.

Si la clientèle et les budgets augmentent, les programmes varient et à chaque année, l'on tente de les adapter aux besoins du marché du travail alors que la direction générale de l'éducation permanente au ministère de l'Éducation se tient fréquemment en contact avec les centres de la main-d'œuvre et le monde du travail.

Pour répondre aux besoins des adultes, le ministère offre à la population adulte un programme qui se répartit en deux grandes catégories:

— Un programme de formation générale élémentaire et secondaire et de formation professionnelle.

— Un programme de culture générale ou d'éducation populaire permettant aux individus et

aux groupes de mieux comprendre la société où ils vivent, de prendre meilleure conscience de leurs rôles et de leurs responsabilités, de participer davantage aux décisions qui les concernent ainsi qu'à l'orientation des changements sociaux.

Des cours à caractère académique et ou professionnel sont aussi offerts par le service des cours par correspondance de la direction générale de l'éducation permanente.

A venir jusqu'à aujourd'hui, le but premier de la direction générale de l'éducation permanente a été d'augmenter la scolarité de la population du Québec et lui permettre par la suite d'obtenir une formation professionnelle.

Il est intéressant de noter, qu'encore cette année, des adultes du Québec apprendront à lire et à écrire alors que des cours de base se donneront de la première à la troisième année.

Pour être admis à l'éducation permanente, il faut être adulte. C'est-à-dire dépasser d'un an l'âge de scolarité obliga-

toire et n'avoir pas fréquenté l'école de façon régulière depuis au moins un an.

Pour être admissible aux allocations de formation variant de \$40 à \$75 par semaine, il faut faire partie de la main-d'œuvre active depuis au moins trois ans et avoir été dirigé au cours par un fonctionnaire du Centre de la main-d'œuvre du Canada.

Cette allocation est d'ailleurs versée uniquement aux adultes inscrits à des cours à plein temps, soit 30 heures d'enseignement par semaine.

Pour les cours à plein temps, les centres de la main-d'œuvre du Canada sont responsables de la sélection et de la direction des candidats à un cours. Pour les cours à temps partiel, il faut s'adresser à sa commission scolaire régionale ou à l'organisme offrant les cours approuvés par le ministère de l'Éducation.

Au cours de l'année 1970-71, il est à prévoir que près de 70,000 adultes suivront des cours à plein temps en formation scolaire aux niveaux élé-

mentaire et secondaire en formation professionnelle, agricole, formation des cadres et cours aux immigrants et à temps partiel, les inscriptions seront de l'ordre de 200,000.

Par ailleurs, en éducation populaire que l'on appelle aussi formation culturelle, les inscriptions seront d'environ 100,000. Il s'agit surtout de cours du soir où l'on offre une variété de choix qui vont de l'alimentation au conditionnement physique; cours de sociologie, de personnalité, relations humaines, dessin, peinture, couture, initiation à la musique, initiation au travail de groupe, psychologie, sexologie et autres.

La programmation en éducation populaire est nettement axée sur les besoins concrets des individus et des groupes, elle veut apporter une contribution positive à la solution des difficultés posées par la vie de tous les jours et permettre d'orienter l'avenir.

L'individu est appelé à jouer un certain nombre de rôles sociaux dont ceux de citoyen, de père

ou de mère, de producteur, d'époux ou d'épouse et de consommateur.

A partir de la définition de ces rôles, ainsi que des droits et des responsabilités qui s'y rattachent, l'éducation populaire propose, dans chaque commission scolaire régionale, des séries de rencontres dont le but est de permettre aux individus et aux groupes d'exprimer leurs idées sur des sujets concrets et connus.

En formation professionnelle, le service de l'éducation permanente offre, à temps plein ou partiel, 218 sortes de cours.

En terminant, disons que les cours sont conduits pour et au nom du ministère de l'Éducation par les commissions scolaires, les collèges d'enseignement général et professionnel ainsi que par certaines organisations privées.

### PPBS: le ministère de l'Éducation est réticent

"Des officiers du ministère de l'Éducation ont des réticences quant à l'application immédiate du PPBS et quant à la mise en pratique à court terme aléatoire d'un tel système".

M. Maurice Mercier, sous-ministre-adjoint à l'éducation, a fait connaître l'attitude de son ministère dans ce domaine, alors qu'il adressait la parole aux administrateurs scolaires, à l'issue de leur banquet.

Expliquant la portée d'un tel esprit, il souligna qu'un tel système impliquerait pour le ministère des modifications substantielles dans la façon de définir ses programmes d'opération et de les budgéter.

"Bien que le budget soit établi par services et direction générale, par article et sous-article, dit-il, chacun de ces deux secteurs, à certains égards, commande un programme d'opération dont la cohérence est assurée au moment de la sommation de ces divers budgets et ce, par le truchement du bureau des sous-ministres. De façon plus générale, elle est assurée par le truchement du comité du ministère des Finances au mo-

ment où parviennent les budgets sectoriels des différents ministères.

"Essentiellement, la philosophie du PPBS inspire largement la conception budgétaire du ministère de l'Éducation, mais demeure que la quantification des programmes de ce ministère est liée à des objectifs eux-mêmes difficilement quantifiables.

"On ne peut pas conclure de la difficulté d'appliquer le PPBS aux ministères dits de service que le gouvernement ne vise pas d'en généraliser l'application à plus ou moins brève échéance. Bien au contraire".

Il précisa alors que certains ministères, comme celui des Terres et Forêts, pratiquent l'application de ce système depuis deux ans et avec succès. Il fit même dire que le système avait donné grande satisfaction à ceux qui l'utilisaient.

Puis il mentionna que l'OPD (Office de planification et de développement du Québec) mettait à la disposition des ministères des conseillers techniques pour les assister dans la mise en oeuvre du PPBS.



Le Québec s'en va vers une agriculture de plus en plus spécialisée. Il y a donc nécessité pour les cultivateurs de

se recycler. On voit ici un groupe de cultivateurs de l'est du Québec sur les bancs de l'école.

### À vous, nouveaux citoyens de Québec...



GILLES LAMONTAGNE



ROMAIN LANGLOIS



EMILIEN CAREAU

Depuis quelques mois, Les Saules et Duberger battent au rythme d'une capitale moderne. Pour tous les citoyens de ces deux nouveaux districts de Québec, "ces nouveaux Québécois", des services améliorés sont disponibles, services qui leur assurent un mieux-être à un coût souvent inférieur.

Face à la tendance dynamique de l'urbanisation, Les Saules et Duberger ont véritablement joué un rôle de pionnier et leurs administrations respectives ont fait preuve de sagesse afin de contribuer au progrès harmonieux de tout le Québec métropolitain.

Je suis particulièrement fier que les deux ex-maires des Saules et de Duberger se soient joints à l'équipe du Progrès Civique à l'occasion des élections qui se dérouleront le dimanche 1er novembre, dans ces deux districts. Grâce à votre appui, Les Saules et Duberger seront plus que jamais, j'en suis sûr, en marche avec Québec.

Le maire de Québec  
Gilles Lamontagne

**ENFIN! LES SAULES ET DUBERGER EN MARCHÉ AVEC QUÉBEC! VOTONS LANGLOIS-CAREAU VOTONS L'ÉQUIPE LAMONTAGNE**

Romain Langlois Candidat du PCQ, district Les Saules  
Emilien Careau Candidat du PCQ, district de Duberger

le Progrès Civique de Québec

- Amélioration de la situation économique des adultes inscrits
- Accélération du dépeuplement des régions défavorisées

Environ 75% des adultes qui ont terminé un cours de formation dans le cadre de l'éducation permanente ont amélioré leur sort sur le plan économique et ils ont réussi à obtenir un emploi en moins de trois ou quatre mois.

C'est ce que révèle une enquête menée en juin dernier auprès des adultes qui ont participé au pro-

gramme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

M. Lucien Parent, directeur adjoint à l'éducation permanente au Québec a souligné que cette enquête a été faite au niveau du pays mais elle s'applique également dans le cas de la province alors que c'est ici qu'a eu lieu le plus fort échantillonnage.

Selon M. Parent, cette enquête prouve que l'éducation permanente est loin d'être une forme d'assistance sociale déguisée.

Plus de 80,000 personnes qui ont suivi à plein temps un cours de formation du 1er janvier au 30 septembre 1969 ont été interrogées. De ce nombre 37,212 étaient du Québec, soit près de la moitié.

Au moment de s'inscrire, seulement 30% avaient un emploi. Les hommes ont augmenté la moyenne mensuelle de leur gain de \$43, cependant que chez les femmes cette moyenne s'établit à \$47, une augmentation de 11% chez les hommes par rapport à leurs gains antérieurs au cours et une augmentation analogue chez les femmes de 24%.

Soixante et onze pour cent des élèves qui ont

suivi un cours de métier ont par la suite obtenu un emploi directement relié à leur spécialisation.

Quatre-vingt dix-sept pour cent de ceux qui ont répondu à l'enquête ont réagi favorablement à la question de savoir s'ils avaient trouvé le cours profitable et 85% de ceux qui travaillaient ont donné à entendre que leurs cours leur avait aidé quelque peu dans leur emploi actuel. Les deux tiers ont déclaré que l'aide reçue avait été assez appréciable.

Dans les régions les plus défavorisées du Québec, ou le chômage se fait sentir, la formation des adultes a eu des effets négatifs alors qu'elle a contribué au dépeuplement de ces régions.

C'est le cas de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ou une enquête des commissions scolaires régionales démontrent clairement que dans cette région, l'éducation des adultes a contribué à vider la région.

Devenant plus instruits, les adultes de cette région ne pouvant se trouver un travail sur place, l'on quitté pour les grands centres.

Cependant il s'agit là d'une autre preuve que l'éducation permanente a aidé au relèvement social et économique de centaines de québécois.

## L'éducation permanente signifie éducation continue

analyse de Damien GAGNON

L'éducation permanente signifie éducation continue. Cette notion prendra son sens véritable lorsque l'école sera ouverte à tous: enfants comme adultes et lorsqu'il n'y aura plus de limite d'âge pour la fréquentation scolaire.

L'éducation permanente est en quelque sorte une organisation marginale à côté de l'ensemble du système d'enseignement du Québec, puisqu'elle n'y est pas intégrée.

Aucune commission scolaire n'est obligée d'organiser des cours pour adultes. Le ministère de l'Éducation lui délègue tout simplement sa responsabilité.

Si la presque totalité des commissions scolaires s'en préoccupent, la raison est fort simple; ils n'ont pas à augmenter le fardeau des contribuables en haussant l'impôt foncier, le gouvernement fédéral se charge du financement des cours de formation pour adultes.

Pour rendre l'éducation vraiment permanente, le ministère de l'Éducation songe à amender le code scolaire pour que les conseils scolaires assument pleinement leurs responsabilités. Il ne s'agira plus d'une délégation de pouvoir mais d'une intégration pure et simple de l'éducation permanente à l'ensemble du système au même titre que l'enseignement élémentaire et secondaire.

A venir jusqu'à maintenant, on s'est surtout préoccupé de donner des cours aux adultes et non de la formation continue.

La direction générale de l'éducation permanente, créée en 1966, entend prendre en main cette formation continue de l'adulte et l'on tentera une première expérience cette année avec la création d'un "centre d'accueil" au niveau de la commission des écoles catholiques de Québec.

Tout élève s'inscrivant à un cours de formation, devra passer par ce "centre d'accueil" où il aura à sa disposition tous les services d'orientations et autres. L'adulte doué sera encouragé à poursuivre même des études universitaires s'il le désire. De plus, on y conservera son dossier, ce qui permettra de le suivre plus facilement dans son milieu de travail.

Il s'agit d'une expérience pilote et si elle s'avère un succès, d'autres centres d'accueil seront mis sur pied dans les régions de la province. De cette façon, l'on pourra véritablement améliorer les services aux étudiants.

La direction générale de l'éducation permanente entend également faire porter ses efforts sur une meilleure sélection des candidats. C'est sans doute de cette difficulté de sélection que viennent les critiques à l'endroit de l'éducation permanente que l'on accuse d'être une forme d'assistance sociale.

M. Lucien Parent faisait toutefois remarquer que s'il y a des individus qui faussent les règles du jeu en éducation permanente, le même phénomène se produit dans d'autres domaines de l'activité humaine et sociale.

Il s'agit de penser à ceux qui reçoivent de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage sur de fausses représentations.

M. Parent admet qu'il faut améliorer le système de sélection selon les aptitudes des candidats et les besoins de la société. Il demeure cependant convaincu qu'il n'y a pas de solution miracle et que le meilleur système ne peut satisfaire tout le monde et donner des résultats parfaits.

Les méthodes et les moyens d'enseignement aux adultes feront aussi l'objet de recherche. Un rapport d'un comité qui a siégé à la suite de l'expérience de l'école au Lac-Saint-Jean recommandé au ministère de l'Éducation l'implantation de moyens multi-media pour l'enseignement des adultes.

Dans la société dans laquelle nous vivons, les méthodes de travail, qu'elles soient techniques ou professionnelles, changent constamment et tous les travailleurs ont besoin un jour ou l'autre de se recycler.

L'éducation continue étant une évolution des temps modernes, une limite d'âge pour la fréquentation scolaire n'a plus tellement de raison d'être. D'ailleurs, les parents comprennent de plus en plus la nécessité de laisser leurs enfants le plus longtemps possible à l'école.

Selon le code scolaire tout enfant doit fréquenter l'école jusqu'à la fin de sa quinzième année et toute commission scolaire régionale doit faire en sorte de rendre le cours secondaire complet accessible à tous les étudiants.

Cependant, un fait demeure, une commission scolaire n'est pas intéressée à prendre à sa charge un élève qui a dépassé 18 ans. On lui dit tout simplement de s'inscrire à l'éducation permanente.

La raison en est fort simple, les commissions scolaires régionales ne sont pas intéressées à s'occuper de ces élèves, ceci aurait pour effet d'augmenter les taxes.

Il ne faut pas se leurrer, si le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires n'ont pas voulu s'occuper dans le passé de l'éducation permanente, c'est tout simplement parce que l'on ne disposait pas des fonds nécessaires.

Ce n'est qu'au moment où le gouvernement fédéral a mis sur pied son programme de formation de la main-d'oeuvre que le gouvernement du Québec et les commissions scolaires ont décidé d'embarquer.

On se souviendra que les premiers cours aux adultes ont débuté véritablement au Québec avec le Bureau d'aménagement de l'est du Québec. C'est d'ailleurs, dans cette région que l'on retrouve encore le plus grand nombre de classes.

Pour ce qui est du financement des cours aux adultes, les contribuables semblent oublier une chose c'est que ce sont eux en définitive qui paient. Lorsque l'argent vient du fédéral, les Québécois croient qu'il s'agit d'un cadeau.

### Le travail commencé à Laval se poursuivra

Les universités québécoises devront prendre les bouchées doubles sur le plan des relations de travail pour rattraper le retard inadmissible qu'elles accusent à ce niveau sur le reste du secteur public, a déclaré le directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), M. Jacques Brûlé.

M. Brûlé a fait ces déclarations au sortir de la négociation que vient de compléter les 1,500 employés de soutien de l'université Laval pour le renouvellement de leur convention collective.

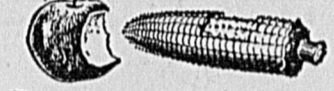
Dans un communiqué remis à la presse, M. Brûlé affirme que son syndicat allait poursuivre le travail commencé à l'université Laval en s'attaquant à l'ensemble des universités québécoises.

L'objectif du SCFP, a précisé M. Brûlé, dans les universités québécoises est d'amener rapidement les employeurs à entretenir avec leur personnel de soutien "des relations de travail dignes des années 1970". Selon le leader syndical, "quand on regarde la situation qui prévaut actuellement, on se croirait à l'époque où le syndicalisme n'avait pas droit de cité".

Ces graves lacunes sont reliées, selon M. Brûlé, à un système administratif inadéquat, comme l'a démontré à l'université de Montréal un rapport très sérieux préparé l'an dernier par la Commission Deschênes.

Le leader syndical a défini comme suit les objectifs du SCFP dans le secteur universitaire: 1) assurer à ces employés une sécurité d'emploi qui en fasse autre chose que des salariés de seconde zone; 2) décompartmentiser ces institutions universitaires qui empêchent l'établissement d'une politique rationnelle de relations de travail; 3) instaurer un système scientifique d'évaluation des emplois; 4) réduire au minimum les contrats à forfait dans les universités.

### CROQUEZ TOUT CE QUE VOUS VOULEZ AVEC VOS DENTIER



Des ennuis avec vos dentiers mal ajustés qui irritent vos gencives? Faites l'essai de l'adhésif plastique Brimms. Brimms vous permet de fixer vos dentiers de façon parfaite et durable, tout en évitant l'emploi de pâtes, de poudres ou de coussinets. Vous pourrez enfin manger n'importe quoi! Vous étendez simplement une mince couche de plastique magique sur le dentier mal ajusté. Vous appuyez ensuite le dentier contre la gencive pour bien mouler le Plasti-Liner. Inodore, insipide et sans danger pour les dentiers. Remboursement garanti.

## GRAND SPECIAL "FAMILLE"

DEMAIN A

# La Villa du Poulet.

coin Ste-Geneviève et Delisle, Chicoutimi-Nord boulevard Centenaire, près St-Hubert, Jonquière

dîner pour 1, rég. \$1.35 pour 99¢

comprend: 3 morceaux de poulet frit à la Kentucky  
salade de choux crémeuse  
frites  
pain à la grecque

LE POULET DU COLONEL SANDERS, C'EST BON A S'EN LECHER LES DOIGTS!

## GRANDE OUVERTURE LE MARDI 29 SEPTEMBRE D'UN MAGASIN ANDRE A CHICOUTIMI



maintenant -vous pouvez vous procurer en même temps qu'à Paris les dernières créations-mode du plus grand chausseur d'Europe

# ANDRÉ

le chausseur sachant chausser

Centre d'Achats Place du Saguenay CHICOUTIMI

Grâce à une livraison aérienne hebdomadaire, tous peuvent maintenant se procurer, à des prix jeunes, et en même temps que les Parisiens, les dernières créations-mode du plus grand chausseur d'Europe.

VENEZ EN FOULE VOIR NOTRE SELECTION INCOMPARABLE



## CAROUSEL

Lunettes auditives de



Appareil muni d'un nouveau microphone-céramique plus puissant, d'une tonalité plus claire, plus résistant assurant un maximum de satisfaction et peu d'entretien.



VOYEZ-LES! ENTENDEZ-LES! chez SERVICE AUDITIF

MAICO INC.

BUREAUX de SERVICE: 815 Côte d'Abraham Québec 4 - Tél.: 529-9325

254, Rivier CHICOUTIMI 21, Verbois RIVIERE-DU-LOUP 635, 12e rue, ST-GEORGES (BEAUCE)

# L'huitre, un des plus anciens aliments connus

Les huitres sont l'un des plus anciens aliments connus. L'Orient s'en nourrissait déjà et en Occident, les Gaulois en produisaient beaucoup, car les Romains en étaient friands.

Les huitres ne doivent pas être ouvertes longtemps à l'avance, une demi-heure au maximum, et être de première fraîcheur.

Crues, les huitres sont présentées ouvertes, rangées sur un lit de glace pilée; on les sert avec un demi-citron par personne et du poivre du moulin.

Un vieux dicton veut qu'il ne faut manger les huitres que pendant les mois ayant un r dans leur nom. Octobre est donc le mois par excellence pour déguster les huitres.

## Soupe aux huitres (5 personnes)

### Ingrédients:

4 c. à soupe de beurre

4 c. à soupe de farine

1 pinte de lait

1 demi-douzaine d'huitres

sel-poivre et paprika

2 c. à soupe de crème fraîche

Fondre le beurre et ajouter la farine pour obtenir un petit roux. Verser le lait froid et laisser cuire une dizaine de minutes. Au premier bouillon, réduire le feu.

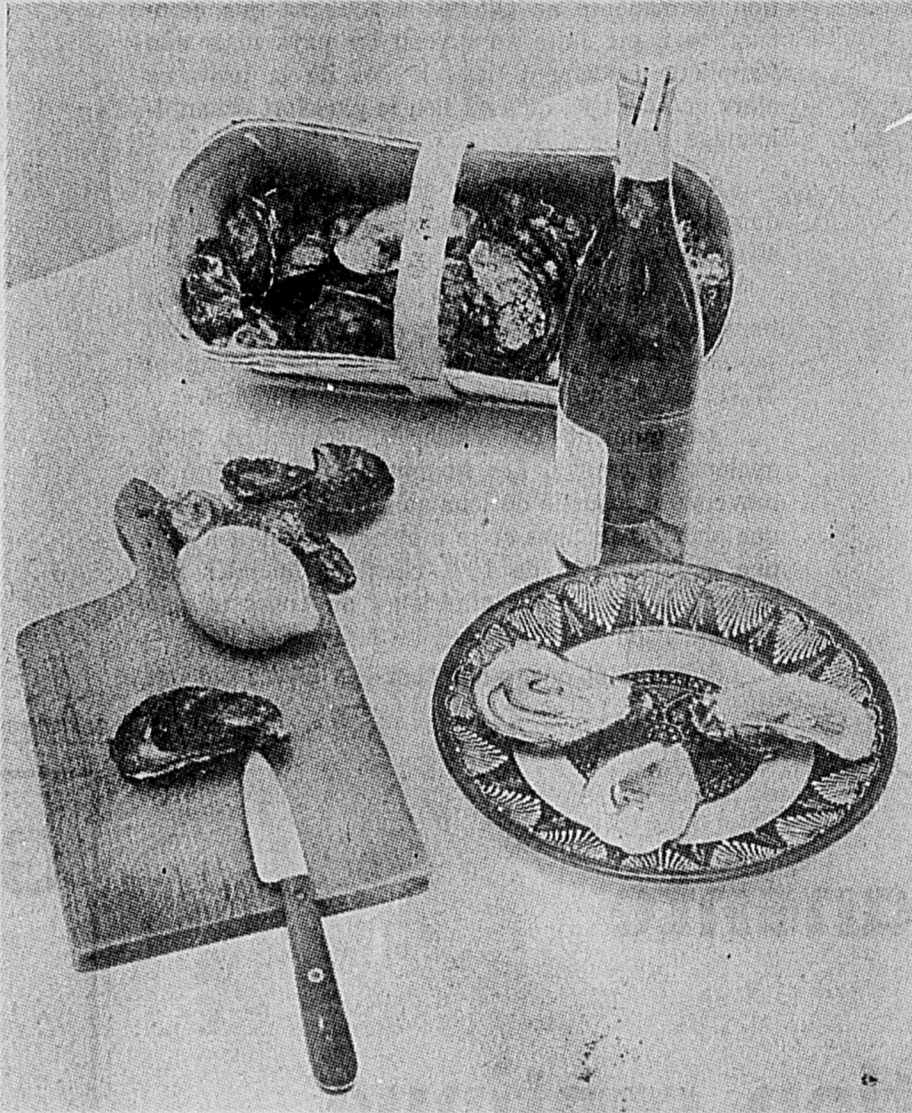
Couler les huitres. Ajouter le jus des huitres à la soupe. Elles doivent cuire jusqu'à ce que les bords festonnent. Assaisonner et terminer avec la crème fraîche.

(Doublé et triplé la recette selon le nombre de convives)

soupe. Ne mettre les huitres qu'au moment de terminer

Huitres farcies antillaise (3 personnes)

18 huitres en coquilles



De l'avis des gastronomes, le vin blanc est le seul accompagnement qui convienne à l'huitre. On ne compte pas moins de vingt-neuf façons de servir ce crustacé.

AB de la Cuisine  
par MARIE-JO CHARLOTIN

3 biscottes

1 noix de beurre

2 gousses d'ail hachées finement

2 c. à thé de persil haché

Ouvrir les huitres. Découler le mollusque et le poser dans une seule coquille (sans eau).

Placer vos huitres ainsi garnies dans un plat à gratin pas trop haut.

Ecraser 2 ou 3 biscottes (selon grosseur) au rouleau à pâtisserie.

Mettre cette chapelure dans une casserole avec une bonne noix de beurre, les gousses d'ail hachées et le persil haché très fin. Faire revenir le tout rapidement sur un feu doux pendant 2 ou 3 minutes.

Recouvrir de chapelure chaque huitre et parsemer le dessus d'un peu de fromage finement râpé.

Placer votre plat dans un four à 425 degrés pour dorer. Servir brûlant. Il faut que la cuisson se fasse rapidement.

Brochettes d'huitres (4 personnes)

24 huitres sur écaillé

8 tranches de bacon (chacune divisée en 3)

4 tranches de pain grillé

1-2 livre de beurre

Envelopper les huitres crues dans une fine tranche de bacon et les enfilez par 6 sur une brochette.

Placer dans le four à 500 degrés pour griller.

Dresser les brochettes sur des tranches de pain grillé.

Servir avec un beurre fondu en saucière.

Citron en quartiers.

## travail à l'aiguille

## consommation

**PONCHO VITE FAIT** — Pour les sorties de l'automne, ce poncho et son écharpe sont l'ensemble tout indiqué! Sera vite croché. Pour ce faire, utilisez de la laine peignée et un crochet numéro 9. Le joli poncho s'accompagne d'une écharpe assortie. De plus il est rehaussé d'une bande de couleur piquée de pompons en forme de fleurs. Modèle 982: tailles 4-14 incluses.



982

Laura Wheeler

**OTTAWA (PC)** — Les prix du porc et du poulet baisseront le mois prochain, de même que ceux des oignons, des pommes et des poires, annonce le ministre fédéral de l'Agriculture dans ses prévisions alimentaires d'octobre.

Le prix du boeuf demeurera stable, tandis que les pommes de terre et le raisin se vendront plus cher dans l'est du Canada.

**PORC:** plus de bêtes sont normalement abattues à cette période de l'année, ce qui fera baisser le prix de cette viande.

**BOEUF:** comme l'offre et la demande sont fermes, on s'attend à peu de changements dans les prix.

**OEUFs:** les approvisionnements sont suffisants et on s'attend à peu de changements dans les prix.

**VOLAILLE:** les poulets à frire et à griller seront abondants et à des prix relativement bas. Des dindons de toutes les grosseurs seront aussi disponibles mais à des prix fermes.

**POMMES DE TERRE:** les approvisionnements sont modérés et les prix légèrement plus élevés.

**OIGNONS:** abondance de ce légume qui se vendra moins cher.

**POMMES:** les approvisionnements augmentent et les prix baissent.

**POIRES:** les approvisionnements sont bons, ce qui contribue à garder les prix bas.

**RAISIN:** un manque d'approvisionnement dans l'est du pays a fait monter les prix.

Le chou-fleur, les choux de Bruxelles, la citrouille et les courges sont abondants et à des prix saisonniers.

## Recrudescence du choléra à travers le monde

par M. J. Wilson, de NEWSWEEK

Les hommes de science prédisaient en 1922 la fin d'une maladie. Le choléra, disaient-ils, n'avait plus besoin d'être craint comme l'un des pires fléaux mortels qu'eut connu l'humanité.

Ces hommes de science ne pouvaient être plus dans l'erreur. A l'heure actuelle une pandémie de choléra (une série d'épidémies qui traversent les frontières voire les continents), se répand de la Corée aux Célestes, passe à travers l'Inde pour atteindre l'Égypte et même gagne un coin de l'Europe quand la Russie met en quarantaine plusieurs villes en bordure des mers Caspienne et Noire.

C'est à proprement parler une nouvelle variante de la maladie, mais les symptômes sont à toutes fins demeurés les mêmes qu'ils étaient il y a des milliers d'années. En fait, un monolithe hindou sculpté quatre siècles avant Jésus-Christ, décrit les victimes du choléra exactement comme le sont celles d'aujourd'hui: "Les lèvres bleues, le visage hagard, les yeux creux, l'estomac rentré par endedans, les membres contractés et recroquevillés comme sous l'action du feu, tels sont les signes d'une grave maladie qui, si elle est envoyée par la malédiction des prêtres, survient pour faire mourir les braves".

Depuis toujours le choléra a été connu comme "un mal qui vous prend en santé au matin et vous laisse mort le soir". Il est provoqué par une bactérie ayant la forme d'une virgule,

produisant chez le malade, parfois en moins de quelques heures, une diarrhée extrêmement liquide et déshydratante.

Cette diarrhée déshydrate le malade qui se met à vomir d'une façon convulsive, ce qui l'empêche d'ingurgiter d'autres liquides. Le choléra s'il n'est pas soigné, peut tuer 60 à 70 pour cent de ses victimes.

Cependant, cette maladie peut être enrayée assez facilement, surtout dans les régions où l'on peut recevoir promptement des soins médicaux. La grande déperdition d'eau peut être remplacée par des injections intraveineuses, et un antibiotique, la tetracycline, peut ordinairement réduire le danger de mortalité à moins de un pour cent.

Mais de tels soins ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des régions où cette maladie fait présentement des ravages. A ces endroits, les égouts se mêlent souvent à la même eau, provenant ordinairement d'une rivière ou d'un lac, que celle que les gens boivent. Le bacille du choléra est transporté par les excréments humains dans les réserves d'eau et l'épidémie éclate.

Même s'il est douteux que la présente pandémie de choléra puisse atteindre l'Europe occidentale ou l'Amérique du Nord, cette dernière a déjà connu ce dangereux mal. En fait, la pandémie survenue il y a un demi-siècle et que les spécialistes croyaient bien être la dernière, toucha New York, Baltimore, La Nouvelle-Orléans et San Francisco.

Comme toutes les pandémies, celle-ci progressa lentement. Elle débuta en Inde en 1899 et mit 23 ans à parcourir le monde. De plus, elle ne fut qu'une des nombreuses pandémies à éclater au cours d'une période de cent ans,

la première étant enregistrée en 1817.

La peur inspirée par le choléra fait parfois ressortir ce qu'il a de plus mauvais chez l'homme. Ainsi, au cours d'une épidémie survenue en Europe en 1892, les quelque 60 passagers bien portants du navire allemand Normanna furent menacés par une foule d'Américains en furie, à Long Island, N.Y.

Les passagers avaient été mis en quarantaine et envoyés par les autorités douanières à bord d'un petit bateau portuaire au désert de Fire Island. Les citoyens habitant Long Island, non loin de là, se massèrent sur les quais pour empêcher le navire d'accoster et de débarquer ses passagers. Ils y réussirent pendant deux jours.

En dépit des cris de "Honte, Honte", lancés par les passagers, la foule ne permit même pas aux enfants et aux vieillards de débarquer du dangereux petit navire. A la fin, le gouverneur fit appel à la garde nationale pour faire descendre les passagers à terre. Comme il advint, personne ne souffrit du choléra.

La présente récurrence de la maladie a débuté en Indonésie en 1935, mais est demeurée dans cette région jusqu'en 1961, puis s'est alors mise à s'étendre. Le bacille qui la transporte en est un de particulièrement violent appelé El Tor, d'après le nom d'une station de quarantaine située en Arabie séoudite où il fut identifié pour la première fois en 1906.

La bataille El Tor est responsable de la mort de millions de personnes, même si l'on ne possède pas de statistiques exactes sur ses ravages, parce que bien des pays refusent d'admettre

l'existence du choléra sur leur territoire.

Ces récurrences sont de nature économique. Par exemple, au Moyen-Orient, les fermiers utilisent les excréments humains comme engrais et il arrive que le choléra est ainsi transmis en mangeant fruits et légumes. Craignant d'affaiblir son commerce d'exportation, aussi bien que celui du tourisme, le gouvernement égyptien a décrit des milliers de cas de choléra décelés cette année dans ce pays comme de simples cas de maladies "estivales".

"C'est un véritable scandale", a déclaré un médecin du Caire. "Ils jouent à la politique avec une très grave maladie. Tous les médecins sont consternés".

Il existe un vaccin contre le choléra, mais il ne demeure efficace que pendant six mois. Le meilleur remède qui existe contre cette maladie demeure encore le plus vieux qui soit: la propreté.



Adrian Mitchum déclare:

"Retrouvez l'éclat de votre jeunesse" "Effacez ces taches qui vous vieillissent"

Si de vilaines taches brunâtres, des imperfections cutanées, des pores dilatés ou une peau sèche ajoutent des années à votre âge, vous devez essayer ESOTERICA. Cette crème parfumée, non grasseuse a été faite d'aider à rejuvenir et à soigner votre épiderme car ses substances médicamenteuses pénètrent sous la peau où naissent ces imperfections. Employez ESOTERICA comme crème de nuit pour le visage et le cou ou comme fond de teint. Votre peau mérite ESOTERICA. \$2.25 seulement aux bons comptoirs de produits de beauté.



Si peu de temps et tant à faire...

... et voyez en quel état vous êtes! On va sonner à la porte d'une minute à l'autre; vous n'êtes pas habillée ni même coiffée ou maquillée.

Et vous vous rasez les jambes!

En effet, elles sont poilues, et une fois qu'elles auront perdu leur aspect de "frais rasé" et leur rugosité, elle seront de nouveau poilues. C'est bien malheureux, car une femme doit avoir des jambes et des bras présentables à toute heure, tous les jours. Ainsi le veut la vie moderne.

Heureusement, la méthode moderne de Thermolyse Gregory peut enlever la croissance de tout poil superflu... épiler en permanence vos jambes et vos bras comme s'ils n'avaient jamais été poilus.

L'épilation de grandes surfaces est devenue depuis longtemps travail de routine dans les cliniques Gregory. Cela tient à la rapidité, à l'efficacité, et au confort de la Thermolyse Gregory... exécutée dans des cliniques professionnelles consacrées à un seul service féminin... par d'aimables techniciens qui ne font que de l'épilation, à longueur de journée tous les jours.

Pourquoi ne pas appeler dès maintenant pour prendre rendez-vous pour un traitement d'essai et l'estimation de la durée et du coût du traitement?

Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET 695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879

Ecrivez pour brochure gratuite.



Ce groupe de jeunes danseuses que les visiteurs ont pu voir au Pavillon des Congrès durant l'EXPO-QUEBEC sont des assidues des cours de ballet du Service des Loisirs et des Parcs de la ville.

## Projet du Service des loisirs pour les cours de ballet

Les cours de ballets du Service des loisirs et des parcs déboucheront sur une troupe de ballets modernes, nous apprend M. Gilles Lachance, régisseur des arts au Service des loisirs de Québec.

Ces cours, qui s'adressent aux jeunes de 6 à 20 ans de toutes les parties de la ville sont déjà assurés de 250 inscription alors que celles-ci ne se feront que les 30 septembre, 1er et 2 octobre. Les cours débuteront lundi le 5.

Mme Denise Langlois, professeur de ballet et fellow du British Association of Teachers of dancing de Londres, dirigera ces cours, donnés par des danseurs préparant ou détenant déjà un diplôme supérieur de professeur de danse ou de ballet.

Les cours primaires auront lieu dans les écoles de chaque paroisse où il y aura un nombre suffisant d'élèves. Ils comprennent 25 heures de cours et coûteront \$10 pour l'année.

Le cours secondaire coûte \$20 pour la même période et comprend 37 1-2 heures. Les élèves seront regroupés au niveau de chaque district.

Le cours avancé est de \$50 pour 75 heures. Il se donnera au Chalet de tennis du Parc Victoria, transformé en école de ballet pour la saison.

Des circulaires devaient être distribués dans les écoles, à partir de vendredi dernier, pour l'inscription des enfants à ces cours.

## "Une diététiste vous écoute": Elles seront 40 pour répondre

"Une diététiste vous écoute", un service mis sur pied par la Corporation des diététistes du Québec, veut aider la population à mieux s'alimenter ou à suivre plus facilement une diète thérapeutique prescrite par le médecin.

Ce service, qui fonctionnait déjà l'an dernier, prend de l'ampleur et cette année, 40 diététistes, réparties dans huit hôpitaux de la ville et Québec et des environs, répondront bénévolement aux questions soulevées par téléphone.

Toute personne pourra donc rejoindre une diététiste professionnelle qui répondra gratuitement à ses questions portant sur l'alimentation en général ou sur l'application pratique des diètes thérapeutiques.

Le service sera en vigueur du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 17 h. Il suffit de composer le numéro 523-1566; une standardiste répondra, à qui il suffira de donner son nom, son numéro de téléphone et sa question. Dans les 2 ou 3 jours qui suivront, une diététiste rappellera le correspondant, ayant en main la réponse demandée. La Corporation des diététistes répondra à toutes les questions posées mais ne peut accepter les frais d'appels interurbains.

## Colloque à Laval

La francophonie de l'ancienne métropole et des ex-colonies

par Monique DUVAL

"Pour la France, la francophonie représente un péril, une nouvelle forme d'orgueil ou de vanité. Si, les gouvernements peuvent avoir leur politique et adopter des plans d'action, il reste que, nous, historiens et géographes, avons pleine liberté d'accepter ou de rejeter ces points de vue".

Voilà ce que déclarait, vendredi lors du colloque du Comité international des historiens et géographes de langue française, M. Pierre Monbeig, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Amérique latine à Paris. Exprimer son opinion sur la place et le rôle de la France dans la francophonie, il enchaîna:

"Il me semble que ce serait gênant si, en France, nous parlions excessivement de francophonie". Ce qu'il faut dire aux jeunes, à nos étudiants, c'est que ce monde existe, que le Québec et l'Afrique existent mais non pas comme étant liées à leurs origines coloniales".

Pour le professeur Monbeig, ce qui est important et constructif pour demain, c'est de parler des autres pays de la francophonie, de les présenter aux Français comme "des réalités vivantes, agissantes et non comme des souvenirs du passé".

A son avis, il faut leur dire "que, dans le Québec, comme en Afrique, au Cambodge, à Liège ou ailleurs, on parle français mais qu'on ne pense pas nécessairement comme des Français et qu'on a des caractéristiques et des tendances particulières".

Ces constats devaient lui faire ajouter qu'il fallait "déseuropéaniser" la francophonie plutôt que la "nationaliser".

## LE QUEBEC

Ces propos du géographe français rejoignent ceux qu'avait précédemment exposés, M. Pierre Savard, directeur de l'Institut d'Histoire de l'université Laval.

En effet, selon ce dernier, notre situation des "Français les plus Américains du globe et des Américains les plus français" nous fait jouer, nous, citoyens du Québec, un rôle un peu particulier dans ce monde de la francophonie.

M. Savard voit d'ailleurs dans ce mot de "francophonie", deux idées maîtresses: l'une, qu'il appelle la "grandeur" de la France et, l'autre, "les limites" de ce mouvement.

Comme instrument d'expression et de communication, cela va de soi, le français apparaît comme "extrêmement précieux".

Pour nous, du Québec, nous avons le grand avantage, toujours selon le professeur d'histoire de Laval, de servir, par le truchement de la traduction (pas seulement de la langue mais aussi de la culture) de lien entre deux continents. Nous avons aussi l'avantage, grâce à la francophonie, de mettre, en valeur notre patrimoine culturel.

Reconnaissant que nous sommes "un peu Anglo-Saxons" et possédons plusieurs traits qui nous différencient de nos "cousins" français, M. Savard se refuse à "nous voir installés dans l'histoire" et croit que la "francophonie ne doit pas cacher le monde et devenir un circuit fermé".

"Francophonie et culture ne doivent pas cacher notre propre réalité comme peuple. Pour assumer notre "américanité", nous sommes seuls; la France ne peut pas beaucoup nous aider dans notre lutte quotidienne pour la défense de notre langue, de notre culture et de nos droits. Les appels à la France et ses réponses ne contribuent pas tellement à clarifier la situation. Elles peuvent attiser le fanatisme des Anglais et susciter des réactions francophones au sein des masses québécoises qui aiment garder leurs distances avec la France laquelle, que nous le voulions ou non, n'est pas acceptée sans réserve".

## EN AFRIQUE

Quant à M. J. Cornevin, éminent géographe français qui a enseigné pendant de nombreuses années en Afrique, il fit un tour d'horizon de la présence du français en Afrique s'arrêtant surtout au domaine de l'enseignement.

Son exposé, très technique — la multiplicité des langues sur ce continent rend la situation très complexe — fut suivi de commentaires faits par une Africaine, Mme Henriette Dibaté, professeur d'histoire à l'université d'Abidjan, Côte d'Ivoire. Selon elle, évoquant précisément ce grand nombre de langues et la tentative qu'avaient déjà faite certains gouvernements de créer une langue unique, ce serait là une chose tout à fait impossible".

"La raison? parce que cela équivaldrait à introduire une langue qui serait aussi étrangère, aux Africains, que ne le serait une langue européenne ou asiatique".

A son avis, il vaut mieux conserver ce qu'elle a appelé "le fond africain" c'est à dire le bagage de culture, de tradition, de coutumes, tous éléments auxquels les Africains tiennent tellement et "superposer un fond émanant de la francophonie".

Enfin, l'idéal pour Mme Dibaté est "l'équilibre entre le fond africain et le fond européen, conservant ainsi la richesse de son peuple et de ses traditions tout en communiquant avec les autres par le truchement du français".

# Il y a maintenant un désodorisant dans les serviettes féminines Modess.

## Grâce à elles, vous vous sentirez mieux protégée.

Pouvez-vous en dire autant de la serviette que vous utilisez présentement?

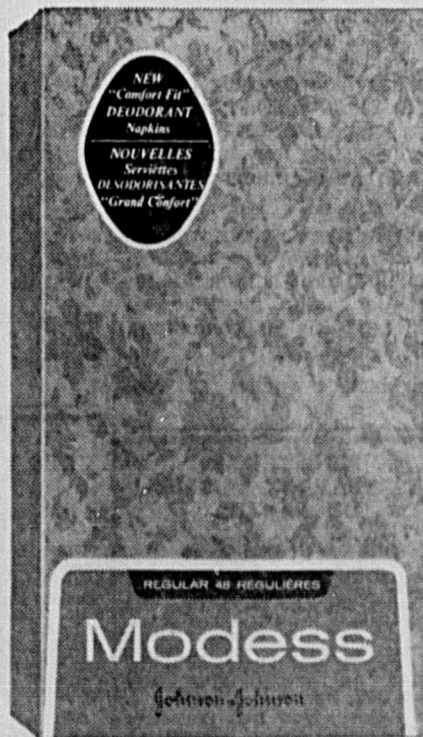
Quelle bonne nouvelle! Les serviettes féminines de marque MODESS contiennent maintenant un désodorisant doux, discret et de longue durée. N'hésitez pas car les serviettes MODESS vous offrent maintenant la sécurité tant souhaitée.

Lisez les descriptions ci-dessous pour connaître les caractéristiques spéciales de chaque serviette MODESS. Achetez-en une boîte pour vous-même et une pour votre fille. Vous verrez... les serviettes désodorisantes MODESS offrent la meilleure protection possible.



La serviette désodorisante MODESS CAREFREE.

C'est une serviette fuselée: plus large en avant, plus étroite en arrière. La pellicule imperméable s'étend sur toute la longueur et sur la largeur de la serviette, entre les couches de duvet. Elle est spécialement étudiée pour les jeunes filles et les femmes minces qui ont des pertes normales. C'est probablement la serviette que préférera votre fille.



La serviette désodorisante MODESS régulière.

De forme rectangulaire, aux bouts légèrement arrondis. Elle est tapissée, sur toute sa longueur et sur les bords, d'une pellicule imperméable en polyéthylène. C'est la serviette qu'il vous faut si vos pertes sont normales, et si vous craignez de tacher vos vêtements.



La serviette MODESS SOFF-FORM.

C'est une serviette fuselée et épaisse, avec une pellicule imperméable entre les couches de duvet. Des lisières supplémentaires de duvet la rendent superabsorbante. Pour les femmes qui ont des pertes abondantes et qui préfèrent une serviette fuselée. Chaque boîte contient une quantité d'enveloppes opaques pour le sac à main.

Les serviettes MODESS sont fabriquées avec le plus grand soin par Johnson & Johnson. MODESS, CAREFREE et SOFF-FORM sont des marques de commerce de JOHNSON & JOHNSON ou des compagnies affiliées. ©J&J '70.

Économie et finance

L'industrie de l'aluminium est durement touchée par le climat de récession aux États-Unis

Le ralentissement des affaires est finalement en train de porter un dur coup à l'industrie de l'aluminium aux États-Unis, écrit John V. Conti, reporter de "The Wall Street Journal".

Les dirigeants de compagnies d'aluminium, une race d'éternels optimistes qui, même, plus tôt au cours de la présente année, n'avaient aucune envie de prédire un ralentissement en 1970, trouvent soudainement que les ennemis causés par la récession sont plus grands que prévu. Le mois prochain, ce sera au tour des actionnaires de ces compagnies de se rendre compte de la même chose, lorsque les rapports décevants des bénéfices du troisième trimestre seront annoncés. C'est ce qu'ont prédit les analystes de l'industrie de l'aluminium.

Un revirement plutôt brusque de situation a assombri les perspectives de l'industrie de l'aluminium, souligne le rédacteur de "The Wall Street Jour-

nal". Il y a un an seulement, les producteurs d'aluminium profitaient de prix fermes et pouvaient envisager des expéditions record en 1970. Depuis lors, le ralentissement économique, la baisse des activités d'exportation et la grève à la General Motors ont suffisamment modifié le tableau pour que les dirigeants, habituellement enthousiastes, du secteur de l'aluminium, se replient sur eux-mêmes comme des ours.

Des interviews avec plusieurs dirigeants des principales compagnies productrices d'aluminium, avec d'autres sources de l'industrie et avec des analystes financiers, ont produit l'opinion générale suivante:

— Les principaux producteurs d'aluminium, comprenant Aluminum Co. of America, de Pittsburgh, Reynolds Metals Co., de Richmond, en Virginie, et Kaiser Aluminum & Chemical Corp., de Oakland, en Californie, rapporteront une forte

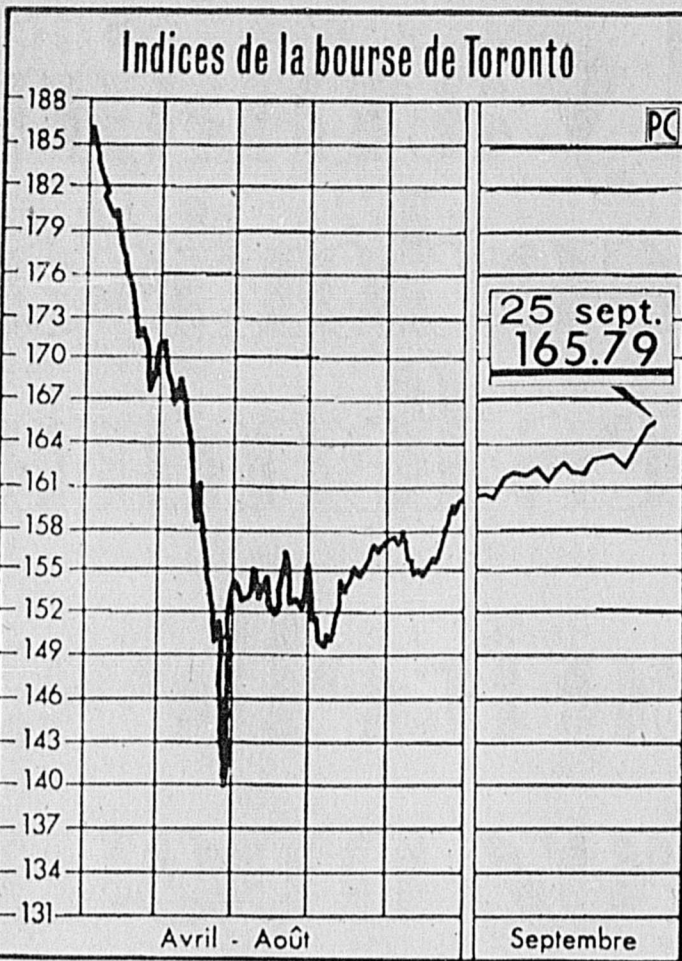
diminution de profits au troisième trimestre. Certains analystes de Wall Street présentent que les baisses de profits pourraient aller jusqu'à 20 ou même 30 pour cent, par rapport aux chiffres des trois mois correspondants de l'an dernier.

MUTISME DES PRODUCTEURS

Les compagnies d'aluminium ont refusé de commenter publiquement les pronostics relatifs à la baisse de leurs profits pour le troisième trimestre. Un dirigeant haut placé d'une firme d'aluminium a cependant déclaré que le profit de la compagnie à laquelle il appartient pourrait baisser d'au moins 10 pour cent durant les trois mois, comparativement à un an plus tôt. Un autre dirigeant de firme d'aluminium a dit que le volume de ventes en dollars de sa compagnie pourrait diminuer de 10 pour cent, et il a ajouté: "Le troisième trimestre sera plus mauvais que nous ne l'avions prévu".

Présentement, le quatrième trimestre n'apparaît pas bien reluisant non plus. "L'économie ne prendra aucune orientation décisive aussi longtemps que la grève de l'automobile ne sera pas terminée", a déclaré M. Stanley V. Malcuit, économiste en chef de l'Alcoa.

Le facteur clé des résultats qui seront obtenus durant le quatrième trimestre, est la durée de la grève à la General Motors, dont plusieurs observateurs à Detroit pensent qu'elle se prolongera au moins encore tout le mois d'octobre sinon plus longtemps.



HAUSSE DE L'INDICE — L'indice de 157 titres industriels à la Bourse de Toronto a gagné du terrain la semaine dernière. A la fermeture du marché vendredi, il s'inscrivait à 165.79 soit une avance de 2.73 points par rapport à 163.06 une semaine auparavant.

Nos municipalités sur le marché des obligations

La cité de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, a vendu récemment à un syndicat formé de René-T. Leclerc Inc., Lévesque & Beaubien Inc., une émission de 1,438,000 \$ d'obligations, à 9%, à un prix de 97.07. L'émission comprend: \$498,000 de titres à 9%, 1971-80, \$806,000 à 9%, 1975 et \$134,000 à 9%, 1990. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.6487%. L'emprunt comporte un solde de \$806,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 14 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 1989 inclusivement.

C'est en avril dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait

alors vendu \$1,410,000 de titres à 9.1-2%, séries 10 ans, au prix de 98.49. Le coût moyen net de la finance avait été de 9.7979%.

Les cantons-unis de Wendover & Simpson, comté de Drummond, ont vendu à Grenier, Ruel & Cie Inc., une émission de \$350,000 d'obligations, à 9%, remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 97.70. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.5864%. L'emprunt porte un solde de \$336,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 35 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 2010 inclusivement.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Québecair

Service aérien direct de Montréal à Schefferville

Québecair inaugurerait aujourd'hui son service de jets BAC-111 à destination de Schefferville, desservant ainsi directement les 4,000 résidents de cette ville située à 750 milles au nord-est de Montréal.

Cette amélioration du service est rendue possible par le pavage en asphalte des pistes de l'aéroport de la ville. Québecair ne pouvait utiliser que ses appareils Fairchild F-27 à turbo-hélices pour desservir cette localité.

Les passagers partant de Montréal à destination de Schefferville (vol 310) pourront se rendre directement à Schefferville

sans transférer à Sept-Îles comme auparavant; ils arriveront deux heures plus tôt soit à 11.15 heures le retour (vol 313) partira de Montréal à 14.35 heures pour arriver à Montréal à 18.30 heures.

Le BAC-111 est fabriqué en Angleterre par la British Aircraft Corporation; il vole à une vitesse de croisière de 550 milles à l'heure et peut transporter à son bord 79 passagers et 6,000 livres de marchandise; il est actuellement en opération dans quelque 50 pays; Québecair a été le 31e transporteur aérien à utiliser cet appareil.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — La demande était bonne et les prix fermes, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal. Le marché était actif.

Les arrivages, aux marchés de l'Est et de l'Ouest, comprenaient 1,992 bêtes à cornes, 1,970 veaux, 39 porcs et 227 agneaux et moutons.

Le bouvillon de choix rapportait de \$29.25 à \$30.50; ceux de bonne qualité, \$28.00 à \$31.25; ceux de qualité moyenne, \$26.75 à \$28.00; les communs de \$20.00 à \$26.75.

Les génisses de choix valaient de \$26.00 à \$26.75; celles de bonne qualité, de \$24.75 à \$25.50; celles de qualité moyenne, de \$23.00 à \$24.25; les communes, de \$18.75 à \$22.75.

Les bonnes vaches se ven-

daient de \$22.00 à \$23.25; celles de qualité moyenne, de \$20.00 à \$21.75; les communes de \$18.00 à \$20.25; les sujets destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, de \$11.25 à \$18.75.

Le prix des boeufs de bonne qualité variait de \$25.00 à \$27.50; les boeufs moyens et communs, valaient de \$17.25 à \$25.25.

Les veaux de lait de bonne qualité rapportaient de \$40.00 à \$45.00; ceux de qualité moyenne, \$36.50 à \$40.50; les communs, de \$24.00 à \$36.50.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de \$25.00 à \$31.00. Les moutons communs valaient de \$5.50 à \$10.00.

Il n'y a pas eu pas assez de ventes de porcs pour pouvoir établir un prix.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR OFFRE DE LOCATION POUR BUREAU DE POSTE, ST-GÉRODON DE BEAUCÉ, P.Q."

seront reçues jusqu'à 17h00 (3 heures de l'après-midi) (heure avancée de l'Est), le 14 OCTOBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant, Services Administratifs, et pour tout renseignement concernant ce projet, veuillez communiquer avec le Surintendant de Secteur, au numéro de téléphone, 694-3210.

Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q.

et on peut les consulter au (x) bureau (x) de poste de St-Gédéon et St-Germe, Comté de Beauce, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires fournis par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR REPARATIONS AU QUAI ILE-AUX-COUDRES (ST-BERNARD), P.Q."

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 9 OCTOBRE 1970.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant, Services Administratifs, Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2, P.Q.

et on peut les consulter au (x) bureau (x) de poste de St-Bernard (Ile-aux-Coudres) et Baie St-Paul, P.Q.

Pour tout renseignement concernant ce projet, veuillez communiquer avec le Surintendant de Secteur, au numéro de téléphone, 694-3448.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formulaires fournis par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Nouveaux directeurs de la campagne des obligations d'épargne

On annonce la nomination de MM. Maurice Arbour et Derek Hannaford à la direction pour le Québec de la campagne 1970-71 pour la vente des Obligations d'Épargne du Canada par le mode d'Épargne sur le salaire. Au total, 26 organisateurs visiteront prochainement quelque 1,575 employeurs à travers la province afin de les aider à établir le mode d'épargne sur le salaire pour leurs employés. L'an dernier, quelque 117,000 d'entre eux ont participé à ce plan, épargnant un total de \$55.8 millions pour un nouveau record.

A Montréal

Les Instit. financières changent d'adresse

A compter d'aujourd'hui, le 28 septembre, les bureaux du ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives à Montréal sont situés à la Tour de la Bourse, 800, Square Victoria.

Se trouveront ainsi regroupés: le bureau général du ministère, la Commission des valeurs mobilières, le Service de l'inspection, le Service des assurances et le Service du courtage immobilier.

Cette intégration a pour but de faciliter les relations entre les différents services du ministère et les milieux financiers.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice de mines d'or de l'Afrique du Sud a monté vendredi dernier de 0.1 point à 98.5 points à la Bourse de Londres.

Dominion Coal négociera une entente à l'amiable

MONTREAL (PC) — Lors de leur réunion annuelle, les actionnaires de la société Dominion Coal Ltd. ont résolu de négocier une entente à l'amiable avec la Cape Breton Development Corp. (Devco), contre qui ils ont porté plainte devant la Cour de l'Échiquier du Canada.

En 1968, le gouvernement fédéral avait exproprié les quatre mines de charbon de la compagnie, en Nouvelle-Écosse, et les avait confiées à la Devco, créée par le gouvernement en 1967 pour voir à la fermeture progressive des mines et à l'établissement de nouvelles industries.

Les actionnaires réclament \$12,045,000 en compensation. Me J.F. Howard, procureur de Dominion Coal, a indiqué que les négociations devraient être terminées dans une dizaine de jours, bien que la dissolution complète de la compagnie ne surviendra qu'environ neuf mois après la conclusion des négociations.

Par suite de l'expropriation de ses mines le 30 mars 1968, la compagnie et ses filiales avaient mis fin à leurs opérations.

CP Air devrait être sur un pied d'égalité avec Air Canada (H. B. Main)

CP Air, l'un des deux transporteurs aériens officiels du Canada à l'étranger, devrait être sur un pied d'égalité avec la société d'État, en ce qui a trait au transport intérieur et international. C'est ce qu'a déclaré M. H.B. Main, assistant vice-président responsable des relations communautaires de CP Air, alors qu'il s'adressait aux membres du club Rotary d'Ottawa.

M. Main s'est appuyé sur le fait que CP Air, une société privée ayant développé le transport aérien nord-canadien et international, exploite son service sans qu'il en coûte un sou au contribuable canadien. De plus, la moitié de ses profits sont versés au trésor public sous forme d'impôts.

Dix milles de nouveau chemin de mines dans la Gaspésie

Sur la proposition du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, le conseil des ministres a donné son consentement sur une proposition visant à porter de \$850,000 à \$1,100,000

les crédits nécessaires à l'exécution du projet d'un chemin de mines dans le parc de la Gaspésie et confié à l'entreprise Benro Inc la réalisation du projet de même que la surveillance des travaux et des matériaux fournis par la province sur les lieux.

Ce projet concerne la construction d'un tronçon de 10.17 milles de chemin de mines inclus dans la route de ceintures des monts McGerrigle dans le parc provincial de la Gaspésie. Ce nouveau tronçon routier se situe dans un parcours de 31 milles du chemin de ceinture déjà déclaré chemin de mines.

Pour la construction de ce tronçon de 10 milles de route, un contrat a déjà été accordé à l'entrepreneur Benro Inc. en date du 27 juin 1969 au montant de \$550,000 mais pour compléter les travaux, une somme additionnelle de \$250,000 s'avère nécessaire, ce qui porte le coût total au projet à \$1,100,000.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française, de 20 francs, valait vendredi dernier, 57.40 francs sur le marché français de l'or contre 57.70 francs jeudi.

L'aigle, monnaie d'or américaine, cotait 176.00 francs, sans changement par rapport à jeudi.

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin valait 36.15 francs sur le marché européen de l'or, sans changement par rapport à jeudi.

Avenir prometteur de deux domaines de la recherche

M. Louis Berlinguet, vice-président de l'Université du Québec, a dit il y a quelques jours, à Sherbrooke, que les deux domaines de recherche bio-médicale appelés à connaître des implications morales et sociales comparables à celles de la pilule anticonceptionnelle seront les études sur le cerveau humain et la génétique moléculaire.

CITE DE LORETTEVILLE DEMANDE DE SOUMISSION

Pour la fourniture de deux (2) camions neufs, 4 tonnes, six (6) cylindres avec levier de bascule (hoist). Les intéressés pourront se procurer la description détaillée se rapportant à la dite soumission en s'adressant au bureau du soumission, 236 rue Racine, Loretteville.

Pour être considérées, les soumissions doivent être présentées au plus tard le 5 octobre 1970 à 8.00 heure du soir (20.00 heure) accompagnées d'un chèque de dépôt représentant 10% du montant de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Loretteville, ce 21 septembre 1970.

GILLES MARTEL, GILLES MARTEL, SECURITAIRE-TRESORIER.

la ville de Québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DÉCORATIFS" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à vendredi le 9 octobre 1970, à ONZE HEURES A.M. (11.00 hres a.m.) (heure avancée de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux publics, à la chambre 446. Cet avis s'adresse aux distributeurs d'appareils d'éclairage. La Ville ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec le 22 septembre 1970.

LE GREFFIER DE LA VILLE, PIERRE-F. COTE, avocat

Cours des titres à revenu fixe

Cours fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDAC); ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Tableau des cours des titres à revenu fixe, incluant les obligations provinciales et municipales.

Tableau des emprunts provinciaux et municipaux, incluant les titres de la Ville de Québec et d'autres municipalités.

Dividendes déclarés

- Liste de dividendes déclarés par diverses entreprises, incluant Investors Overseas Services, Reynolds Aluminium Co. Ltd., Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Co. Ltd., Koffler Stores Ltd., Argus Corporation Ltd., etc.

Les clubs de placement

par Ken MANT du Toronto Telegram. On revient aux notions de base cette semaine, alors que (comme à l'école) les clubs de placement recommencent leurs assemblées périodiques et que de nouveaux membres s'engagent dans la course frénétique qui leur permettra, peut-être, de rattraper les "pros" plus aguerries, ayant une ou deux années d'expérience, ou encore davantage, dans le placement. Si vous êtes un membre novice dans un club de placement, ou si vous avez toujours brûlé d'investir quelques dollars, alors il se peut qu'un moment ou l'autre vous vous soyez senti handicapé par le fait de ne pas comprendre soit une partie quelconque du jargon économique ou un certain passage du baragouin financier. L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières rappelle qu'un des grands terrains de confusion touche les termes de "rights" et "warrants". Ces termes confondent même parfois les vétérans de la finance. L'Association recommande que, jusqu'à ce qu'une très nette directive ait été formulée concernant leur emploi, vous demandiez avis à votre conseiller en placement, avant d'effectuer toute transaction portant sur des "rights" et des "warrants". Un "right" (en français: un "droit") est le terme appliqué au privilège accordé à un actionnaire d'acquiescer des actions additionnelles directement d'une compagnie. En effet, pour accroître son capital une compagnie peut offrir à chaque actionnaire le droit d'acheter des actions en proportion directe avec le nombre d'actions que celui-ci détient déjà. Par exemple, l'offre peut être basée sur le droit d'acheter une action additionnelle pour chaque paquet de dix actions détenues. Le prix de souscription ou d'offre tou-

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCP-70-10272 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 20 octobre 1970

Poste Québec II (Comté de Québec) CONSTRUCTION DU BATIMENT DE COMMANDE ET ADDITION A L'INSTALLATION ELECTRIQUE (ADDITION 1971).

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau N 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE MILLE DOLLARS (\$60,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les coscriteurs, B. LACASSE, W. E. JOHNSON Montréal, le 21 septembre 1970.

Publicité pour Haig Scotch Whisky, incluant une image du produit et des citations de clients satisfaits.

# Le Québec a connu une fin de semaine des plus tragiques: vingt-quatre morts accidentelles

Le Québec a connu une fin de semaine des plus tragiques, alors qu'au moins 24 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle. Une collision frontale a fait neuf victimes à elle seule près de Sherbrooke, quatre autres personnes ont été tuées dans un accident près de Percé, et trois jeunes gens ont péri dans une embardée, près d'Amqui.

Un père de famille, deux de ses fils et un autre homme ont été tués instantanément, alors qu'ils étaient descendus de voiture pour changer un pneu crevé. Les victimes sont M. Édouard Langlois, ses deux fils Sylvain, 10 ans, et Ghislain, 5 ans, et M. Jean-Baptiste Dupin, 40 ans, demeurant tous les quatre dans le 2e rang, à Cap-d'Espoir, dans le comté de Gaspésie.

Tous les quatre étaient descendus d'automobile et se tenaient auprès, lorsqu'un autre véhicule heurta violemment le leur, avant de capoter dans un champ voisin.

## CHAMP D'ÉCRASÉ

Deux jeunes filles et un jeune homme ont perdu la vie vers trois heures hier matin, lorsque l'automobile qu'ils occupaient a heurté un pont de ciment, en

bordure du rang 7, à Barville, dans le comté d'Abitibi-est. Il s'agit de Hélène Tanguay, 22 ans, de Baraute, Mariette Nadeau, 22 ans, du même endroit, et Louis Provost, 20 ans, de Senneterre. Deux autres personnes ont été gravement blessées dans cette tragédie.

## CHASSEUR NOYÉ

Un jeune homme de 20 ans, Michel Jobin, du 46, route nationale numéro 2 à Cap Santé, s'est noyé samedi après-midi, alors qu'il a perdu pied sur une roche, au bord du Saint-Laurent, dans cette localité du comté de Portneuf. Le jeune Jobin, qui était à la chasse au canard, a disparu vers 13h30 samedi, et, en fin d'après-midi hier, on n'avait toujours retrouvé aucune trace de son cadavre.

## CHUTE FATALE

Une octogénaire s'est tuée en déboulant un escalier, vers trois heures, hier matin. Mme Marguerite Papetier, 86 ans a été la victime de cet accident. Elle demeurait à la réserve du lac Simon de Lovicourt, dans le comté d'Abitibi-est.

## TUE PAR UN CHAUFFARD

Un jeune homme de Beau-

port, Marcel Bédard, 23 ans, du 13 rue Boyer, a été renversé à mort, par l'automobile d'un chauffard, vers 22h10 samedi, en bordure de la route 20 à la hauteur de Manseau.

## VICTIME D'UN ÉCRASEMENT

Par ailleurs le pilote d'un hélicoptère de la Sûreté du Québec a perdu la vie hier après-midi lorsque son appareil s'est écrasé près de Saint-Hyacinthe. Le petit appareil transportait en plus un agent de la SQ qui a été gravement blessé. L'identité des deux hommes n'avait pas encore été dévoilée en fin de soirée hier. La tragédie est survenue lorsque l'hélicoptère a fait une chute à partir d'une hauteur d'environ mille pieds.

James Bockus, 21 ans, de Bedford, a péri lorsque son automobile s'est écrasée sur un arbre, en bordure de la route sept, à Phillipsburgh, dans le comté de Missisquoi.

Michel Dumoulin, 19 ans, a été tué dans une collision entre une automobile et une motocyclette sur la route 3, hier à Nicolet.

M. Benoit Blain, dont l'âge demeure inconnu, demeurant à Saint-Aimé, a été happé à mort par une automobile sur la route du Nouveau Pont, à Saint-Aimé, dans le comté de Richelieu, samedi soir.

Mlle Lise Drapeau, 25 ans, de Saint-Augustin, a perdu la vie lorsque l'automobile dans laquelle elle voyageait a dérapé à Saint-Eustache, à une vingtaine de milles à l'est de Montréal.

par Léonce GAUDREAU. Même si le naufrage de la barge Irving Whale a déjà causé la pollution d'une quinzaine de milles de plages à l'est de la côte ouest des Îles-de-la-Madeleine, les citoyens de ces îles sont davantage inquiets de ce

qui pourra survenir au printemps, c'est-à-dire lorsque le retour de l'été risquera de favoriser l'échappement de quelques 3.000 tonnes de mazout que ce navire garde encore dans ses flancs. "Il est certain que si ce navi-

re n'est pas renfloué, ça va être dangereux au printemps" a commenté hier, le secrétaire du conseil de comté des Îles-de-la-Madeleine, M. Marc-Aurèle Boudreau.

Rejoint hier au téléphone, à son domicile de Cap-aux-Meules, M. Boudreau a déclaré que son organisme groupait les maires de toutes les localités des îles avait envoyé un télégramme aux autorités provinciales et fédérales pour leur faire part de leurs inquiétudes.

Le navire Irving Whale a sombré le 7 septembre entre les îles et l'Île-du-Prince-Édouard et depuis, il aurait laissé échapper un cinquième de sa cargaison d'huile lourde, laissant une importante nappe d'huile de 28 milles sur 12 milles, allant au gré des vents.

Quoique les dangers de pollution soient diminués par la présente température de l'eau, des dépôts d'huile ont déjà été signalés le long des plages, ce qui a obligé le gouvernement fédéral à organiser un travail de nettoyage.

En effet, depuis une semaine environ, deux experts fédéraux dirigent des équipes d'hommes des îles (une trentaine environ) pour libérer les plages des dépôts de mazout.

## IRVING DOIT PAYER

Selon l'écrivain Farley Mowat, qui a soulevé l'attention

des moyens d'information et du gouvernement sur les dangers que cette menace constitue pour la faune marine de la région, les frais de toutes ces opérations de nettoyage devraient être entièrement payés par T.C. Irving, propriétaire du navire, et non pas par les contribuables canadiens.

"A Montréal, si quelqu'un est trouvé coupable de pollution en laissant échapper de l'huile de son navire, il risque de payer une amende de \$5.000."

Pour M. Mowat, rejoint hier à son domicile de Cap-aux-Meules ce doit pas être une consolation que de dire que les dangers de pollution sont très légers comparés à la situation qui avait prévalu dans la baie de Chedabucto, en Nouvelle-Écosse lors du naufrage du Arrow. Il s'étonne d'ailleurs du peu de cas qu'on a fait au Québec du naufrage du Irving Whale et des menaces qu'il laisse peser sur les îles.

# Les Madelinots s'inquiètent de ce qui risque de survenir au printemps par suite du naufrage du Irving Whale

## Deux tragédies sur la basse Côte-Nord et au Labrador

Deux tragédies ont causé la mort de travailleurs sur la basse Côte-Nord et au Labrador, à la fin de la semaine dernière. Un pilote d'hélicoptère a péri dans l'écrasement de son appareil et un ouvrier a été électrocuté.

Un hélicoptère qui transportait deux personnes en plus de son pilote, s'est écrasé jeudi après-midi, aux environs du mont Wright, près de Wabush où la compagnie Québec Cartier Mining projette de nouveaux investissements. Le pilote, qui répondait au nom de John Gordon et dont l'adresse exacte n'est pas connue, est mort sur les lieux du drame, tandis que les deux passagers, que la police n'a pas identifiés, ont été gravement blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital de Sept-Îles.

L'agent Rochette de la Sûreté du Québec à Sept-Îles a pris charge de l'enquête. Des enquê-

teurs du ministère fédéral des Transports doivent également se rendre sur les lieux pour connaître les causes exactes de l'écrasement. Selon les résultats de l'autopsie pratiquée à Sept-Îles par le docteur Richard Authier de Québec, la victime aurait succombé à de multiples blessures, dont une fracture du crâne et de multiples entailles à l'abdomen.

## ELECTROCUTE

Par ailleurs, un employé du gouvernement a été électrocuté vendredi après-midi, alors qu'il travaillait à l'installation d'une pompe pour un puits, dans un édifice gouvernemental, à Natashquan. Il s'agit de M. Roger Chouinard, 41 ans, du 875 rue Bérubé à Sept-Îles. La victime aurait touché en même temps un fil électrique et à l'eau.

## Appui de la FTQ à la négociation sectorielle

par Gilles BOIVIN

Le Conseil général de la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) a donné son entier appui, au cours de la fin de semaine, au principe de la négociation sectorielle et à l'orientation que les leaders de ce mouvement syndical ont donné aux discussions en cours sur ce sujet au Conseil consultatif du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a précisé au cours d'une conférence de presse qui a suivi la réunion du Conseil général, que les directeurs de la FTQ avaient appuyé à l'unanimité le principe de la négociation sectorielle.

M. Laberge a par ailleurs révélé qu'il espérait que le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre Laporte, avait raison lorsqu'il déclarait il y a deux semaines que le Code du travail serait amendé pour permettre l'instauration d'un ré-

gime de négociation sectorielle d'ici "douze à quinze mois".

Le leader syndical a précisé qu'il était urgent de prendre une initiative pour "combler le fossé entre les syndiqués et les non-syndiqués", et que l'instauration d'un régime de négociation sectorielle serait un moyen efficace pour y remédier.

Selon M. Laberge, les "jeunes qui sortent des écoles et universités n'auront pas la patience de nos ancêtres" et si le Code du Travail n'est pas amendé pour permettre de rapprocher syndiqués et non-syndiqués c'est "tout" le système qui risque de sauter.

Le président de la FTQ a précisé que la législation actuelle ne permettait pas de rejoindre efficacement les quelque 70 pour cent des travailleurs qui ne sont pas encore syndiqués et dont les conditions de travail et d'emploi s'éloignent de plus en plus de celles des syndiqués.

## Une terrible collision fait neuf morts à Ascott Corner près de Sherbrooke

Neuf personnes ont péri et une dixième est encore dans un état critique, à la suite d'une terrible collision frontale survenue vers quatre heures hier matin, sur la route 1 à Ascott Corner, près de Sherbrooke.

Les victimes de cette tragédie sont M. et Mme François Thérèse, âgés respectivement de 52 et 59 ans, de Martinville, dans le comté de Compton; M. et Mme Eugène Thérèse, âgés de 55 et 48 ans, du 917 rue du Jardin Fleury à Sherbrooke; M. et Mme Yvon Marchand, tous

deux âgés de 30 ans, de Black Lake; M. et Mme Gérard Marchand, 40 et 39 ans, du 662 rue Sainte-Marie à Thetford Mines, et M. Claude Marchand, 31 ans, du 509 rue Johnson, à Thetford Mines. L'épouse de ce dernier repose encore dans un état grave, dans un hôpital de Sherbrooke.

Les deux voitures se sont violemment heurtées de front dans une courbe alors que l'une d'elles aurait dérapé sur la chaussée rendue glissante par une pluie abondante.

# CARRIERES et PROFESSIONS

## ASSURANCE GENERALE

Le groupe PHOENIX DE LONDRES est à la recherche d'une jeune personne ayant au moins un an d'expérience comme souscripteur d'assurance automobile. Pour entrevue, téléphoner à: Michel Côté: 529-3728

## VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?

Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

## CHANGEMENT D'EMPLOI

Opportunité avec une compagnie nationale. Si vous êtes agressif et que votre présent emploi ne vous offre que des opportunités d'avancement limité, nous sommes en mesure de discuter avec vous d'une carrière avec la plus progressive des compagnies. Les personnes employées recevront un bon salaire, profiteront des bénéfices de la compagnie et un entraînement complet pour la gestion en peu de temps. Pour une entrevue, veuillez communiquer avec: SERVICES FINANCIERS AVCO 529-0541

## STENODACTYLO BILINGUE

pour travail de bureau, semaine de 40 heures, expérience nécessaire, bon salaire. Prendre rendez-vous avec: Le Gérant du Personnel QUEBEC PHOTO SERVICE INC. 2920 Mgr-Gauthier, Giffard - 667-3922

## ERGOTHERAPEUTE

pour hôpital universitaire de plus de 500 lits. Excellentes conditions de travail. Faire parvenir curriculum vitae à: L'Administration du Personnel HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS 1401, 18e Rue, Québec 3

## Ingénieur demandé

Un complexe industriel de l'est du Québec faisant l'extraction, le traitement et le raffinage de métaux de base requiert les services d'un ingénieur en mécanique. Cet ingénieur aura à voir aux travaux généraux du département de génie et tout spécialement à l'entretien. Il devra assumer des responsabilités variées dont la mise-en-plan de projets relatifs aux usines métallurgiques de surface, aux chantiers d'extraction souterrains et aux divers ateliers de réparations. Le département de génie a la responsabilité de l'installation et de l'entretien de la machinerie et de l'équipement utilisé dans l'extraction et le traitement des minéraux. Le candidat devra avoir plusieurs années d'expérience en génie et il sera appelé à faire preuve de versatilité et d'ingéniosité dans l'accomplissement de sa tâche. Le salaire sera à la mesure de l'expérience. Les réponses seront gardées strictement confidentielles. On devra joindre son curriculum vitae dès la première réponse. ECRIRE: DEPT 3438, LE SOLEIL

## TECHNICIEN CANDIDAT RECHERCHE

Il a reçu une formation technique qui lui fait posséder des connaissances en mécanique légère et en électricité. Des connaissances en électronique seront un avantage. Il est capable d'interpréter des schémas et des diagrammes. Au cours des 10 dernières années, il a acquis assez d'expérience et de dextérité pour lui permettre d'effectuer avec précision des ajustements et des réparations sur des appareils ayant des fonctions mécaniques et électriques délicates. Il est sérieux, marié de préférence et bilingue. Salaire selon qualifications. Prendre rendez-vous avec le Gérant du personnel QUEBEC PHOTO SERVICE INC. 2920 Mgr-Gauthier, Giffard - 667-3922

## GERANT DE PUBLICITE (bilingue)

Un important fabricant de machineries situé à 50 milles de Québec requiert un homme bilingue avec plusieurs années d'expérience dans la publicité industrielle, pour diriger un personnel de huit personnes. Il s'agit d'une situation permanente offrant de bonnes possibilités d'avancement. Salaire en rapport aux qualifications et à l'expérience. Conditions de travail et bénéfices sociaux avantageux. Adresser curriculum vitae à: DEPT 3417, LE SOLEIL

## L'A.C.F.A.S. L'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences recherche un DIRECTEUR GENERAL

Lieu de travail: Montréal. La fonction: Etablir les rapports scientifiques et administratifs avec les universités, les industries, les hommes de science, les centres de recherche. Préparer les documents de travail des comités et des commissions. Assumer la présidence de certains comités. Etablir les priorités budgétaires basées sur des objectifs scientifiques. Diriger le secrétariat-général. Exécuter toute autre fonction demandée par l'exécutif. Compétence: Posséder une solide formation scientifique et des aptitudes d'administrateur. Bénéfices sociaux très avantageux et salaire selon compétence. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 octobre à: Dr Louis Berlinguet, Président de l'A.C.F.A.S. C.P. 6060 Montréal 101

## COMPTABLE

Une importante Compagnie d'Assurance recherche une personne faisant présentement carrière en comptabilité, qui désire améliorer sa condition.

### LA TACHE:

Assiste le chef comptable dans la tenue du grand livre général, la préparation des états financiers et des rapports statistiques.

### LE CANDIDAT:

Agé de moins de 35 ans, il a de l'expérience en comptabilité générale, des aptitudes à implanter de nouvelles procédures comptables. Il possède des diplômes pertinents. Une expérience pratique en vérification publique serait un avantage.

### LES CONDITIONS:

Nous offrons un salaire intéressant, lequel sera déterminé selon les qualifications; des bénéfices marginaux particulièrement avantageux et des chances d'avancement rapide pour le candidat qualifié.

Faire parvenir son curriculum vitae à: DEPT 3440, LE SOLEIL, QUEBEC

# "Je vais vous dire pourquoi j'exige toujours Dustbane."



"Ici au Québec, ils ont plus de 685 employés, soit un nombre plus élevé que celui de l'ensemble de leurs compétiteurs dans le domaine des produits d'entretien. Disposant de plus d'hommes et de plus de dépôts pour l'entreposage, Dustbane peut fournir exactement ce que vous désirez — lorsque vous le désirez. A l'endroit où vous le désirez. Selon moi, c'est plus qu'avantageux, c'est miraculeux. Tous les matins, voyez-vous, j'arrive à mon travail et je trouve sur mon bureau une pile de commandes, demandant des aspirateurs, des produits de nettoyage liquides, des brosses, des balais, des vadrouilles — et quoi encore. Pour je ne sais quelle raison, personne ne désire jamais recevoir sa commande la semaine suivante. Toujours hier.

Mais alors, mon représentant Dustbane est du genre compréhensif. Ses produits à l'entrepôt et ses services sont toujours prêts à l'action. Et son matériel est le meilleur équipement d'entretien industriel que nous ayons jamais utilisé — et nous en avons essayé d'autres.

Voilà pourquoi j'exige Dustbane. A tout coup." - Pierre Brousseau, Directeur général de l'Auberge des Gouverneurs.

Au Québec Dustbane — disposant de plus de représentants que tous ses compétiteurs réunis — n'est jamais loin. Vérifiez et communiquez avec votre représentant Dustbane le plus rapproché pour obtenir des renseignements et de la documentation.

**DUSTBANE ENTERPRISES LTD.**  
B.P. 365, Terminus postal A, Ottawa 2, Ontario.

Distributeurs établis à: Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Winnipeg, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax, St. Johna.

Au congrès annuel du CRTC à Chicoutimi

M. Gérard Pelletier déplore le manque d'innovation et d'esprit d'aventure des radiodiffuseurs privés du Canada

CHICOUTIMI — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a déploré, samedi après-midi, le manque d'innovation et d'esprit d'aventure des radiodiffuseurs privés du Canada.

Dans une conférence, prononcée devant l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, qui tenait son congrès annuel à Chicoutimi, M. Pelletier a déclaré que tous les médias électroniques appartenant à l'entreprise privée ont des responsabilités sociales à remplir, au même titre que celles de la Société Radio-Canada.

Le secrétaire d'Etat a précisé qu'il n'a jamais voulu admettre la différence des fonctions des postes publics et des postes privés. Il a rappelé que la diffusion est un bien public et que, par conséquent, il appartient à tous les citoyens. "L'administration de ce bien public, les ondes, entraîne automatiquement des responsabilités, des devoirs et des obligations sociales et économiques. Lorsque l'on parle de la démocratisation de la culture ou de sa diffusion, vous devez tous vous sentir concernés," a-t-il affirmé.

Selon lui, c'est une fausseté de croire que l'entreprise privée n'a pas des responsabilités sociales vis-à-vis du public. "Si le système de radiodiffusion ne se

sent pas responsable de la culture, nous aurons à faire face à un problème majeur," a-t-il poursuivi.

Dans les efforts d'innovation, M. Pelletier a incité les organes électroniques à mettre en application une démocratie de groupe. "Je souhaite que vous soyez à la pointe de l'innovation, que vous assuriez surtout, par tous les moyens mis à votre disposition, la participation du citoyen à leur gouvernement, sans laquelle la démocratie est bien menacée.

"C'est vous qui détenez la clé de la participation fructueuse des citoyens, élément essentiel à un régime démocratique. C'est vous qui avez la responsabilité de les informer, de forger l'opinion du public. J'insiste beaucoup sur le côté de l'expression du public. Il est essentiel de fournir aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs vues," a opiné le secrétaire d'Etat.

DEMOCRATISATION DE LA CULTURE

Tout au long de son exposé, M. Pelletier a parlé du rôle primordial de la radio et de la télévision dans la démocratisation de la culture qu'il considère comme l'une des actions des plus urgentes.

Selon lui, la culture ne doit

plus être en 1970 le privilège réservé à une élite ou à un groupe. Il estime important de faciliter l'accès de cette culture au plus grand nombre de personnes et soutient que les organes électroniques constituent la plus importante infrastructure pour parvenir à ce but.

M. Pelletier s'est dit particulièrement frappé par l'évolution rapide des techniques de la radiodiffusion. Il a mentionné entre autres l'avènement de la télévision par câbles qui permet, selon lui, non seulement l'importation d'une culture étrangère, mais qui est aussi un instrument et une richesse pour des petites communautés.

D'accord, M. Pelletier reconnaît que les documents importés influenceront les gens, que la culture est l'âme d'un peuple, que l'envahissement de la culture américaine peut représenter un certain danger, mais toutefois pas au point d'être obligé d'ériger un rideau de fer électronique autour du Canada. "J'ai été locataire pendant 40 ans et je n'ai pas perdu mon âme," a-t-il expliqué. Et il devait rechercher en ces termes: "Nous ne pouvons pas évidemment négliger la présence du reste du monde".

Et le secrétaire d'Etat de dire qu'il faut voir aussi le côté positif de cette dernière nouveauté dans le domaine de la télé-

vision, qu'il considère comme un instrument valable pour permettre l'expansion et l'exploitation en profondeur de la culture locale et régionale.

Il prétend aussi que la télévision par câble peut contribuer à susciter la participation des gens, en présentant les débats des conseils municipaux et des commissions scolaires, dont les délibérations présentent n'attirent peu leur attention.

CRTC

Enfin, M. Pelletier a aussi remarqué que les radio-télédiffuseurs affichaient trop souvent une attitude négative face au Conseil de la radio et de la télévision canadienne et que cette attitude ne devrait pas exister.

Selon lui, les intéressés doivent considérer les audiences du CRTC comme le forum où ils peuvent discuter de leurs obligations nouvelles vis-à-vis du public, de leurs responsabilités et de leur action future.

M. Pierre Juneau ne peut dire si le CRTC peut interdire des programmes de radio ou de télévision

CHICOUTIMI — Le CRTC peut-il prohiber des programmes précis pour la radio et pour la télévision ?

Le président de cet organisme gouvernemental, M. Pierre Juneau, ne peut y répondre pour le moment.

On sait que trois griefs ont été déposés officiellement au CRTC, concernant les émissions d'astrologie qui connaissent une grande popularité à Montréal. Ces griefs ont été présentés par le Père Marcel-Marie Desmarais, un groupe de scientifiques de Montréal et la Revue Actuelle.

M. Juneau, qui participait au 17e congrès de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, a révélé que le bureau d'Ottawa avait reçu un courrier assez volumineux, quelques-unes des lettres favorisant la continuité de ces programmes, mais seulement trois dossiers avaient le caractère d'un grief formel.

"Nous considérons la question avec énormément de prudence, à cause du danger de l'intervention du CRTC dans des programmes précis," a répondu M. Juneau à une question posée par M. France Fortin, du poste CFQM-TV de Québec.

qui pouvait être fait par son gouvernement ?

M. Bourassa a répondu qu'il était difficile de déterminer quelles sont les causes de cette augmentation. Est-ce que c'est une baisse de la productivité ? Est-ce que c'est une hausse des coûts des matières premières ? Est-ce que c'est une hausse des coûts des salaires ?

"C'est en examinant l'ensemble de ces questions - là, dit-il sans répondre précisément à la question, qu'on peut arriver à déterminer si cette hausse est justifiée ou non !"

M. TRUDEAU

La veille la même question avait été posée au premier ministre du Canada. Celui-ci a répondu que le gouvernement ne peut pas intervenir directement auprès des compagnies de papier parce que selon la loi et la constitution, cela relève des juridictions provinciales.

"Les \$10 d'augmentation la tonne dont vous me parlez, dit-il, je ne sais pas si c'est justifié ou non. Mais la Commission des prix et des revenus va étudier la chose.

"Elle ne peut rien faire du point de vue légal, mais elle va dénoncer la chose s'il y a lieu et essayer de créer une pression publique et les gouvernements vont essayer de décourager ces compagnies - là".

M. Pierre Elliott Trudeau a signalé que les grandes entreprises s'étaient entendues, lorsqu'elles étaient réunies pour le gouvernement fédéral, pour ne pas augmenter leurs prix autant que leurs coûts en coupant dans leurs profits.

"Elles ont coupé, pas beaucoup, leurs profits n'ont augmenté que de 3.1 pour cent cette année. C'est quelque chose mais ce n'est pas les 8 ou 10 pour cent des années passées et ce n'est pas non plus les 8 pour cent des ouvriers syndiqués.

"Quand les coûts augmentent: les salaires et les coûts qu'ils paient, d'après l'entente les entreprises peuvent augmenter leurs prix", a-t-il dit.

PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI

LISTE REMBOURSEMENTS 35% AUX AGRICULTEURS TAXES SCOLAIRES ANNEE 1969-70

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que l'état sommaire et la liste des remboursements réclamés par les agriculteurs, représentant 35% de la taxe scolaire 1969-70, sont déposés à mon bureau pendant 15 jours pour vérification.

Si un agriculteur constate que son nom n'est pas sur la liste, soit par omission ou autres causes, il doit en informer le soussigné immédiatement.

A la fin du délai d'affichage, soit le 12 octobre 1970, la liste officielle sera adressée au Ministère de l'Éducation, pour que les chèques soient émis conjointement à l'ordre des agriculteurs et de la Commission.

Aucun changement ne pourra y être apporté, si la Commission n'a reçu les plaintes pendant la période d'affichage mentionnée ci-haut.

DONNE à Chicoutimi, ce 24e jour de septembre 1970.

Laurent Bilodeau, Secrétaire-trésorier.

L'art de bien écrire pour 98c



Un livret de calligraphie gratuit à l'achat d'un stylo à cartouche à 98c ou d'un stylo à bille à 98c de marque Sheaffer.

SHEAFFER

La loi électorale rend permmissible ce qui ne devrait pas être permis

- Jean Cournoyer

Par Benoît ROUTHIER

"La loi électorale? Un déluge de mots pour rendre permmissible ce qui ne devrait pas être permis".

C'est là l'opinion exprimée, hier lors d'une conférence nationale sur le système électoral, organisée par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, par M. Jean Cournoyer, ex-ministre de la Fonction publique dans le gouvernement de l'Union nationale.

M. Cournoyer participait à un débat avec M. Robert Boily, professeur de Sciences politiques à l'Université de Montréal et M. Gilles Boyer, éditeur-éditeur au "Soleil".

M. Paul Cliche, conseiller à l'action politique à la CSN et président du FRAP devait être du débat mais il n'est pas venu.

Pour sa part, M. Boily a fait remarquer l'urgence d'une réforme en profondeur du système électoral: carte, mode de scrutin et loi électorale. Il faut donner crédibilité au système et le rendre sensible à tous les courants d'idées. "Sinon les gens vont prendre d'autres moyens".

Pour renforcer les dires de M. Boily, M. Michel Chartrand, président du Syndicat de la construction de la région de Montréal, a laissé entendre que si l'on ne modifie pas le système pour accorder une meilleure représentation d'ici quelques années (un an ou deux avant les prochaines élections), les personnes opposées au système auront raison de vouloir par tous les moyens, dynamite, plastic, faire "sauter le bordel antidémocratique actuel".

M. Boily a fait voir qu'il faut avant tout prendre les moyens de faire exister réellement la démocratie au Québec et adapter le système à ces moyens ou conditions.

Il a laissé entendre qu'actuellement on connaît une stabilité irrégulière qui amène des contraintes.

Il faut donc, pour assurer l'intégrité de la réforme à faire, créer des instruments et des procédures efficaces. Quant à la carte électorale, il faut donner, le plus tôt possible, mandat à une commission indépendante de la réformer.

Par ailleurs, toute la réforme de la carte électorale, du mode de scrutin et de la loi électorale, devrait se faire publiquement.

Une autre commission est encore nécessaire pour examiner la question des dépenses électorales.

Un bon moyen de contrôler les dépenses électorales, selon M. Boily, serait la fixation de périodes égales de publicité données aux partis à la télévision et la radio et un espace égal et gratuit encore dans la presse écrite. Ceci mettrait fin aux dépenses excessives.

Quant au mode du scrutin, le professeur de Montréal pense qu'il est urgent d'y établir un peu de proportionnel.

Les personnes qui ont participé à la conférence ont étudié à partir d'un document qui, justement, proposait pour le Québec un système mixte c'est-à-dire un scrutin uninominal à un tour et un scrutin proportionnel.

M. Gilles Boyer, éditeur-éditeur du "Soleil", s'est dit opposé à un tel système qui ne saurait que faire élire des gouvernements minoritaires et amènerait l'instabilité.

Par ailleurs, M. Boily a dit la nécessité de diminuer le nombre de comtés ruraux vraiment sur-représentés. Cependant il faudrait voir à corriger la situation actuelle autour de villes comme Montréal où la population agricole est novée dans des comtés urbains et ne peut s'exprimer.

Il a encore dit le bien-fondé de créer dans la région de Montréal des comtés le plus homogène possible, ce qui comprend la formation de comtés à majorité francophone et quelques comtés à majorité anglophone.

L'enjeu de toute cette réforme, dit-il, c'est la stabilité de nos institutions politiques.

Pour sa part, M. Cournoyer a dit avoir changé d'opinion sur la conception d'un gouvernement. Alors que pendant la campagne électorale d'avril il optait pour un gouvernement efficace, il "opte d'emblée" aujourd'hui pour un gouvernement qui représente les aspirations de la population qu'il dirige. Il a dit ne pas refuser du tout les possibilités d'un éventail de plusieurs partis.

Le débat s'est réchauffé particulièrement lorsqu'il a été question des dépenses électorales. Pendant que M. Boyer disait que la loi sur les dépenses électorales au Québec était bonne et même un modèle en Amérique du Nord, M. Boily faisait remarquer qu'il était vertueux "et surtout qu'il était facile de contourner un petit machin comme ça", c'est-à-dire la loi sur les dépenses électorales.

Après maintes remarques sur l'inefficacité du contrôle de dépenses électorales venant soit

des panélistes soit de l'assemblée, M. Boyer a fait remarquer que si la loi était inefficace c'était peut-être que "tous les partis sont de connivence", ce à quoi a acquiescé l'animateur du débat, M. André Bernard, professeur de Sciences politiques à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec.

D'autre part, comme plusieurs personnes faisaient allusion à la sous-représentation du Parti québécois à l'Assemblée nationale, M. Cournoyer a expliqué que même si ce parti avait eu une représentation équitale, la réforme du système s'imposerait encore.

M. Michel Chartrand a déclaré pour sa part que malgré l'urgence des transformations à apporter au Québec, les gens, même les jeunes, ont encore peur du changement.

Pour terminer, M. Boily a mis l'assistance devant un danger qui nous guette présentement, à savoir celui de vouloir

La prison à perpétuité pour Quesnel

MONTREAL (PC) — Georges Quesnel, âgé de 23 ans, a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, hier, après avoir été jugé coupable du meurtre de Claude Frenette, 25 ans.

Le jury a rendu son verdict après six heures de délibérations.

Frenette avait été abattu dans un club de nuit au mois de mars 1969, et son corps avait été repêché dans le fleuve Saint-Laurent deux mois plus tard.



CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Bonaventure à Montréal, Qué., à partir de mardi le 6 octobre 1970, à 9:30 a.m., en vue d'entendre la demande suivante: MONTREAL, CHICOUTIMI, QUEBEC, P.Q. - 7004606

Demande de la part de Télé Métropole Corporation, CJPM-TV Inc. et Télévision de Québec (Canada) Limitée en vue d'obtenir une licence pour exploiter une nouvelle entreprise de réseau de télévision dont ferait partie les stations CFQM-TV Montréal, CJPM-TV Chicoutimi et CFQM-TV Québec, P.Q.

A partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes. Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer à la demande ci-haut mentionnée devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 24 septembre 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet de la demande ci-haut mentionnée pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster.



CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Bonaventure, Montréal, Qué., à partir de mardi le 6 octobre 1970, à 9:30 a.m., en vue d'entendre, entre autres, les demandes suivantes:

RENOUVELLEMENT DE LICENCES DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION SUIVANTES: ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DONT LA LICENCE EXPIRE LE 21 MARS 1971

TITULAIRE DE LICENCE POUR SYSTEME DE CABLE LIEU

Normand-L. Masson Anse-St-Jean, Qué. Normand-L. Masson Petit-Saguenay, Qué. Alfred Picard St-Thomas-Didyme, Qué. Alfred Picard Normandin, Qué. Alfred Picard Girardville, Qué.

A partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes. Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 24 septembre 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées, pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster.



CONSEIL DE LA RADIO-TELEVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne tiendra une audience publique à l'Hôtel Bonaventure, Montréal, Qué., à partir de mardi le 6 octobre 1970 à 9:30 A.M., en vue d'entendre les demandes suivantes:

LA POCATIERE, QUE. - 7003841

Demande de la part de Radio La Pocatière Ltée en vue:

- 1) d'acquiescer l'actif de l'entreprise de radiodiffusion CHGB La Pocatière, Qué., de C.H.G.B. Limitée; 2) d'obtenir une licence en vue d'exploiter l'entreprise de radiodiffusion CHGB La Pocatière, Qué., à la cession de la licence en cours émise à C.H.G.B. Limitée.

LA POCATIERE, QUE. - 7003858

Demande de la part de Radio La Pocatière Ltée en vue:

- 1) d'acquiescer l'actif de l'entreprise de radiodiffusion de CHGB-FM La Pocatière, Qué., de C.H.G.B. Limitée; 2) d'obtenir une licence en vue d'exploiter l'entreprise de radiodiffusion CHGB-FM La Pocatière, Qué., à la cession de la licence en cours émise à C.H.G.B. Limitée.

A partir de la date de cet avis, aucune information de caractère nouveau ne peut être ajoutée par les requérants à leurs demandes. Pour la bonne conduite de l'audience, il importe qu'on se conforme strictement aux prescriptions des Règles de procédure du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion. Selon ces Règles, toute personne qui désire présenter des commentaires ou s'opposer aux demandes ci-haut mentionnées devra soumettre au soussigné vingt (20) copies de sa soumission d'ici le 24 septembre 1970.

On peut se procurer des exemplaires de ces Règles en écrivant à l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Ontario.

Les personnes qui désirent examiner les mémoires soumis au Conseil au sujet des demandes ci-haut mentionnées pourront le faire en se présentant, pendant les heures de bureau, au siège social du Conseil, 100, rue Metcalfe, Ottawa 4, Ontario.

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de cet avis en s'adressant au soussigné.

Le Secrétaire, F. K. Foster.

Le système de planification, de programmation et de budgétisation proposé aux administrateurs scolaires

Par Normand FRECHETTE

L'Association professionnelle des administrateurs scolaires du Québec Inc. a profité de son congrès, en fin de semaine, pour tenter d'intéresser ses membres à adopter le PPBS ou le système de planification, de programmation et de budgétisation, dans la gestion de leur domaine scolaire.

Ce système, qui est déjà utilisé dans plusieurs États américains et, à l'intérieur des frontières canadiennes, dans la Nouvelle-Ecosse, commence à peine à exercer son influence dans la province de Québec.

Durant les assises du groupe provincial, qui se sont déroulées au Lac Beauport, une centaine de délégués sur les 126 attendus se sont penchés sur l'étude de ce nouveau système et ont fait le bilan des déficiences actuelles reliées à l'organisation des budgets en éducation et des avantages d'un nouveau système de gestion financière dans l'éducation.

Au cours des réunions tenues durant trois jours, il a été expliqué que le système budgétaire actuel ne permettait pas de déterminer quelle est la part du budget, donnée à l'éducation par rapport aux autres priorités de la province.

Il a été démontré que la réalisation des priorités éducatives n'était suffisamment pas reliée à l'ensemble des priorités, économiques, culturelles et sociales du Québec, de même que le système actuel ne favorisait pas le développement de politiques rationnelles en relation avec le développement maximal des ressources humaines québécoises, tenant compte des priorités économiques de la province.

Selon les animateurs au congrès, le système budgétaire actuel met l'accent sur les moyens et non sur les fins à atteindre, les budgets sont orientés vers des fins de contrôle budgétaire plutôt que vers les fins de plani-

fication et de contrôle administratif et les budgets reflètent l'organisation administrative plutôt que les objectifs éducatifs. Il y aurait manque de coordination entre les objectifs, les programmes nécessaires à la réalisation de ces objectifs et l'allocation rationnelle des ressources disponibles.

Par ailleurs, il a été souligné aux délégués qu'il y aurait avantage à placer l'emphase sur les produits et les objectifs à atteindre plutôt que sur les moyens qui aideront à atteindre ces objectifs, à prévoir et spécifier à long terme les coûts, ainsi que les résultats anticipés selon chaque programme et un plan d'échéance, à fournir un cadre pour la considération de toutes les options possibles vis-à-vis d'un plan d'action en particulier.

Ces options devraient ensuite être réparties selon une échelle de priorités tenant compte de leur plausibilité, des relations entre les coûts minimaux, les ressources disponibles et les résultats optimaux. Il y aurait lieu de promouvoir une plus grande intégration des activités fiscales dans la planification des programmes pédagogiques.

De leur côté, MM. Roland Boulanger et Jacques Dubois, respectivement président et secrétaire de l'association, ont allégué que le système de base de budgétisation ne répondait pas adéquatement aux besoins, actuellement, alors qu'on affectait des sommes d'argent sans objectifs spécifiques.

Selon eux, le PPBS, qui vient compléter ce qui manque, permet d'établir les coûts en étudiant les rendements des programmes spécifiques. "Le système ont-il dit, introduit, les possibilités de choix que nous n'avons pas présentement. C'est un système de rationalisation de choix budgétaires, qui favorise une évaluation de la rentabilité dans l'ordre du rendement des élèves et non seulement des coûts de budgétisation globale".



LE PREMIER RENDU — Gary Sutherland, des Expos de Montréal, revient à temps au premier but au moment où Joe Hague, des Cardinals de St-Louis attend la balle venant du lanceur Harry Parker. Les Expos jouaient

leur dernier match au parc Jarry et ont mérité la victoire dans la onzième manche par le compte de 1-0.

## Les Marquis seront là: Chicoutimi surprend

JONQUIERE — "Il faut leur reconnaître une supériorité incontestable. Mais leur jeu d'ensemble et cette mollesse à effectuer des passes, à défaut de correctifs, vont leur causer des ennuis."

Gérard Audet, instructeur des Castors de Dolbeau, comme les 1.200 autres sportifs réunis hier après-midi au Palais des Sports, surveillait les péripéties du match National de Rosemont - Marquis de Jonquière. Match

qui s'est soldé par un triomphe de 11-0 du National qui aurait pu être plus intéressant dans l'ensemble.

Si Audet n'a pas semblé "pâmer" outre mesure des hommes de l'instructeur Léo Bossy, par ailleurs il eut de bons mots à l'endroit des Marquis. "Ne vous en faites pas, ils seront encore là cette saison, ne cessant de batailler".

Un sentiment que Donat Deschesnes ne partageait pas, du moins pour les événements d'hier après-midi. "Exhibition ou non, il faut en donner à l'amatour pour son argent. Mes gars auraient pu offrir un meilleur rendement," a-t-il dit.

Fallait d'ailleurs l'entendre dans le vestiaire des siens, à la période de repos précédant le dernier engagement. Autre preuve que Deschesnes appartient à ce groupe d'hommes qui ne lâche jamais.

Roger Sirois, Reno Duguay et François Rochon ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec une paire de buts chacun.

### CONTRE LES SAGUENEENS JRS

La veille au soir, au Centre Vézina, le National avait disposé des Saguenéens jrs de Chicoutimi au pointage de 7-2. Même si ce dernier club vient à peine d'amorcer la phase de l'entraînement, il a offert néanmoins une opposition plus consistante.

Particulièrement de la part de la brigade défensive, les Louis Girard, Michel Julien, Michel Gagnon et compagnie en surprenant plus d'un par leur robustesse et leur rapidité. On dit d'ailleurs que les Saguenéens jrs trouveront leur point fort sur le plan défensif, sans pour autant être dérangés à l'offensive.

"Il faut savoir prendre les choses avec patience," a dit l'instructeur Claude Basque. "Evidemment que les gars ne sont pas au meilleur de leur condition mais ce match facilite certaines constatations."

Et que pense-t-il du National. "Un peu plus costaud dans l'ensemble, avec quelques joueurs affichant une plus grande rapidité." Basque a bien aimé le jeu de Pierre Archambeault, véritable général sur la glace.

Par ailleurs, il a constaté des progrès chez Raynald Tremblay, la saison dernière avec le National de Port-Alfred, lui accordant de fortes chances de demeurer avec le Rosemont. Pour Jean Lemieux, l'an passé avec les Castors de Dolbeau, Basque avait un peu plus de réserve.

Sirois, Duguay et Chuck Lambert ont été les figures dominantes dans le camp du National. Roger Simard et Michel Julien ont marqué pour les Saguenéens.

### Samedi

## Un duel de "bean balls"

#### Spécial au SOLEIL

MONTREAL — Les Cardinals de Saint Louis ont marqué trois points à la huitième manche puis en ont ajouté trois à la manche suivante pour vaincre les Expos de Montréal par 7-2 samedi au parc Jarry. Plus de 20.000 spectateurs étaient sur place pour voir cette joute qui a été ponctuée d'un duel de "bean balls".

Mais si les Expos ont perdu le match, ils ont gagné le duel de "bean balls". En effet, Bill Stoneman et Steve Carlton ont été réprimandés par les officiels, parce qu'ils envoyaient des balles trop près des frappeurs. Stoneman a même été expulsé du jeu, ainsi que le gérant Gene Mauch des Expos et le receveur John Bateman. Mais c'est Mike Wegener qui a eu le dernier mot, quand il a atteint Carlton avec un mauvais lancer à la neuvième.

#### LES DEUX BANCS VIDES

Carlton s'est dirigé vers le monticule après avoir été atteint et Wegener n'a pas reculé alliant à sa rencontre. C'est alors que les bancs des deux clubs se sont vidés et que les joueurs des deux équipes sont intervenus. Aucun coup n'a toutefois été échangé.

Stoneman, qui avait atteint trois frappeurs lors de sa dernière partie à Pittsburgh, a commencé le bal en atteignant Jose Cruz, un nouveau venu à la deuxième manche. Red Schoendienst, gérant des Cards, s'est rendu sur le terrain pour s'enquérir de la blessure à Cruz, puis il a montré Stoneman du doigt.

Quand Stoneman s'est présenté au bâton à la troisième manche, Carlton lui a envoyé une balle rapide à la tête et Stoneman a dû rouler au sol pour éviter d'être atteint. L'arbitre du marbre Kibler, a averti officiellement les deux lanceurs et les deux gérants de cesser ce duel.

#### MAUCH ET BATEMAN CHASSES

Gene Mauch a dit sa façon à Kibler et a protesté avec tant de véhémence, qu'il a été chas-

sé du jeu. L'engueulade a été longue et Schoendienst a retiré son club du jeu, pour ensuite se raviser.

Stoneman a subi le même sort que Mauch après avoir atteint Joe Torre à l'épaule à la quatrième. Il a été remplacé par Reed, mais c'est McGinn, le quatrième des cinq lanceurs employés par Mauch et Williams, gérant intérimaire, qui a subi l'échec. John Bateman qui a pris la défense de Stoneman a été chassé à son tour par Kibler.

A la neuvième, Wegener a eu le dernier mot, en atteignant Carlton, qui a tout de même remporté sa dixième victoire grâce à une performance de trois coups sûrs.

St. Louis	ab	p	cs	pp
Brock cg	5	2	2	0
Crosby 2b	4	2	2	1
Hague 1b	4	1	2	0
Torre 3b	4	1	1	2
Milendez cc	5	0	1	1
Cruz cf	3	0	1	0
Simmons r	3	0	2	1
Maxvill ac	4	0	0	0
Carlton lf	3	1	0	0
Total	35	7	11	5

Montréal	ab	p	cs	pp
Hohu cg	4	0	0	0
Sutherland 2b	3	1	1	1
Staub cf	4	0	0	0
Bailey 3b	4	0	0	0
Bateman r	2	0	0	0
Brand r	2	0	0	0
Wine ac	2	1	1	0
Fairly 1b	3	0	0	0
Mashore cc	3	0	1	1
Stoneman 1	1	0	0	0
Reed 1	1	0	0	0
Reed 1	1	0	0	0
McGinn 1	0	0	0	0
Phillips fu	1	0	0	0
Wegener 1	0	0	0	0
Raymond 1	0	0	0	0
Total	30	2	3	2

St. Louis	100	000	033	-7
Montréal	000	010	000	-2

E-Wine 2, dj-Montréal 4, Lsh-St-Louis 8, Montréal 3, 2b - Brock 3b-Torre.
---

Lanceurs	m	cs	p	pm	bb	rb
Carlton (g 10-9)	9	3	2	2	2	6
toneman	3	2	1	1	3	3
Reed	4	2	0	0	1	1
McGinn (p 7-10)	2	3	3	3	1	1
Raymond	1	3	1	0	0	0
Wegener	1	2	3	2	0	0

FPL - par Stoema (Cruz, Torre), par Wezger (Carlton), T-2:31, A-19,120.
---

# Morton lance 11 manches et arrache un 18e gain

#### Spécial au SOLEIL

MONTREAL — Les Expos ne se sont pas contentés de remporter 70 victoires mais ils en ont inscrit une 71e pour clôturer leur saison comme de véritables champions. Devant 30.029 partisans comblés, ils ont arraché une difficile victoire de 1-0 aux Cardinals de St. Louis en onze manches.

C'est un simple d'Adolfo Phillips, venu en relève au premier-but Ron Fairly, qui a fait pencher la balance du côté des Expos. Carl Morton a ainsi enregistré sa 18e victoire de la saison et il aura peut-être la chance d'en inscrire encore une autre d'ici la fin de la saison.

Tout a été mis en branle à la 11e par le dimoutif Ron Brand, le premier frappeur pour les Expos dans cette manche, qui venait frapper à la place de Jim Gosger. Lui qui est opportuniste dans ces moments, l'a prouvé à nouveau en frappant un simple le long de la ligne du troisième but. Rusty Staub a suivi avec un coup retenu - sacrifice, faisant avancer Brand au deuxième coussin.

Après que Tom Hilgendorf, venu lancer en relève à Harry Parker au début de la dixième manche, eut donné un but sur balles intentionnel à Bob Bailey, Phillips s'est amené et a cogné un simple identique à celui de Brand pour faire croiser le marbre à ce dernier et mettre fin au match.

Par le fait même, les Expos raffaient les honneurs de cette série de trois matches avec les Cardinals de St. Louis par deux victoires contre un revers. On se souvient que vendredi soir dernier, grâce à un dramatique circuit de Ron Fairly, les Montréalais enregistraient leur 70e victoire de la saison.

Le triomphe d'hier était le 39e à domicile et le 4e à Montréal, également, aux dépens des Car-

dinals. Ceci égalait le record de l'an dernier contre le club de Red Schoendienst, c'est-à-dire sept victoires et 11 défaites.

Les Expos ont ainsi gagné 11 de leurs 19 dernières parties et depuis le 5 juin, la fiche est maintenant de 55-55.

L'an dernier, après 159 matches, la fiche des Expos était de 52-107. Cette année, après le même nombre de rencontres, elle est de 71-88.

#### MORTON SOLIDE

Morton a été très solide tout au cours du match, de même que son vis-à-vis, qui n'a cependant pas pu compléter le match, soit Harry Parker.

Morton a donné un total de neuf coups sûrs, a effectué six retraits au bâton et n'a donné qu'un but sur balles, soit à Lou Brock et ce, à la dixième. Morton a maintenant un dossier de 2-0 contre les Cardinals, cette saison.

C'est à la huitième, neuvième et dixième qu'il a connu les plus durs moments du match en ce qui le concerne. Il a eu plus de difficultés à contrôler sa balle rapide et il a dû s'en remettre surtout aux tirs à effet.

A la huitième, les Cardinals ont laissé deux hommes sur les sentiers. A la manche suivante, il y avait un homme en position de compter, du deuxième but, soit Leron Lee qui avait frappé un double et ce, après deux retraits.

Seulement deux joueurs du St. Louis, dans tout le match, ont pu se rendre au deuxième coussin.

Ed Crosby, l'arrêt-court, a été le meilleur à l'attaque pour les visiteurs, et qui remplaçait Dal Maxvill, a frappé un puissant roulant en direction de Bobby Wine. Ce dernier a relayé à Jim Gosger, qui rempia-

Lee, en plus de son double, a récolté un simple à la septième. Il a donc frappé deux fois en lieu sûr en cinq voyages au marbre.

#### SCHOENDIENST' EXPULSE

C'est évidemment Hilgendorf qui a été désigné l'artilleur pendant. Sa fiche est maintenant de 0-4. Venu remplacer Parker à compter de la 10e manche, il a donné deux coups sûrs, dont celui de la victoire frappé par Phillips, a retiré deux frappeurs sur trois prises et a donné un but sur balles intentionnel, soit celui à Bailey à la fatidique 11e manche.

Parker, malgré tout, a très bien fait. En neuf manches, il a alloué sept coups sûrs seulement, a effectué quatre retraits au bâton et n'a donné qu'un but sur balles.

Donc, les trois lanceurs ont accordé un total de trois buts sur balles seulement, ce qui dénote assez bien le déroulement du match.

Parker a été dans l'eau chaude à la manche initiale et à la huitième. A la première manche, les Expos ont laissé deux hommes sur les sentiers, soit Staub et Bailey qui ont frappé des simples coup sur coup. A la huitième, les Montréalais ont aussi vu deux des leurs "mourir" là. A la manche suivante, Parker a été aidé par un double-jeu aux dépens de Gary Sutherland, alors qu'il y avait un homme sur les sentiers.

Le gérant des Cardinals, Red Schoendienst, a été expulsé du match à la dixième, à la suite d'un jeu serré au premier coussin.

Vic Davalillo, le premier frappeur dans cette manche pour les visiteurs, et qui remplaçait Dal Maxvill, a frappé un puissant roulant en direction de Bobby Wine. Ce dernier a relayé à Jim Gosger, qui rempia-

cait Ron Fairly au premier but. Le jeu était assurément serré et Schoendienst a vu rouge. Toutefois, l'arbitre a encore eu le dernier mot.

Rusty Staub et Sutherland ont été les meilleurs à l'offensive pour les Expos. Tous deux ont cogné deux coups sûrs. Le premier en cinq apparitions au bâton et l'autre en quatre.

#### DOUBLES-JEUX

Pour terminer sur une note agréable, disons que les Expos ont porté leur total de doubles-jeux pour la saison à 191 en réussissant deux au cours du match d'hier.

#### ST. LOUIS

	ab	p	cs	pp
Brock cg	4	0	1	0
Crosby ac	5	0	3	0
Hague 1b	5	0	1	0
Torre 3b	5	0	0	0
Melendez cc	5	0	0	0
Lee cf	5	0	2	0
Simmons r	4	0	0	0
Maxvill 2b	3	0	0	0
Davalillo fu	1	0	0	0
Javier 2b	0	0	0	0
Parker 1	3	0	1	0
Carl Taylor	1	0	1	0
Hilgendorf	0	0	0	0
Totaux	41	0	9	0

#### MONTREAL

Day cc	4	0	0	0
Mashore cc	1	0	0	0
Gosger cg-1b	3	1	1	1
Brand fu	1	1	1	0
Staub cf	4	0	2	0
Bailey 3b	4	0	1	0
Fairly 1b	4	0	1	0
Phillips cg	1	0	1	1
Bateman r	3	0	0	0
Sutherland 2b	4	0	2	0
Wine ac	4	0	0	0
Morton 1	4	0	0	0
Totaux	37	1	9	1

St. Louis	000	000	000	00-0
Montréal	000	000	000	01-1

E-Wine, Bailey, DJ-St. Louis 1, Montréal 3, Lsh-St. Louis 9, Montréal 9, 2b-Lee.
--

	m	cs	p	pm	bb	rb
Parker	9	7	0	0	1	4
Hilgendorf, p, 0-4	1	1	3	2	1	1
Morton g, 18-11	11	9	0	0	1	6

T-2:14, A-30,029.
-------------------

#### Assistance locale

En 1970 :	1,424,683
En 1969 :	1,212,608
Différence :	212,075
Moyenne en 1970 :	19,252
Moyenne en 1969 :	16,842



**Nous vous invitons  
cordialement  
à venir voir les  
PONTIAC - BUICK et ACADIAN  
1971  
le 29 septembre 1970**



601, boul. de Quen - Tél.: 662-3431 - Alma



Julien Gagnon



Une région favorisée

Alain Gousse, professionnel au club de golf de Mascouche, est d'opinion que le terrain du Club Carling Lake de Lachute pourrait servir pour la présentation du U.S. Open. Selon Gousse, qui est natif d'Arvida, il y aurait certains changements à opérer sur quelques terres de départs et sur quelques verts; à part cela, ce serait un terrain idéal pour une compétition de grande envergure.

On peut dire, en effet, que Gousse n'a pas tellement tort. Même si le terrain de Carling Lake n'est que de 6,000 verges, chaque coup doit être précis et l'on ne peut se permettre de commettre un mauvais coup. En compagnie de Roland Hébert, de René Boily et de Jean Pagé ainsi que de quatre officiers de la brasserie O'Keefe, nous avons été à même de constater, en fin de semaine, que le terrain de Carling Lake représente un challenge de première force.

Situé au coeur d'une forêt dense, chaque trou a été découpé avec soin et aucun arbre n'a été enlevé en trop. Le terrain est la propriété de la compagnie Ayers de Lachute et l'on n'y trouve aucun membre régulier. Par contre, chacun peut jouer en payant une charge fixe, comprenant l'usage d'un cart électrique, car aucun joueur ne doit utiliser son propre chariot. C'est un endroit idéal pour le golf et une visite sur ce terrain est agréable.

La région du comté d'Argenteuil est d'ailleurs favorisée par une situation qui permet la pratique du golf, à outrance. Dans un rayon de 25 milles, on retrouve 16 terrains de golf, dont un 36 trous au centre de la municipalité de Lachute, dont un neuf trous est illuminé pour pouvoir jouer en soirée.

Partout, l'ambiance chaleureuse qu'on y rencontre aide à créer un climat propice. Les terrains de Lachute et de la région

d'Argenteuil sont d'ailleurs fréquentés par un bon nombre d'Américains durant la belle saison.

Le rendez-vous des professionnels

On rencontre également, à l'occasion, quelques professionnels des clubs environnants. Henri Châtelet, du club Green Valley, à Sainte-Monique, Alain Gousse, de Mascouche, Stan Horne, du club de l'île des Soeurs, et Adrien Bigras, du club Rosemere, nous ont permis de constater, vendredi soir, combien le parcours de Lachute était fréquenté assez régulièrement.

Ce sont tous des professionnels de bonne réputation, qui connaissent des succès assez remarquables et qui se sont taillé une carrière enviable.

Bigras était "dû" pour une victoire

Adrien Bigras est avantagement connu et les succès qu'il a mérités lors des différents tournois importants, disputés au Québec depuis plusieurs années, attestent sa valeur. Pourtant, Bigras n'est pas tellement content des résultats obtenus durant la saison qui achève. Bigras fait surtout allusion à l'Omni du Québec où il espérait bien décrocher les grands honneurs. "J'étais dû pour un triomphe", nous disait-il, "mais encore une fois, la malchance était de mon côté."

Depuis 1963, Bigras a terminé quatre fois en première place et a pris la seconde en deux occasions et il croyait que le sort le favoriserait de nouveau cette année. Adrien Bigras avoue que rien ne roulait en sa faveur et qu'il n'a pu se justifier avec satisfaction.

Le professionnel de Rosemere ne se plaint pas toutefois de son sort, mais il prétend que le mois de septembre n'a jamais été une date qui lui est favorable. "C'est une date où j'ai passablement de difficultés avec un virus qui me cause bien du trouble", avouera Bigras. Il est obligé de se faire donner des injections pour lutter contre ce virus et il n'est pas toujours dans les meilleures conditions pour donner un plein rendement.

De toute façon, Bigras s'en tire assez bien quand même, mais il souhaite que les tournois majeurs soient présentés à une date autre que durant le mois de septembre, date qui lui semble fatidique.

Jacques Duval à Chicoutimi

Les pilotes québécois ont peu de chance de courir pour Ferrari

CHICOUTIMI — Trouver un père qui a beaucoup d'argent. A la George Eaton par exemple.

Réplique de Jacques Duval à une question portant sur les chances des pilotes québécois de faire leurs preuves et de courir un jour pour Ferrari ou toute autre écurie célèbre.

Duval a passé quelques heures à Chicoutimi, l'invité de la maison Bédard & Fils à l'occasion du lancement de nouveaux modèles de voitures, de type compact. Pour lui, aucun doute

possible que ce genre de véhicule maintiendra sa popularité auprès des consommateurs.

Pour des raisons multiples. Un investissement moindre, un coût d'opérations modique et le fait que "de nombreux tabous disparaissent à commencer par la plus belle, la plus grosse, la plus puissante, la plus confortable des voitures est..." Ou encore la fameuse question de sécurité "plus reposante dans une grosse voiture".

Conducteur d'automobiles, commentateur à la télé-

vision, Jacques Duval est de ceux qui soutiennent que l'industrie de l'automobile au Québec n'a guère de chance de prendre de l'expansion. Compte tenu d'un marché, fort limité. Et une intervention plus sentie de l'Etat n'améliorerait pas la situation de façon marquée.

Causant de l'avenir des courses automobiles au Québec, Duval estime que la construction d'un autodrome, à proximité d'un grand centre, (comme celui de Daytona Beach) serait la meilleure façon d'améliorer la situation actuelle. Où des

compétitions de tous genres seraient possibles.

UN AUTRE VOLUME Lui-même ne songe pas, du moins pour le moment, à courir sur formule 1: "Il vous faut une formation adéquate pour le faire, formation graduée par la conduite de voitures de diverses catégories. Il vous faut aussi compter sur un budget annuel d'un quart de million de dollars. Ce n'est pas à la portée de tout le monde, faut savoir le reconnaître".

Jacques Duval prépare présentement un autre volume. Qui sera publié à la mi-janvier et tiré à 25,000 exemplaires.

Et que pense-t-il de cette décision des législateurs ontariens d'interdire les pneus à crampons?

"Une décision insensée, où vous avez nettement l'impression que la vie humaine n'a la moindre valeur, face au pouvoir de l'argent. Pour avoir personnellement expérimenté le sujet à maintes occasions, il va de soi qu'une voiture, munie de quatre pneus à crampons, offre une meilleure sécurité", a commenté le populaire conducteur d'automobiles de courses.

Ferguson est banni du match

CHICAGO (PA) — Le cerbère Rogatien Vachon a repoussé 27 lancers, hier soir, pour permettre au Canadiens de Montréal de l'emporter par 3-0 aux dépens des Black Hawks de Chicago, dans une joute hors-concours de la Ligue nationale de hockey.

Yvan Cournoyer a dirigé l'offensive des Canadiens avec deux buts. L'autre est allé à Claude Larose.

L'arbitre Ron Wicks a dû imposer 92 minutes de punition au cours de la première période, dont quatre majeures. Le principal combat a opposé John Ferguson, des Canadiens, et Keith Magnuson, des Hawks. Les deux joueurs ont échappé de punitions majeures et d'inconduite. Toutefois Ferguson voulut poursuivre les hostilités au banc des pénalisations et il s'en tira avec une punition d'inconduite de partie et fut ainsi envoyé aux douches.

**CHALET SUISSE**  
Fondue suisse et bourguignonne  
**BANQUETS — RECEPTIONS**  
Venez déguster nos spécialités  
Tél.: 524-5685, 26 Ste-Anne, Qué.

Victoire serrée de 16-15

Les Alouettes seuls en première place

Par la PC — Les Alouettes de Montréal ont supplanté les Rough Riders d'Ottawa 16-15 hier en se hissant au 1er rang dans la Conférence de football de l'Est avec un total de 12 points.

Le match a été marqué de huit interceptions, quatre par chaque club, alors que Jerry Campbell, des Riders, en réussissait trois et Richie Davis, des Alouettes, deux devant 26,677 spectateurs.

Les Alouettes ont dominé dans les statistiques avec un total de 40 verges, dont 240 au sol, en comparaison de 212 verges dans les airs et 100 au sol par les Riders. Sonny Wade, des Alouettes, a complété 14 de ses 29 passes tandis que Gary Wood n'en complétait que 11 sur 24.

Dick Smith a capté une passe de 12 verges de Wade pour le premier majeur des Alouettes dans le 2e quart, puis Dennis Duncan a couru de la ligne de dix verges des Riders pour autre touché des vainqueurs.

George Springate a réussi les deux transformations tandis que Duncan a réussi un simple lorsqu'il a échappé le ballon lors d'un plongeon dans la zone ruelle au cours du premier quart. Wade a aussi contribué un simple de 43 verges.

Le flaqueur Huger Oldham a complété deux passes de touché de Wood, le premier sur une distance de 61 verges dans le quart et le deuxième sur une distance de 24 verges dans le période.

Yvan MacMillan a réussi deux convertis et un simple sur une tentative de placement de 12

verges, mais il a raté un placement de la ligne de 37 dans les dernières 30 secondes de jeu et Wade a pu retourner le ballon hors de la zone de ses buts.

HAMILTON-EDMONTON

Le quart Don Trull et une solide défensive des Eskimos d'Edmonton ont humilié les Tiger-Cats de Hamilton 34-13 samedi soir, ce qui a remis les vainqueurs dans la course au championnat dans la CFO.

Tandis que Trull complétait 16 de ses 26 passes pour des gains de 211 verges, son rival John Eckman vivait un vrai cauchemar alors que les défenseurs des Eskimos récoltaient six interceptions, dont deux par Jim Henshall et Dick Dupuis chacun.

Trull a complété deux passes de cinq et 10 verges pour des touchés à Jim Thomas et Mike Eben. Terry Swann a capté une passe latérale et a couru 45 verges pour un autre majeur. Henshall et Joe Hernandez ont uni leurs efforts à la suite d'une interception et ont compté sur une course de 59 verges. Dave Cutler a botté quatre transformations et des placements de 47 et 43 verges.

L'ex-Eskimo Tommy-Joe Coffey a réussi tous les points des Cats avec une course de quatre verges pour un touché, un converti et deux placements.

Les Eskimos ont ajouté des gains de 125 verges au sol tandis que Eckman complétait 16 de ses 36 passes pour 184 verges au profit des Cats qui en ont ajouté 98 au sol.

RIDERS-BOMBERS

Jack Abendschan a botté son 16e placement de la saison dans les dernières secondes de jeu hier en procurant un gain de 5-2 aux Roughriders de la Saskatchewan sur les Blue Bombers de Winnipeg devant 16,528 amateurs de la CFO.

Abendschan a finalement réussi sa troisième tentative dans le match alors que les Riders ont augmenté leur avance au sommet de la CFO avec un total de 18 points au dépens des Bombers qui n'ont récolté qu'une victoire en 10 matches cette saison.

Abendschan a complété le total des vainqueurs avec deux simples tandis que Gene Lakuksiak marquait les deux points des Bombers sur deux tentatives de placement de 37 et 23 verges.

Les Bombers ont été menaçants en vue d'un majeure en s'approchant à la ligne de trois verges des buts des Riders, mais ont perdu le ballon en tentant de compléter une passe avec deux verges à gagner au 3e essai.

Les Riders ont gagné un total de 280 verges, dont 140 au sol, en comparaison de 220 par les Bombers, y compris 138 dans les airs.

La foule a observé une minute de silence avant le match en mémoire de l'ancienne étoile des Bombers, Ernie Pitts, qui a été tué la semaine dernière.

ARGOS-STAMPEDERS

Conduits à l'offensive par le centre-arrière High McKinnis, les Stampeders de Calgary ont

écrasé les Argos de Toronto 27-12 devant 21,292 spectateurs hier.

La victoire a permis aux vainqueurs de s'installer seuls au 2e rang dans la CFO tandis que les Argos demeuraient en 3e place dans la CFE.

Les Stampeders ont pris une avance de 24-0 avant que les Argos ne marquent deux touchés dans les six dernières minutes, le premier à la suite d'un échappé du quart-recrue Larry Lawrence à sa ligne de trois verges.

McKinnis, qui a récolté 172 verges en devançant George Reed, du Regina, avec un total de 731 verges contre 730 dans la CFO, a compté un touché sur une course de huit verges.

Dave Cranmer et le quart Jerry Keeling ont marqué les autres majeurs des vainqueurs, le premier sur une passe de 13 verges de Keeling, tandis que Larry Robinson complétait leur total avec trois convertis et des placements de 33 et 28 verges.

Le quart Don Jonas a réussi le premier majeur des Argos à la suite de l'échappé de Lawrence et Raimy a marqué l'autre sur une passe de 26 verges de Jonas, qui a toutefois raté les deux transformations.

Les Stampeders ont gagné un total de 368 verges contre 255 par les Argos. Keeling a complété neuf passes sur 16 pour un total de 133 verges.

Jonas a complété 13 sur 29 pour 185 verges et Tom Wilkinson trois sur quatre pour 24 verges, soit un total de 209 alors que les Argos ne gagnaient que 46 verges au sol.



L'EXAMEN D'UN EXPERT — Pour le plaisir d'André Bédard, le conducteur Jacques Duval a bien voulu examiner le moteur d'un peu plus près. Bien connu pour ses prouesses sur la piste et ses commentaires sur l'industrie de l'automobile, Duval a passé quelques heures à Chicoutimi.



EN PLEINE COURSE — Dennis Duncan, des Alouettes de Montréal, jette un coup d'oeil derrière lui pour trouver un espace qui déjouera Joe Poirier, des Rough Riders d'Ottawa dans le match que Montréal a gagné par le compte de 16-15, dimanche.

football

SAMEDI		AUJOURD'HUI	
Ligue Canadienne		Ligue Nationale	
Hamilton 13, Edmonton 34		Kansas City & Baltimore	
IMR		LIGUE CANADIENNE	
Ligue Canadienne		EST	
Toronto 12, Calgary 27		Montréal	G. P. N. Moy. Pp Pts
Ottawa 15, Montréal 15		Hamilton	5 2 0 161 130 12
Saskatchewan 5, Winnipeg 2		Toronto	5 4 0 187 189 19
Ligue Nationale		Ottawa	4 3 0 204 212 8
Atlanta 24, Green Bay 27			3 6 0 178 187 6
Cincinnati 3, Detroit 38		OUEST	
LA Nouvelle-Orléans 6, Minnesota 26		Saskatchewan	9 2 0 223 149 18
Giants N. Y. 10, Dallas 28		Calgary	6 5 0 215 162 12
Philadelphie 16, Chicago 20		C-Britannique	5 5 0 221 211 10
Cleveland 31, San Francisco 34		Edmonton	5 6 0 189 192 10
Los Angeles 19, Buffalo 0		Winnipeg	1 9 0 124 269 2
Washington 17, St-Louis 27		LIGUE NATIONALE	
Jets N. Y. 31, Boston 21		Conférence Américaine	
Miami 20, Houston 10		Division Est	
Oakland 27, San Diego 27		Baltimore	G. P. N. Moy. Pp Pts
Pittsburgh 13, Denver 16		Boston	1 1 0 500 16 14
		New York Jets	1 1 0 500 22 8
		Miami	1 1 0 500 34 27
		Buffalo	0 2 0 500 10 44
		Division Centrale	
		Cleveland	G. P. N. Moy. Pp Pts
		Houston	1 1 0 500 62 55
		Cincinnati	1 1 0 500 29 27
		Pittsburgh	1 1 0 500 34 59
			0 2 0 500 20 35
		Division Ouest	
		Denver	G. P. N. Moy. Pp Pts
		Oakland	2 0 0 1,000 45 17
		Kansas City	0 1 1 500 48 58
		San Diego	0 1 0 500 10 27
		San Francisco	0 1 1 500 41 43
		Conférence Nationale	
		Division Est	
		Dallas	G. P. N. Moy. Pp Pts
		St-Louis	2 0 0 1,000 45 17
		Philadelphie	1 1 0 500 40 51
		New York Giants	0 2 0 500 22 37
			0 2 0 500 34 53
			0 2 0 500 26 52
		Division Centrale	
		Detroit	G. P. N. Moy. Pp Pts
		Minnesota	2 0 0 1,000 78 3
		Chicago	2 0 0 1,000 33 10
		Green Bay	2 0 0 1,000 44 32
			1 1 0 500 27 64
		Division Ouest	
		Los Angeles	G. P. N. Moy. Pp Pts
		San Francisco	2 0 0 1,000 85 13
		Atlanta	1 1 0 500 58 20
		LA Nouvelle-Orléans	0 2 0 500 2 40

Nous transportons les envois groupés, ceux sur palettes et les colis individuels.

Vous, comment expédiez-vous?

Pour la collecte des colis, composez 694-2840

**Messageries CN**

## On attend Orr à Québec mais il est à London

Par Jacques ARTEAU

S'ils avaient pu revendiquer ce privilège du client de "satisfaction garantie ou argent remis", plusieurs des 7.284 amateurs venus au Colisée hier après-midi pour voir Bobby Orr, auraient eu toutes les raisons du monde de réclamer leur remboursement.

Où est Bobby Orr?

Après avoir payé le prix fort pour voir la super-vedette des Bruins de Boston dans une joute hors-concours contre les Flyers de Philadelphie, aux mêmes prix d'entrée qu'un match authentique du hockey majeur, le spectateur a été trompé comme les journalistes l'ont été.

OU EST BOBBY ORR?

Comme l'assistance l'a su, les journalistes ont appris eux également l'absence du populaire No 4 des Bruins lorsque l'annonceur a informé le public de biffer les noms de Orr (or...age de huées), Fred Stanfield et Derek Sanderson sur l'équipe des champions de la coupe Stanley la saison passée.

L'absence de Orr venait à peine d'être annoncée que le public a clamé son désappointement. Avec raison puisque la présence de Orr leur avait été assurée.

Comme c'est la rançon du métier, les journalistes furent les premiers informés qu'ils avaient mal informé. Pourtant, si paradoxale qu'elle pouvait sembler, l'information était juste.

ORR ETAIT A LONDON

"Bobby a aggravé sa blessure au poignet et il est resté à London", a expliqué Milt Schmidt, directeur général des Bruins de Boston. A cette explication, Schmidt a ajouté: "J'étais persuadé qu'il viendrait jusque ça arrive hier (samedi). Il devait patiner aujourd'hui à London mais n'accompagnera pas l'équipe à New York demain soir".

Plus tôt cette semaine, Orr ne s'était pas présenté non plus à Kitchener où 8.000 amateurs l'attendaient. En fait, Orr n'a participé qu'à un seul des cinq matches hors-concours des Bruins à venir jusqu'ici. Quant au joueur-acteur Derek Sanderson, Schmidt a déclaré: "J'ai levé sa suspension et il reprendra l'entraînement avec nous".

Du côté des Flyers de Philadelphie, des explications ont également été réclamées sur l'absence de Orr. Keith Allen, directeur général des Flyers, a livré sa version suivante: "J'avais rejoint Milt Schmidt pour la dernière fois mercredi et il m'avait donné l'assurance que Bobby Orr jouerait aujourd'hui (hier). Sans vouloir blâmer Schmidt, c'est la dernière nouvelle que nous avions eue sur Orr. Nous sommes désappointés nous aussi de son absence".

PIETRE SPECTACLE

Sans la tête d'affiche, "the show must go on" et le spectacle fut présenté pour le même prix déboursé au guichet.

C'est un autre Bobby qui a inversé le rôle de la vedette au bénéfice des Flyers, quand Clarke a marqué le premier but de la joute dans la première période. Plus tard, Reg Leach a donné la réplique pour niveler le pointage en deuxième période, mais les Flyers sont revenus à la charge pour battre les détenteurs de la coupe Stanley avec un but de Jim Johnson, moins de cinq minutes avant la fin de la joute.

Exception faite d'un accrochage entre Simon Nole et Don Awrey, à la mi-chemin du deuxième vingt, le spectacle fut terne, décevant, comme un match hors-concours.

## Les explications des Bruins inacceptables

7.284 amateurs de hockey se sont sentis, et avec raison, terriblement frustrés, hier après-midi, quand ils ont passé les portes du Colisée pour constater que Bobby Orr n'avait pas accompagné les Bruins. L'inimitable Derek Sanderson n'était pas dans les parages non plus de sorte que les sportifs qui avaient payé \$6,50 pour prendre place dans les loges avaient droit d'être marabouts.

Si l'on en juge par la peu importante foule, des milliers d'autres ont senti le fer. Quand ils ont appris, au cours de la semaine dernière, que la vedette du Boston était blessée au poignet, ils n'ont pas pris de risques en dépit de l'assurance donnée par le directeur-gérant Milt Schmidt que Orr affronterait les Flyers.

Avec la joute amicale Canadiens-Flyers où les Habitants ont joué à "mi-vitesse" et le match d'hier où les Bruins se sont exécutés sans Orr, le hockey majeur attrape un œil au beurre noir dans ces matches amicaux où l'on a le culot de réclamer les prix des joutes régulières de la LNH pour des affrontements qui ne sont en fait que des expériences et des tâtonnements.

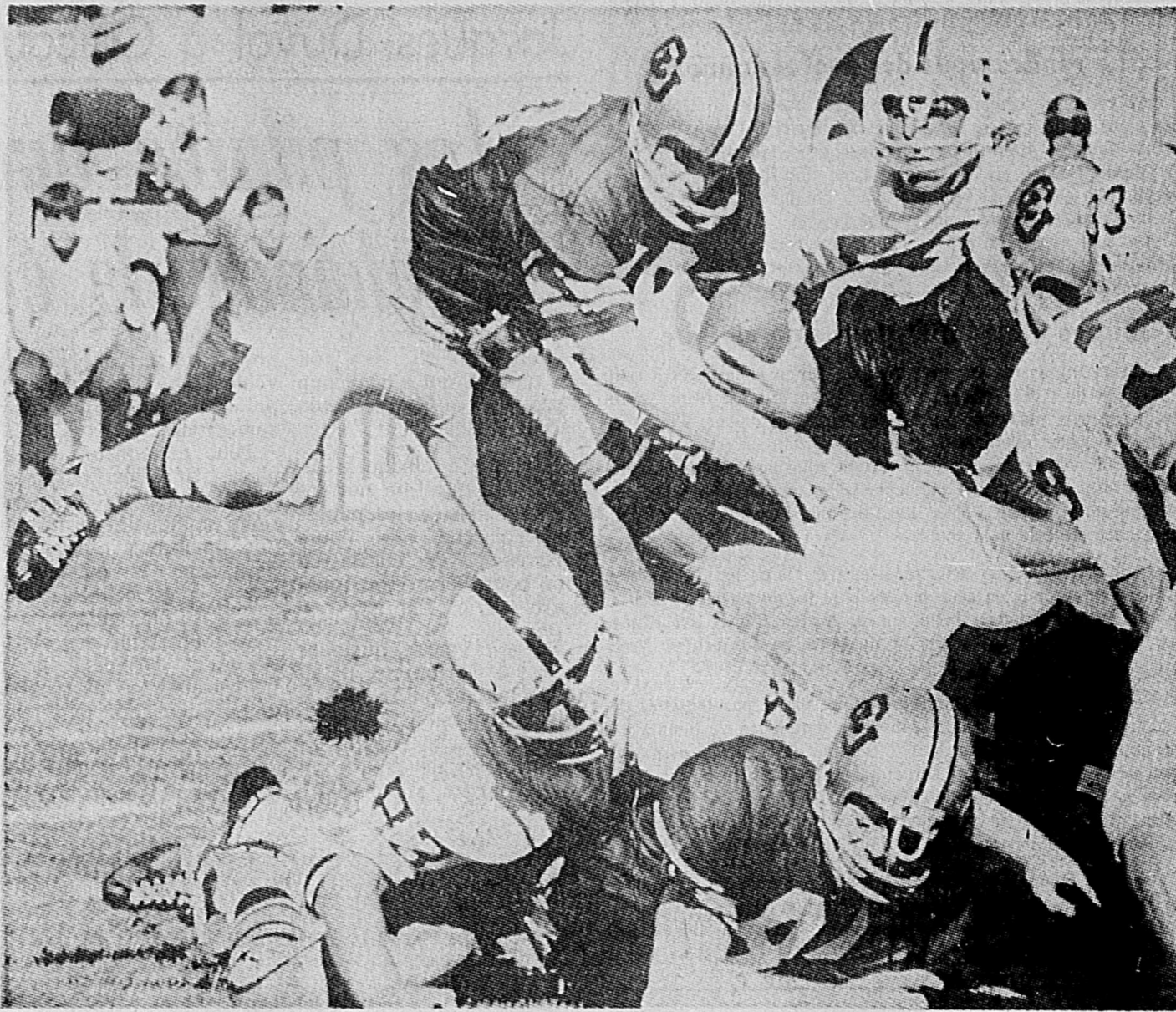
Le pilote Tom Johnson a réagi vivement quand je lui ai parlé du mécontentement de la foule: "Je ne suis tout de même pas assez imbécile pour faire jouer un athlète blessé surtout quand il s'agit de Bobby Orr." s'emporta-t-il.

Telle n'est pas la question. Le public québécois aurait pu être averti de l'absence de l'arrière-étoile dès samedi. Pourquoi ne pas l'avoir fait? Ca dépasse l'entendement. Comment une organisation professionnelle peut-elle être aussi négligente?

Bobby Orr a aggravé sa blessure à l'exercice des Bruins, samedi, alors qu'il maniait le bâton pour la première fois depuis qu'il a été blessé le vendredi 18 septembre dans un match contre Chicago. Bobby ignore qui l'a frappé, mais il a reçu un violent coup au poignet. Des rayons-x subséquents ont révélé qu'il n'y avait pas de fracture et le médecin estime qu'il restera hors du jeu actif pour une période allant de 10 à 14 jours.

### Orr n'est pas récalcitrant

"Je suis le premier désolé de ne pas le voir ici," de soutenir Schmidt qui a passé son temps à se déplacer dans l'enceinte du Colisée afin d'éviter des affrontements verbaux avec les amateurs de Québec. Fort bien, mais pourquoi ne pas avoir communiqué avec Québec dans la journée de samedi afin de faire connaître les développements. On aurait évité une forte mauvaise surprise au public québécois. La-dessus le directeur-gérant est impardonnable. A tout le moins, étant données les conditions très onéreuses réclamées par Boston pour visiter le Colisée, et devant cet



"ENLEVEZ VOS PIEDS ET JE COMPTERAI" — Jim Bratten, (10), le quart-arrière de l'équipe de Colorado plonge pour éviter le blocage des joueurs de Pennsylvanie mais il

sera arrêté à deux pieds de la ligne des buts. Colorado a marqué sur le jeu suivant pour remporter une victoire de 41-13 devant 42,850 personnes au Folsom Field.

## Au football américain

# Deuxième victoire consécutive pour les Lions et les Bears

par la PC

Les Lions de Detroit et les Bears de Chicago capitalisant tous deux sur des retours de bottés, ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans la ligue Nationale de football hier.

Lem Barney a couru 61 verges pour marquer un touché sur un retour de botté et Mel Farr a réussi deux touchés alors que les Lions ont écrasé les Bengals de Cincinnati 38-3 à Detroit.

Cecil Turner a retourné le premier botté de 96 verges avec un touché alors que les Bears, qui n'avaient gagné qu'une seule joute la saison dernière, ont défait les Eagles de Philadelphie par 20-16 à Evanston, Illinois.

Dans les autres matches de la ligue Nationale hier, les Rams de Los Angeles ont blanchi les Bills de Buffalo 19-0, les Vikings du Minnesota ont défait les Saints de la Nouvelle-Or-

léans 26-0, les Jets de New York ont remporté une victoire de 31-21 sur les Packers de Green Bay l'ont emporté 27-24 sur les Falcons d'Atlanta, les Cardinals de Saint-Louis ont vaincu les Redskins de Washington 27-17, les Cowboys de Dallas ont surpris les Giants de New York 23-10, les Dolphins de Miami ont battu les Oilers de Houston 20-10, les Broncos de Denver ont défait les Steelers de Pittsburgh 16-13, les Forty-Niners de San Francisco ont supplanté les Browns de Cleveland 34-31 et les Raiders d'Oakland ont fait match nul 27-27 avec les Chargers de San Diego.

A Detroit, les Lions ont pris une avance de 31-0 à la mi-temps. Ils détenaient les devants 24-0 quand Barney a épaté la foule de 58.000 personnes pour l'ouverture en convertissant un botté des Bengals en un touché.

Les Bears, jouant sans les services de Gale Sayers blessé, ont eu du mal avec leur jeu offensif. Mais ils ont réussi à s'en sortir avec une couple de passes inattendues du demi-arrière Ron Bull, dont une pour un touché de douze verges à Dick Gordon.

A Buffalo, Dave Ray a botté quatre placements pour les Rams. Willie Ellison a marqué un touché dans le deuxième quart.

A Minneapolis, Fred Cox

a botté quatre placements pour les Vikings et Minnesota a par ailleurs transformé deux bottés du Nouvelle-Orléans en autant de touchés. Ed Sharockman a mis la main sur l'un dans la zone de pointage pour en faire un touché dans le premier quart et le second de ligne Mike McGill a récolté l'autre à la ligne de trois verges et l'a transporté jusqu'en arrière des buts pour l'autre touché dans le quatrième quart.

A Cambridge, Massachusetts, la recrue Earlie Thomas a fait une course de 36 verges avec une interception de passe pour le touché décisif dans le troisième quart alors que les Jets ont gagné leur huitième partie consécutive depuis 1966 aux dépens de Boston. New York a capitalisé sur trois interceptions et d'un pauvre botté pour en faire quatre touchés alors que Jim Turner ajoutait les trois derniers points avec un placement de 25 verges dans le quatrième quart.

DEFICIT SURMONTE

Don Horn et Carroll Dale se sont aidés mutuellement sur une passe suivie d'un touché de 89 verges alors qu'il restait 6,21 minutes dans la partie, pour donner au Green Bay une victoire sur Atlanta en venant de l'arrière. Le ballon fut transporté de la ligne de fond des Packers jusqu'à la ligne de 44 du Atlanta et est tombé ensuite dans les mains de Dale.

## Filion se fait expulser dans un match très rude

DRUMMONDVILLE — Les Remparts de Québec, champions juniors "A" du Québec, sont restés invincibles dans leur série de joutes hors-concours en écrasant les Rangers de Drummondville 8-1 hier soir.

Dans un duel passablement rude, l'instructeur-gérant des Remparts, Maurice Filion a été expulsé par l'arbitre à la suite d'une escarmouche près du banc des Remparts. Filion voulait protester auprès d'un juge de lignes qui laissait deux joueurs se battre près du banc de l'équipe québécoise et l'arbitre a chassé le pilote des Remparts pour avoir poussé le juge de lignes en signe de protestation.

Jacques Richard a dirigé l'offensive des vainqueurs avec un tour du chapeau. Guy Lefeur, avec deux buts et trois aides, Michel Brière avec deux buts également et Mark Smith furent les autres compteurs des Remparts.

Filion a eu recours à trois gardiens, Michel Robert, Reynald Fortier et Serge Gaudreault, qui ont joué une période de chacun.

Les Remparts disputeront leur dernier match hors-concours demain soir à Sainte-Marie de Beauce avant d'ouvrir leur saison au Colisée dimanche soir contre le National de Rosemont.

MONTREAL — Carl Morton manifestait une certaine nervosité après la dernière partie des Expos à Montréal. Il voulait à tout prix gagner cette partie des Expos à Montréal. Il voulait à tout prix gagner cette partie pour récolter sa dix-huitième victoire et surtout pour le bénéfice des amateurs qui, au nombre de plus de 30.000, s'étaient rendus au Parc Jarry pour rendre un dernier hommage à leurs favoris cette saison.

Mais il ne se doutait pas qu'il allait être choisi le joueur de l'année chez les Expos et que le trophée "Montréal Matin" allait lui être présenté quelques minutes avant le début de la partie. "Je ne savais pas que j'avais été choisi par les chroniqueurs de baseball. Au fait, je n'étais pas avec les Expos l'an dernier et je ne savais pas qu'une telle récompense existait. Je savais qu'il y avait présentation quelconque, car il y avait plusieurs personnes sur le terrain près du marbre, mais je ne savais pas de quoi il s'agissait" dit-il après la partie.

VOTE SERRE

Le vote a été serré chez les cinq chroniqueurs de baseball qui sont membres de la Baseball Writers Association of America (section montréalaise) et qui suivent les activités des Expos aussi bien à Montréal qu'à l'étranger. Parmi les candidats, il y avait Bobby Wine, John Bateman, Rusty Staub,

Claude Raymond, Bob Bailey et Morton.

Morton l'a emporté par un vote majoritaire de 3-2. Les voteurs étaient Marcel Gaudette, Jacques Doucette, Danny Rosenberg, Ted Blackman et Jean-Paul Sarault.

Morton, en plus de recevoir le trophée, sera honoré le 15 novembre lors du banquet annuel du "Club des amis du baseball amateur" dont le président est Fred Spada. Le banquet aura lieu à l'hôtel Bonaventure et Morton recevra comme cadeau une peinture de lui-même peinte par Tex Coulter.

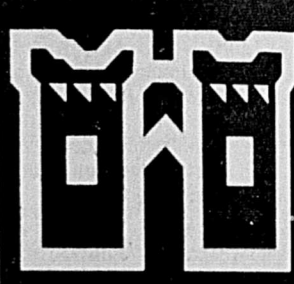
Le vainqueur l'an dernier avait été Rusty Staub.

### Drag à Pont-Rouge

Bob Loveridge a supplanté le Canadien Herb Rogers dans la classe des "fuel dragsters AA" hier après-midi avec un temps de 8,33 secondes lors du championnat de fin de saison au Québec Dragway à Pont-Rouge.

Chet Stephansky est sorti vainqueur de la compétition de motocyclettes modifiées dans la classe "AA" avec un temps de 11,10 secondes tandis que Don Escolas est le meilleur dans la classe "A" avec 10,46 secondes.

Pierre St-Pierre a terminé la saison en beauté avec sa Camaro, gagnant la classe "stock" avec 12,48 secondes dans l'élimination avec Gilles Dumont. Gilles Dubois, sur Buick GS, a gagné la classe "pure stock" avec 14,23 secondes. Comme invité, Tom Marras a su épatar la foule avec ses prouesses au volant de sa Chevelle "Moonshin".



COGNAC OTARD



Le seul vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac

VOUS AVEZ

Une maison à vendre  
Un logement à louer  
Un chalet à vendre

OU A LOUER  
UTILISEZ

"LAC"

LES  
ANNONCES  
CLASSEES

de votre quotidien préféré

LE SOLEIL  
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

Tél.: 549-9111





La mort des six étudiants de Kent et de Jackson "est totalement injustifiée"

WASHINGTON (d'après UPI et AP) — Un membre de la commission présidentielle sur l'agitation étudiante a révélé hier que cette commission en était arrivée à la conclusion que la mort de six manifestants étudiants en mai dernier à l'université d'Etat de Kent et au collège d'Etat de Jackson "était totalement injustifiée".

La commission, qui a remis son rapport au président Nixon sur le problème général de la violence dans les campus et sur les remèdes à y apporter, doit maintenant publier au cours de cette semaine des rapports supplémentaires à la suite de six études des tragédies de Kent et de Jackson.

A TOUTS LES NIVEAUX ADMINISTRATIFS

Le gouvernement des Etats-Unis, tant par ses actions que par son inaction, et cela, à tous les niveaux administratifs, est responsable de l'état de crise dans lequel sont plongés les campus américains.

Telle est, en substance, la conclusion du rapport sur le malaise étudiant aux Etats-Unis, publié, samedi, par le président de la commission présidentielle instituée après les troubles sangnants du printemps dernier.

Avant de remettre officiellement son rapport, dont les conclusions sont particulièrement sévères, le président de la commission, M. William Scranton, a fait samedi quelques commentaires. Il a surtout pressé le président américain de faire preuve de leadership s'il entend mettre fin à la violence aux tensions qui se manifestent actuellement entre les jeunes Américains et les moins jeunes.

En somme, la commission d'enquête met dans le même sac les terroristes étudiants, les

policiers style Western et les administrateurs d'universités par trop conciliants.

Dans son appel urgent à l'autorité présidentielle, M. Scranton, ancien gouverneur républicain de la Pennsylvanie, n'a pas craint de déclarer, dans une conférence de presse: "Des épisodes du printemps dernier à ce jour, on n'a pas exercé le leadership qu'aurait exigé la sorte de réconciliation dont on a tant parlé".

VIETNAM

Comme mesure essentielle au retour de la paix sur les campus américains, la commission d'enquête de neuf membres recommande ni plus ni moins que la fin de la guerre au Vietnam.

Les étudiants, affirme le rapport, considèrent que les Etats-Unis, par leur action en Indochine, enlèvent à l'Etat le caractère de légitimité. Ils perçoivent le Vietnam comme le symbole d'une véritable crise morale nationale.

Aussi, les commissaires n'y vont-ils pas avec le dos de la cuillère en condamnant l'usage de la violence à des fins politiques. "Les étudiants qui utilisent des bombes et se livrent à l'incendie sont des criminels. La police et la garde nationale, lorsqu'elle se livre à des assauts ou à des fusillades injustifiées, agit également en criminel. Et tous ceux qui applaudissent à ces violences sont également des criminels".

"Si notre société doit survivre, poursuit ailleurs le rapport, les crimes d'étudiants doivent être traités comme tels, quelles soient les circonstances ou les objectifs."

REACTIONS

L'appel à la réconciliation lancé samedi par la commission présidentielle sur le malaise étudiant, dans son rapport d'en-

quête, semble refléter les sentiments de plusieurs étudiants, doyens de facultés et administrateurs universitaires américains.

Les réponses obtenues par l'agence Presse Associée, lors d'un sondage-éclair dans différents campus, révèle toutefois qu'on a généralement bien peu confiance de voir ce rapport changer les attitudes fondamentales des antagonistes ou éteindre la violence qui sourd en ce milieu.

Parmi les premiers commentaires émis sur ce rapport particulièrement sévère, deux membres de la commission d'enquête ont révélé que la commission elle-même reste convaincue que la mort des quatre étudiants américains sur les campus de Kent et de Jackson, était absolument injustifiée.

Bien plus, les deux commissaires, M. James Rhodes, un étudiant noir, et M. James Ahern, chef de police de New Haven, au Connecticut, participant en compagnie du président de la commission, M. William Scranton, à une émission de télévision, ont déclaré: "Certains policiers, à Jackson, ont fait preuve d'un remarquable, d'un incroyable manque de respect pour la vie des Noirs." M. Rhodes a ajouté: "La police a fait montre de provocation et a tué sans aucune raison valable".

Une longue grève semble menacer GM

DETROIT (PA) — Le conflit des employés unis de l'automobile à General Motors "donne l'impression de réaliser la promesse du président du syndicat, Leonard Woodcock; une très longue grève.

Les deux parties sont à des pôles de distance au chapitre des salaires et il n'y a eu aucun signe de concession de part et d'autre. Des milieux informés ne croient pas à de véritables tentatives de règlement avant novembre, ou peut-être plus tard.

La crainte de la réaction populaire et la peur d'avoir à absorber des blâmes, pourraient toutefois aider à mettre fin à l'arrêt de travail, avant Noël. Si le conflit devait continuer jusqu'au 25 décembre, la grève aurait duré 101 jours, soit 18 jours de moins que le record établi par le syndicat, en 1945-1946.

Les négociations, cet été, avaient débuté à la mi-juillet. Le syndicat des ouvriers unis de l'automobile décréta la grève il y a 14 jours. Pour la circonstance, on a laissé de côté les demandes contre Ford et Chrysler, même si les conventions collectives ont expiré le 14 septembre, dans les trois cas.

On croit que General Motors tiendra le coup jusqu'à ce que les employés soient assez épuisés financièrement pour qu'ils forcent leur président à faire "une montagne de demandes" et accepter par la suite tout ce qu'il pourra, pour mettre fin au conflit.

En d'autres milieux, on est d'avis que GM pourrait capituler plus tôt si les vendeurs, les actionnaires et les pressions de la compétition réussissent à exercer un front de pression sur ses négociateurs.

Les inventaires des vendeurs de GM indiquent une réserve de produits qui peut durer sept semaines, ce qui représente le même laps de temps que peut durer le fonds du Syndicat, payant ses grévistes à \$30 ou \$40 par semaine.

Le vice-président Earl Bramblett, de GM, dit que la compagnie ne peut déterminer l'ordre de priorité des 342 demandes qui sont sur la table des négociations.

Le syndicat déclare qu'aucun employé ne retournera au travail si la majorité de ses 155 locaux n'ont pas ratifié l'entente que préconise la convention nationale.

Libération de 32 otages par les commandos du FPLP

NICOSIE (AFP) — Trente-deux otages américains détenus par le Front populaire de libération de la Palestine sont arrivés hier à Nicosie où ils ont été accueillis par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. David Popper.

Parmi eux se trouvaient cinq jeunes filles, juives, qui revenaient aux Etats-Unis, après avoir travaillé dans des kibboutzim, une dizaine d'autres personnes de nationalité américaine étaient également juives. Un vieux rabbin de 70 ans, qui paraissait déprimé et fatigué, figurait également parmi les 32 otages libérés.

Ceux-ci ont expliqué qu'après le détournement de l'avion et l'atterrissage sur la piste de Sarka, ils avaient été séparés en six groupes. Jeffrey Newton, 16 ans, a raconté que les cinq premiers des tirs", a-t-il dit, "pendant toute notre captivité, mais nous étions emmenés dans un bastion palestinien. "Nous avons entendu jours, ils étaient restés dans l'appareil et qu'ensuite, ils avaient avoisé être bien nourris. Les commandos nous ont bien traités; ils souriaient et chantaient avec nous."

Un autre groupe d'otages avait été conduit dans des places passagers n'avaient aucune idée exacte de l'endroit où ils se trouvaient. Avant leur libération, l'ambassadeur de la République arabe unie à Amman est venu leur rendre visite et leur a annoncé qu'ils allaient être relâchés sans conditions.

Ces 32 personnes se trouvaient toutes dans l'avion de la compagnie américaine TWA détourné le 6 septembre par des commandos palestiniens entre Francfort et New York. Parmi eux, 28 passagers et 4 membres d'équipage, tous américains.

Les 42 otages devaient repartir ce matin par un avion spécial de la TWA pour New York, avec escale technique à Rome.

Le FPLP, à Amman, a indiqué que les 6 otages encore détenus seraient libérés dans les prochaines 48 heures.

Ces otages sont en bonne santé. C'est tout ce que nous savons, déclarait-on hier soir au siège du CICR où l'on ajoutait: "Nous n'avons pas de confirmation de leur libération."

Seize autres otages étaient arrivés, samedi soir, à l'aéroport de Londres, à bord d'un Britannia de la Royal Air Force.

Les 16 hommes — huit Britanniques, six Suisses et deux Allemands — les yeux cernés par la fatigue, mais arborant un large sourire, ont été accueillis par leurs familles, des centaines de spectateurs et des journalistes. Une centaine de policiers avaient été mobilisés pour surveiller l'aéroport.

Les représentants diplomatiques de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et de la Suisse se sont réunis hier soir à Berne pour examiner la situation concernant les otages. Comme cette réunion a lieu sans le représentant des Etats-Unis, on estime, dans les milieux diplomatiques, qu'elle étudie les modalités de la libération des Fedayine détenus en Europe: trois en Suisse, trois en Allemagne, et la jeune femme qui avait tenté de détourner un avion d'El Al et incarcérée à Londres. Les Etats-Unis ne détiennent aucun Fedayine.

Par ailleurs, on apprend de bonne source qu'une compagnie d'infanterie suisse avait pris position, ce matin, à Zurich Klotten, pour assurer la garde de l'aéroport.

Enfin, on croyait savoir, à Berne, qu'un avion d'une compagnie britannique devait quitter Londres, ayant à son bord Leilah Khaleel, pour se rendre à Munich pour y prendre les trois Fedayine détenus dans cette ville, puis à Zurich où les trois détenus du procès de Winterthur monteraient à bord. L'avion devait gagner une capitale arabe qui n'est pas précisée.

Comment le président américain pense éviter un conflit mondial

NEW YORK (AFP) — Le président Nixon estime que le seul moyen d'éviter une troisième guerre mondiale consiste à "désamorcer" la poudrière formée par les grands problèmes qui agitent cinq régions du monde.

Dans une interview exclusive que le président des Etats-Unis a accordée au magazine "Time" dans son dernier numéro, les cinq régions en question sont données comme suit: l'Union soviétique, l'Europe occidentale groupée autour de l'Allemagne, l'Union soviétique, au Chine et le Japon. Et "Time" cite ainsi M. Nixon: "Le déclenchement d'une guerre mondiale dépendra des mesures que nous prendrons pour mettre dès maintenant au point les programmes et le leadership nécessaire à désamorcer les problèmes de ces nations."

Les vues que le président Nixon a exprimées dans son interview peuvent être ainsi résumées:

Il est pleinement conscient de la différence qui existe entre les systèmes économiques et politiques de l'Ouest et de l'Est. Pourtant, il voit une différence primordiale dans le fait que, selon lui, les Etats-Unis recherchent la paix, tandis que l'Union soviétique cherche à dominer les autres.

Il estime qu'il faut qu'il arrive à convaincre l'Union soviétique qu'elle se doit d'utiliser uniquement des voies pacifiques du commerce et de la diplomatie pour atteindre les buts qu'elle fixe à son expansion.

Il est troublé par le fait que le Japon et l'Allemagne occidentale n'aient pas accès aux armes nucléaires et il craint que si les Etats-Unis leur refusent leur aide à cet égard, "ils se trouveront forcés de s'adresser ailleurs".

Il croit que si la Chine n'assume pas dans le monde un rôle normal d'ici vingt ans, le monde s'en trouvera alors "en danger de mort".

Il estime que les Etats-Unis doivent s'assurer que les autres nations ont toute possibilité de se développer, "que ce soit vers la gauche, la droite ou le centre".

Le président, ainsi qu'il s'est exprimé, est frappé par le fait que "nous sommes tout le temps en train de mettre fin à des guerres, mais nous ne gagnons jamais la paix". Et, selon "Time", M. Nixon a ajouté: "Je préférerais qu'on se souvienne de moi non pas parce que j'aurais mis fin à une guerre, mais parce que j'aurais gagné une paix durable."

Décès SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN

DUBE (Pierrette) — A Chicoutimi, le 27 septembre 1970, à l'âge de 33 ans, est décédée Pierrette Basque, épouse de Edouard Dube. Elle demeurait au 1079, rue Marquette, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Aubin, rue Jacques-Cartier, à 2h30, pour l'église de Saint-Joachim et de là au cimetière de Saint-François-Xavier.

BERNIER (Arthur) — A Québec, le 25 septembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédé Arthur Bernier, époux de feu Marie Samson; frère de Jean-Marie, Maurice, Anita (Mme Elzear Leblond), Simona (Mme Louis Lévesque). Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert et Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9h45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

BROWN (Rosario) — A l'hôpital St-Sacrement, le 26 septembre 1970, à l'âge de 87 ans, est décédé Rosario Brown, ancien hôtelier, époux de feu Béatrice Beaudet; père de Jean-Marie, Jeanne d'Arc, Trépanier, Marcel (Rolande Desrochers), Sophie (Mme Chrysolome Lemay), Edwidge (Mme Michel Verreault), André (Exilia Simoneau), Thérèse (Mme Rosario Roy). Il demeurait à Saint-Edouard de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de P.-E. Faucher, rue Coulombe, à 2h50, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial.

DALLAIRE (Gérard) — A Québec, le 25 septembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé Gérard Dallaire, prop. Taxi 525-5191, époux de Mme Juliette Villeneuve; frère de Paul (Cécile Gingras), Bernard, Noémie, Gemma, Jacqueline (Mme Gérard Savard), Thérèse, Madeleine (Mme Michel Dorion). Il demeurait au 145, avenue Godbout. Les funérailles auront lieu mardi, le 29 septembre, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de La Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9h45, pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

DUSSAULT (Donat) — Au Lac Edouard, le 27 septembre 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé subitement Donat Dussault, garagiste, époux de Georgette Doyé; frère de Paul, Léon, Fernand (Mme Jean-Baptiste Hardy), Carmen (Mme Robert Laquerre). Il demeurait au 176, boul. Jacques-Cartier, Donnacona. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de D. Denis Inc., 324, rue Notre-Dame, Donnacona, à 2h45, pour l'église de Ste-Agnès et de là au cimetière paroissial.

GRAVEL (Octavie) — A Québec, le 27 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée Octavie Gravel, épouse de feu J.-Achille Gravel; mère de Claire (Mme J.-Alphonse Poulin), Elle demeurait au 874, rue Dessane, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975, ave Marguerite-Bourgeois, à 9h45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

HAMEL (Roland) — A Québec, le 27 septembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Roland Hamel, employé de la Régie des Alcools à sa retraite, époux de Jeanne Bilodeau; père de Lilliane (Mme Jean-Paul Rhéaume), Robert (Rachelle Valcourt), Denise (Mme Jean Boissoneault), Roland (Mme Laurent Bergeron), André (Denise Roy), Gilles (Diane Lecompte), Il demeurait au 1290, rue Vitaré, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, pour l'église de St-Pascal de Belmont et de là au cimetière St-Charles.

HUDON (Louis-Léon) — A Québec, le 26 septembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé Louis-Léon Hudon, ex-employé de Bell Canadian Ltd, époux de Bernadette Lachance — Bernier; père de Gilles (Suzanne Couët); beau-père de Jacques Bernier (François Gagnon); frère de Sr Julia Beaulieu, CND, Pierrette Beaulieu, Régina (Mme Philippe Paquet). Il demeurait au 1264, de Caillères, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Limitée, 975, Marguerite-Bourgeois, à 9h45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière N.-D. Belmont.

LACOMBE (Richard) — A Cap St-Ignace, le 25 septembre 1970, à l'âge de 33 ans, est décédé accidentellement Richard Lacombe, époux de Pauline Corneau; fils de M. et Mme Médéric Lacombe; père de Martine, Marie-France et Richard; frère de Gilles, Paul (Alme Solange), Mme Paul Boucher, Linette (Mme Léo Cazault), Mariette (Mme Yvon Boutin) et Julienne (Mme Georges Breton). Il demeurait au Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de Edouard De la Durantaye & Fils, Cap Saint-Ignace, à 2h45, pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

LESSARD (Rosario) — A Québec, le 25 septembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé Rosario Lessard, ex-barbier, époux de feu Alice Giguère, père de Fernando (Marguerite De Bellefeuille), Armand (Simone Pigeau), Lorenzo (Julienne Poulain), Georgette (Mme Robert Lachance), Thérèse (Mme Rodolphe Gagnon). Il demeurait à 407, rue Napoléon. Les funérailles auront lieu mardi, à 9h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest rue St-Vallier, à 8h45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

RODRIGUE (Elle) — A Québec, le 25 septembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Elle Rodrigue, épouse de Blanche Fournier, père de Cécile (Mme Georges Beaudry), Lise (Mme René Parant), Louise (Mme Fernand Gagnon), Marcel, Angéline Cloutier, Michel, Dany; frère de Louis, Georges, Lionel, Paul-Emile, Conrad, Charles, Ange-Aimé (Mme Valérie Drouin). Il demeurait à 263, St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 3h. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis, à 2h45, pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière St-David.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

PELLETIER (Imelda) — A l'hôpital N.-D.-de-Fatima, La Pocatière, le 25 septembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée Imelda Pelletier, épouse de Roch (Mme René Poirier), Robert (Juliette Bolduc), Germaine (Mme Emmanuel Jérasin), Gisèle (Mme Marcel Desjardins), Yvette, Monique, Fernande, René (Lise Guay) et Gilles. Elle demeurait à La Pocatière. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Marius Pelletier, 1187, 1ère Avenue, à 1h20, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière de Nicolet, P.-Q.

ROCHEFORT (Joseph) — A Québec, le 26 septembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Rochefort, ex-employé au Gouvernement provincial, membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb, époux de Blanche Desharais; père de Marie-Paule (Mme Fernand Lafontaine), Pickering, Ont.; Pierre (Mme Françoise Bourgoin), Gatinneau; Raymond-Guy (Mme Claude Racine), Montréal; Claude (Mme Monique Laplante), Baie-Comeau; Dr. Marcel (Mme Emelie Robert), Jean-J. (Mme Lise Pazeau), Frère de Réginald (Zorila Fournel), Henri (Marguerite Lévesque), Marie-Paul (Mme Charles Dubois), Clément (Mme Paul Cousson), Marie-Anne Rochefort, de Lucille; Noël (Laura Gagnon), de Rimouski. Il demeurait au 2085 De Grandville. Les funérailles auront lieu mardi, le 29 septembre, à 3 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 218 De la Canardière, à 14h45, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière de Ste-Victoire de Victoriaville où un libéra sera chanté.

RODRIGUE (Elle) — A Québec, le 25 septembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédée Elle Rodrigue, épouse de Blanche Fournier, père de Cécile (Mme Georges Beaudry), Lise (Mme René Parant), Louise (Mme Fernand Gagnon), Marcel, Angéline Cloutier, Michel, Dany; frère de Louis, Georges, Lionel, Paul-Emile, Conrad, Charles, Ange-Aimé (Mme Valérie Drouin). Il demeurait à 263, St-Georges, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi, à 3h. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis, à 2h45, pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière St-David.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

ROY (Adolphe) — A Courville, le 26 septembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Adolphe Roy, rentier, époux de Alma Gauthier; père de Colette (Mme René Parant), Louise (Mme Yolande Perron), Charles (Jacqueline Gagnon), Rosaire (Simone Bouchard), Fernand (Carole Dion); frère de Joseph, Marie (Mme Albert Brochu), Sœur Alice du Sacré-Coeur de Québec, Alfred (Germaine), Juliette (Mme Maurice Lemerle). Il demeurait au 1893, Champigny Est, Ancienne Lorette. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame, Ancienne Lorette, à 2h45, pour l'église de l'Assommoir paroissial.

Le bridge contrat

Table of bridge scores for 'Le bridge contrat' section, showing scores for various players and hands.

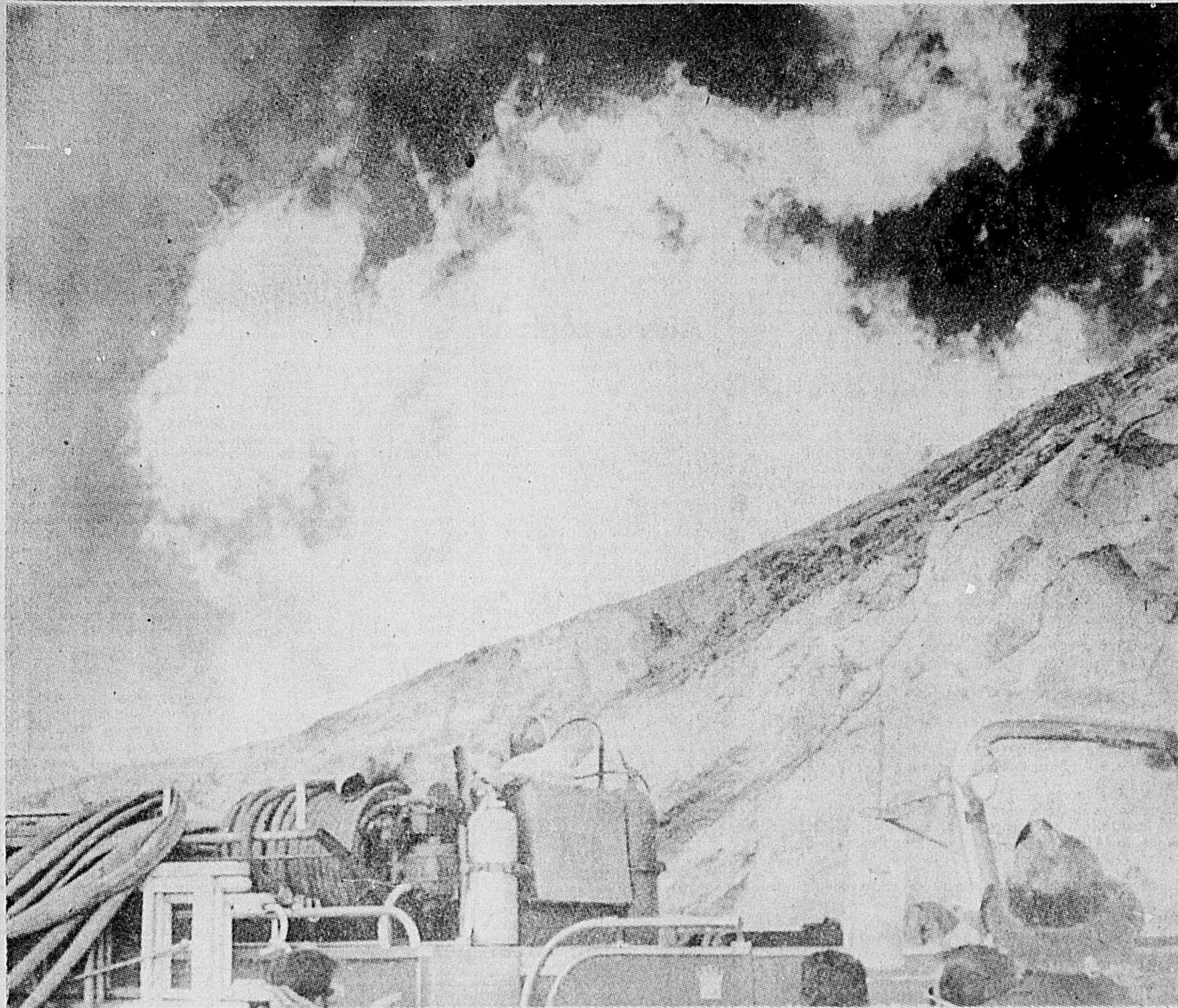
Table of bridge scores for 'Le bridge contrat' section, showing scores for various players and hands.

1) Tentative d'obstruction indiquant une main de peu de valeurs défensives.

HORIZONTALLEMENT

- List of horizontal crossword clues: 1-Rigoureux, sévère - Stupéfier. 2-Murir par la chaleur d'août - Agile, rapide. 3-Ordre des cérémonies - Petit lait non aigri - Nég.

VERTICALEMENT



ET CA CONTINUE TOUJOURS — Un pompier regarde avec désespoir les flammes qui s'élèvent toujours des montagnes de Santa Monica, en Cali-

fornie. Le vent n'a pas aidé la cause des secouristes hier, qui luttent depuis déjà trois jours contre l'élément destructeur. (Téléphoto PA)

### Contestation dans l'Eglise de Hollande

## Une messe est célébrée par un prêtre marié à Amsterdam

AMSTERDAM (AFP) — Un prêtre marié, l'ex-jésuite Kuub Costerhuis, a célébré hier matin le service eucharistique à la paroisse universitaire d'Amster-

dam. Ce geste paraît symptomatique à la veille de l'assemblée générale des prêtres "contestataires" qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale néerlandaise.

Relégué de ses vœux, le père Costerhuis n'avait plus le droit de célébrer la liturgie de la parole. Au cours de la célébration eucharistique d'hier, un porte-parole de la paroisse universitaire a déclaré que les prêtres de la paroisse étaient pleinement conscients de l'importance de leur action. En faisant célébrer la messe par des prêtres mariés, a-t-il déclaré, nous entendons nous prononcer ouvertement pour une réforme des structures de l'Eglise catholique romaine dans le sens d'un renouveau concernant la réalité évangélique.

Les membres de la paroisse se sont déclarés d'accord avec la décision du clergé par 213 voix contre neuf.

On sait que le cardinal primat Bernhard Alfrink est en voyage en Amérique du Sud et que l'ordinaire d'Amsterdam dont relève la paroisse universitaire, Mgr Zwartkruis, est en Australie.

"En tant qu'évêque responsable de la paroisse universitaire d'Amsterdam, je tiens à déclarer que l'initiative prise hier de faire célébrer le service eucharistique par un prêtre marié est inacceptable. Les prêtres en

cause ne peuvent plus continuer sous ma responsabilité à assumer un ministère, quel qu'il soit", a déclaré hier soir un communiqué signé de Mgr Zwartkruis, évêque de Harlem.

Il est vraisemblable que le communiqué publié sous son nom a été obtenu après contact téléphonique en Australie.

Cependant l'évêque de Harlem souligne que la décision prise par la paroisse universitaire d'Amsterdam l'a été sans l'accord des autres églises locales, alors que l'épiscopat néerlandais, en ce qui concerne le problème du célibat ecclésiastique, s'en tient au principe d'une attitude unanime.

L'évêque de Harlem lance un appel aux membres de la paroisse universitaire en particulier, et à tous les fidèles en général, afin d'éviter que les points de vue divergents ne se cristallisent encore plus.

Enfin Mgr Zwartkruis affirme vouloir rester en contact avec la paroisse universitaire. "Aucune personne ayant foi dans le message évangélique ne peut admettre qu'un conflit demeure sans issue", conclut l'évêque de Harlem.

### Traité germano-soviétique

## L'Urss renverse les données du problème de Berlin-Ouest

BONN (AFP) — Les espoirs nourris en Allemagne fédérale au sujet d'un règlement prochain du problème berlinois ont été sérieusement refroidis hier, à trois jours de la reprise des conversations à quatre (Etat-Unis, U.R.S.S., France et Grande-Bretagne) sur Berlin.

Dans une interview télévisée, M. Joukov, éditeur de la "Pravda", a en effet laissé entendre qu'une solution du problème berlinois est possible, mais seulement après la ratification par le parlement fédéral du traité signé le 12 août dernier entre la Rfa et l'Union soviétique.

Or on sait que le chancelier Willy Brandt a déclaré à plusieurs reprises, même au cours des négociations de Moscou que, ce traité n'entrera pas en vigueur aussi longtemps qu'un règlement satisfaisant ne sera pas intervenu à Berlin.

Dans sa déclaration, M. Joukov, qui séjourne actuellement à Bonn en vue de la création d'un groupe interparlementaire Rfa - U.R.S.S., a pratiquement renversé les données du problème. Alors que des progrès à Berlin sont pour le gouvernement Brandt un préalable à la ratification parlementaire du traité de Moscou, l'Union soviétique semble vouloir hier toute la concession de sa part sur Berlin-

Ouest à l'acceptation du traité par le Parlement fédéral.

On attache une grande importance dans les milieux politiques de Bonn à la déclaration de M. Joukov qui occupe d'importantes fonctions dans le Parti communiste et à la commission des Affaires étrangères du Soviet suprême.

M. Joukov a déclaré au cours de l'interview: "La prochaine phase après la signature du traité de Moscou, sera la ratification. Je suis convaincu que celle-ci contribuera à trouver une solution satisfaisante à une série de questions, et particulièrement au problème de Berlin".

Au cours de la même émission télévisée M. Rainer Barzel, chef de l'opposition parlementaire chrétienne-démocrate, a souligné l'importance d'une position occidentale commune pour la prochaine rencontre quadripartite du 30 septembre — la septième depuis le début des conversations au niveau des ambassades.

"Il est essentiel, a estimé M. Barzel, que les "quatre" gardent la responsabilité du libre accès à Berlin-Ouest à travers le territoire de la Rda. Les autorités allemandes ne doivent pas donner l'impression de vouloir assumer cette responsabilité, car, à chaque crise, les trois puissances atomiques occidentales ont déjà eu des difficultés à assurer le libre accès à l'ancienne capitale du Reich".

### Nixon à Rome

## Contre un agresseur éventuel, il faut la puissance militaire

ROME (D'après UPI, AFP, AP et NYTNS) — A son arrivée à Rome hier soir, première étape d'une tournée de 12,000 milles qui le mènera dans cinq pays méditerranéens, le président Richard Nixon s'est engagé à maintenir une présence militaire suffisante en Méditerranée pour décourager tout agresseur éventuel.

"L'un des principes fondamentaux et indispensables de la politique étrangère américaine, de déclarer M. Nixon, ., consiste à maintenir la puissance nécessaire en Méditerranée pour protéger la paix contre ceux qui pourraient la menacer."

Avec cette seule phrase, prononcée au cours de sa brève rencontre avec le président italien Giuseppe Saragat dès son arrivée, le président américain établissait le thème central de la première étape de sa tournée de neuf jours en Europe.

D'une manière symbolique peut-être, l'arrivée de M. Nixon à Rome ne s'est pas déroulée dans le calme. En effet, douze arrestations et 205 personnes appréhendées par la police puis relâchées après vérification de leur identité; tel est le bilan des manifestations qui ont eu lieu hier soir, peu avant l'arrivée de M. Nixon. L'un des manifestants appréhendés possédait un cocktail molotov.

On prévoyait hier soir que ces manifestations reprendraient aujourd'hui avant le départ du président Nixon pour Naples. Dans cette ville d'ailleurs, les extrémistes ont également prévu des manifestations pour protester contre la venue de M. Nixon.

### Les manifestations D'HIER

Place du peuple et via Sistina, les manifestants ont essayé d'édifier des barricades avec des voitures, mais la chaussée a été aussitôt dégagée. Les voitures de police qui poursuivaient les manifestants sont restées pour la plupart bloquées, à cause de l'intense circulation paralysant le centre de la ville à cette heure.

Tout le quadrilatère compris entre le Quirinal, l'ambassade des Etats-Unis et la Chambre des députés était gardé par d'imposantes forces de police, soit près de 15,000 policiers et carabinieri.

Le président américain et Mme Richard Nixon sont ac-

compagnés de MM. William Rogers, secrétaire d'Etat, Melvin Laird, secrétaire à la Défense, et John Volpe, secrétaire au Transport.

De mémoire de Romain, la ville éternelle n'a jamais assisté à un tel déploiement de forces, à l'occasion de la visite d'un chef d'Etat. Un plan spécial, mis au point avec les services de sécurité de la Maison blanche, a prévu notamment des mesures de sécurité exceptionnelles pour la personne du président.

Dans le cas de violentes manifestations, l'ambassade des Etats-Unis ainsi que le palais du Quirinal pouvaient être complètement isolés. Des véhicules blindés ont été postés près de l'ambassade.

Les itinéraires routiers ou aériens qu'empruntera le cortège présidentiel ne seront connus qu'au tout dernier moment. Plusieurs immeubles voisins du Vatican, de l'ambassade des Etats-Unis et du Quirinal ont été occupés par des carabinieri et des policiers des services politiques de la préfecture. Des équipes spéciales sont également chargées de contrôler et de surveiller les égouts de la capitale.

### PROGRAMME

Le président Nixon était, hier soir, l'hôte du président de la République italienne. Aujourd'hui, il rend visite au pape. Demain, il assistera à des manœuvres de la Sixième flotte en Méditerranée. Mercredi, il partira pour Belgrade, et pour la suite de ses visites en Europe.

Ces visites constituent un ensemble dont il n'est pas possible de dissocier les parties, estime-t-on, à Rome. Les entretiens avec le gouvernement ita-

lien sont, de la part de celui-ci, une cause officielle de satisfaction, mais une cause aussi de préoccupations non avouées, un motif, enfin, pour l'opposition de gauche, de démonstrations.

Environ 5,000 personnes ont participé, samedi soir, à Rome, à une manifestation organisée par le Parti communiste, le Parti socialiste et le Parti socialiste d'unité prolétarienne, pour protester contre la visite du président Nixon en Italie.

Les manifestants se sont rassemblés place Esedra, près de la gare Termini, et, aux cris de "Nixon go home", et "Nixon assassin", ont défilé jusqu'à l'esplanade de Saint-Jean-de-Latran, où s'est tenu un meeting. Parmi les drapeaux brandis par la foule on remarquait plusieurs emblèmes du Front de libération de la Palestine.

### Ailleurs

Une manifestation plus importante s'est déroulée à Milan, où, aux cris de "Nixon hors d'Italie", "Nixon bourreau", "El Fatar vaincra" et "Mao à tout", plus de 20,000 manifestants ont défilé dans le centre de la ville, provoquant des embouteillages monstrueux.

A Turin, deux mille personnes ont manifesté. A Bologne, plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans les rues de la ville en criant des slogans hostiles au président des Etats-Unis.

### MAITRE D'HOTEL

demandé.  
Expérience requise.  
Tél.: 522-8108

### Deux aéroports françaises sont la cible d'attentats à la bombe

PARIS (AFP) — Deux personnes ont été légèrement blessées par l'explosion hier midi de la bombe de faible puissance

dissimulée dans un casier de a consigne de l'aéroport d'Orly et les dégâts matériels sont relativement importants.

A peu près à la même heure une seconde bombe dissimulée cette fois dans une valise a explosé à l'aéroport du Bourget. Toutefois, ce second attentat n'a pas fait de blessés et les dégâts matériels sont insignifiants.

La valise qui contenait l'engin explosif avait été déposée dans la matinée par une femme au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne espagnole "Iberia". Elle aurait dû être embarquée à bord de l'avion qui a décollé à midi pour Barcelone, mais elle a été retirée du lot de bagages de l'appareil, aucun passager ne l'ayant reconnue comme le prescrivent les consignes de sécurité. En conséquence, elle a été renvoyée à l'aéroport par mesure de précaution. C'est là qu'après avoir pris feu elle a explosé.

Da'après les premiers éléments de l'enquête il s'agit d'une bombe incendiaire de faible puissance et de fabrication artisanale. Si la valise n'avait pas été refusée, l'explosion se serait produite 3-4 d'heure après le décollage de l'avion sur lequel elle devait être embarquée.

A la suite de l'attentat d'Orly la direction de l'aéroport et la police ont décidé de vider les 400 casiers à bagages automatiques de l'aéroport afin d'en faire examiner le contenu par les spécialistes du déminage de la préfecture de police.

avait dû faire appel à des véhicules blindés.

Cette nouvelle flambée de violence avait commencé samedi peu après un match de football à Belfast: quelque 200 supporters de l'équipe de Linfield avaient défilé dans Shankill Road en brandissant l'Union Jack. En quelques minutes, ces manifestations avaient dégénéré en émeutes qui s'étaient soldées tôt hier matin par un mort, 31 soldats et 36 policiers blessés et 47 arrestations.

Le comité de sécurité d'Irlande du Nord — qui comprend des représentants de l'armée, de la police et du gouvernement de Belfast — se réunira aujourd'hui pour examiner la situation créée par les nouveaux troubles.

### Irlande du Nord

## Nouvelle flambée de violence

BELFAST (AFP) — Un calme précaire est revenu hier soir à Belfast après plusieurs heures d'émeute.

La situation, néanmoins, reste "très tendue" et des troubles risquent d'éclater à nouveau à n'importe quel moment, a déclaré un porte-parole de l'armée, qui a précisé que les manifestants n'avaient pas regagné leurs demeures. Il a ajouté qu'il n'avait pas encore reçu de rapport faisant état de blessés ou d'arrestations.

Les émeutes d'hier ont pourtant été semblées-t-il au moins aussi violentes que celles de la veille: les manifestants protestants avaient attaqué les soldats avec des cocktails molotov et élevé plusieurs barricades. Devant cette pression, l'armée